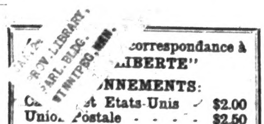
VOLUME X[illegible] WINNIPEG, MAN., MARDI 18 SEPTEMBRE 1923 NUMERO 15



...correspondance à
...LIBERTE"
...ONNEMENTS:
Ca... ...t Etats-Unis $2.00
Unio.. Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1316—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

UN COUP D'ETAT EN ESPAGNE

Le chef de l'insurrection militaire devient chef du gouvernement

Madrid — Les officiers militaires de Barcelone se sont révoltés et la loi martiale a été déclarée dans cette ville.

Les soldats de toute catégorie ont donné dans le mouvement, mais le personnel de la marine s'est abstenu et est demeuré fidèle aux autorités.

Jeudi matin, un groupe de révolutionnaires conduit, dit-on, par le capitaine général Primo Riviera, a pris possession du bureau central du téléphone.

Un document adressé à tous les Espagnols et portant la signature de Riviera a été publié. Il critique le gouvernement actuel et invective les politiciens de profession qui se sont emparés du pouvoir et ont annihilé l'autorité du roi.

Le cabinet démissionne

Le ministère a demandé au roi Alphonse de donner au gouvernement les moyens de punir les insurgés militaires de Barcelone et des autres parties du pays. Ayant essuyé un refus, le premier ministre a remis la démission de tous les membres du cabinet.

Un directoire militaire a été formé ayant à sa tête le capitaine général Primo Riviera.

Le roi Alphonse a signé un décret proclamant la dissolution du parlement.

L'établissement du nouveau régime militaire n'a suscité aucun désordre et peu d'émotion. Le général Primo Riviera est actuellement le seul ministre responsable. Il a le pouvoir de publier des décrets qui ont force de loi.

Les ministères de la guerre et des affaires étrangères seront maintenus, mais il est entendu que tous les autres ministères et sous-secrétariats d'Eat ont été supprimés.

LE CENTENAIRE DE PARKMAN

Une grande manifestation à Montréal le 13 novembre

Ottawa — Un comité composé de Canadiens en vue fait des préparatifs pour célébrer le centenaire de naissance de Francis Parkman qui tombe au 16 septembre. Sir Arthur Currie, principal de l'Université McGill, est président du comité. La manifestation aura lieu à Montréal le 13 novembre.

Francis Parkman, le grand historien de la Nouvelle-France, était Américain de naissance. Malgré la précarité de sa santé, il réussit à terminer son histoire du Canada.

Les orateurs à l'assemblée publique qui se tiendra dans la métropole canadienne le 13 septembre seront Son Excellence M. J.-J. Jusserand, l'ambassadeur de France aux Etats-Unis; le professeur Bliss Perry, de l'Université Harvard et ancien éditeur-directeur de l'"Atlantic Monthly", et le Dr W.-C. Coleby, autrefois professeur d'histoire au McGill.

L'ITALIE VA EVACUER CORFOU

Tout danger de guerre semble être conjuré de ce côté

Paris — Le danger que l'occupation de Corfou par l'Italie faisait courir à l'Europe est disparu. Après un pénible labeur, le conseil des ambassadeurs a opéré une entente. L'Italie a consenti à évacuer Corfou avant la fin de septembre. On dit même que les troupes italiennes quitteront la petite île grecque le 27 septembre.

Les alliés ont assuré l'ambassadeur italien que la plus grande diligence serait exercée dans l'instruction de l'enquête sur l'assassinat du général Tellini et des autres membres de la mission italienne et l'ont supplié de recommander à son gouvernement de se rendre au désir de la Grande-Bretagne et de fixer une date précise pour l'évacuation du territoire grec, afin de mettre un terme à l'inquiétude du monde entier.

La commission d'enquête est partie pour se mettre à sa tâche, et conformément aux instructions qu'elle a reçues, elle poursuivra son enquête avec la plus grande énergie.

LE "POOL" DE LA SASKATCHEWAN N'A PAS ATTEINT SON OBJECTIF

L'organisation subsiste néanmoins et l'on va continuer de recruter des signatures de contrats — L'agence de vente fonctionnera aussi tôt que possible

Régina — La campagne pour le "Wheat Pool" de la Saskatchewan n'a pas atteint l'objectif qu'elle s'était fixé, il lui manque des contrats pour plus d'un million d'acres. L'organisation va cependant demeurer en existence, mais sans que cette décision implique nécessairement que le "Pool" fonctionnera comme agence de vente de grain.

Les membres de l'exécutif entendent bien que le travail déjà fait ne sera pas perdu. Ils peuvent ne pas vendre de blé avant décembre, janvier ou peut être pas avant l'automne prochain; mais le lourd travail accompli par l'organisation depuis trois semaines, estiment-ils, restera pour porter des fruits.

Déclaration des directeurs

Les directeurs ont publié une déclaration dans laquelle on lit:

"Un minimum de 50 pour cent de la superficie en blé de la Saskatchewan avait été fixé et la limite pour obtenir les contrats expirait le 12 septembre. Cette date est maintenant passée et nous constatons que l'objectif de 50 pour cent n'a pas été atteint. Notre estimé du total d'acres signé jusqu'à date est 4,500,000.

"Etant donnée la saison de l'année où s'est faite cette campagne, nous croyons qu'elle a été un réel succès. Nous savons aussi, d'après des rapports qui nous viennent de tous les districts, que beaucoup de fermiers qui voulaient signer n'ont pas eu le temps ou l'occasion de le faire dans le peu de temps qu'a duré la campagne. Ceci s'applique même aux districts qui paraissaient bien couverts dans le temps à notre disposition."

On va maintenant demander aux signataires de contrats de consentir à ce que la limite de temps soit prolongée indéfiniment pour permettre de recruter la quantité d'acres requise.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE QUEBEC

Belle cérémonie d'ouverture à l'église St-Jean-Baptiste — Plusieurs discours éloquents — Une manifestation de 5,000 enfants — Le Congrès se termine par une procession à laquelle prennent part 20,000 personnes

Québec — L'inauguration du congrès eucharistique provincial a donné lieu, jeudi soir, à une cérémonie grandiose à l'église Saint-Jean-Baptiste. La vaste nef débordait.

S. E. le cardinal Bégin, plusieurs évêques, un bon nombre de prélats et plus d'un millier de prêtres, de hauts dignitaires, représentants de l'Etat, avaient pris place dans le choeur et dans la nef pendant que la foule se pressait dans les galeries. L'église avait été artistiquement décorée pour la circonstance; de la voûte, des flots de lumière jetaient leurs rayons sur la foule, pendant que de riches et superbes tentures ornaient les murs; l'effet était rehaussé par les multiples bouquets et les nombreux drapeaux.

Au milieu d'un grand silence, Mgr C.-N. Gariépy, recteur de l'Université Laval et vice-président du congrès, prononça une courte allocution; c'est au milieu d'un pieux recueillement que S. G. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, prononça le premier sermon du congrès, magistrale pièce d'éloquence dont le souvenir demeurera longtemps dans la mémoire des auditeurs.

Son Eminence le cardinal Bégin avait tenu à officier à la bénédiction du Saint Sacrement et à entonner le "Veni Creator". Sa présence rehaussait l'éclat de cette cérémonie. Il a donné sa bénédiction, après le sermon.

Affluence considérable

Il était à peine 6 heures 30 lorsque déjà les abords de l'église Saint-Jean-Baptiste se remplirent d'une foule nombreuse désireuse d'assister à cette séance d'ouverture. A sept heures, toutes les cloches de la ville sonnèrent joyeusement, annonçant le grand événement religieux.

Pendant que, dans toutes les églises paroissiales, avait lieu une cérémonie spéciale, la foule envahissait l'église de Saint-Jean-Baptiste. Les zouaves de Québec faisaient le service d'ordre. Pendant que les invités prenaient place dans l'église, un groupe de citoyens se rendaient en automobile à l'archevêché et conduisaient les prélats au lieu de la cérémonie d'ouverture.

En plus de Son Eminence, parmi ceux qui assistaient à cette cérémonie, mentionnons: NN. SS. Gagnon, auxiliaire à Sherbrooke; Limoges, de Mont-Laurier; F.-X. Ross, de Gaspé; Rouleau, de Valleyfield; Léonard, de Rimouski; Gauthier, coadjuteur à Montréal; Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-nord.

Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur de la province; M. L.-A. Taschereau, premier ministre; M. Art. Sauvé, chef de l'opposition; MM. H.-E. Lavigueur, H.-H. Laferté, Dr P. Faucher, députés; le maire Samson, les échevins, MM. les juges Flynn et Dorion.

Cinq mille enfants

Se rappelant l'appel tout spécial fait par Jésus-Christ aux enfants, les organisateurs du congrès eucharistique provincial avaient invité les enfants de la ville à se réunir, le vendredi, à Saint-Malo, afin d'offrir à Dieu leurs hommages.

Plus de cinq mille enfants avaient répondu à cette invitation, ils se sont rassemblés devant l'église de Saint-Malo, et ont rempli le vaste parterre, malgré la pluie qui à certains moments était poussée par un vent très fort. Les enfants, avec un bel enthousiasme, ont chanté des cantiques.

Le Congrès s'est terminé dimanche par une splendide procession. On estime que de quinze à vingt mille personnes y prirent part, pendant que de 80 à 100,000 se tenaient sur le parcours.

McMurray est nommé solliciteur général

Ottawa — On a annoncé officiellement jeudi la nomination de E.-J. McMurray, député libéral de North Winnipeg, au poste vacant de solliciteur général dans le gouvernement fédéral. M. McMurray devient ministre sans portefeuille et solliciteur général; il est par conséquent membre du conseil privé, comme était son prédécesseur, D.-D. McKenzie. La date de l'élection partielle dans North Winnipeg est fixée au 24 octobre.

Edward-James McMurray a été élu pour la première fois à la Chambre des Communes comme député de Winnipeg-Nord aux élections générales de 1921. Il jouit d'une grande réputation comme avocat criminaliste. Sa cause la plus célèbre fut celle des chefs grévistes de Winnipeg, il y a quelques années.

On annonce que M. McMurray aura deux adversaires à sa réélection, un conservateur et un ouvrier.

L'Irlande est admise dans la Société des Nations

Genève — Les représentants de l'Etat libre d'Irlande ont été admis au nombre des membres de la Société des Nations et la décision de la Société a été l'occasion de manifestations patriotiques extraordinaires. Le président Cosgrave a commencé son discours d'entrée dans la Société en langue gaélique, mais passant presque aussitôt à la langue anglaise il a fait goûter à ses auditeurs une magnifique pièce d'éloquence.

OTTAWA — Le jour d'actions de grâces sera cette année le lundi 12 novembre. La loi stipule que le jour d'actions de grâces sera le lundi de la semaine dans laquelle tombe le jour de l'armistice. Comme il tombe cette année le dimanche, le jour d'actions de grâces sera le lendemain et les deux se célébreront en même temps.

M. MEIGHEN ET LE COMMERCE

Le chef conservateur croit à une amélioration des conditions économiques

"Le développement commercial va contribuer énormément à améliorer les conditions économiques actuelles, a déclaré le très honorable M. Arthur Meighen, chef de l'opposition conservatrice à la chambre des communes, à un dîner donné par le Board of Trade de Winnipeg et le club Kiwanis. Les Canadiens, ajouta M. Meighen, doivent joindre leurs efforts à ceux de la Grande-Bretagne pour établir des fondations de paix solide, jusqu'à ce que le spectre de la guerre soit moins menaçant qu'à l'heure actuelle."

M. Meighen a recommandé une plus grande préférence tarifaire dans l'empire. "Le commerce inter-impérial, dit-il, doit être développé et les conférences doivent être menées suivant cette idée. Les producteurs des produits élémentaires supportent aujourd'hui plus que leur part du fardeau occasionné par la déflation qui suivit la guerre. Les conférences doivent chercher à rallier ensemble toutes les parties de l'empire, et le système de la préférence procurera la stabilité au marché et permettra aux producteurs de se suffire dans tous les Dominions."

Parlant de la dépopulation des campagnes, M. Meighen a dit:

"Il est vrai que les gens désertent le pays, que nous devenons de plus en plus une population urbaine. Mais je ne pense pas que ceci soit foncièrement mauvais. C'est un phénomène universel. C'est une erreur que d'attribuer le mouvement qui se dessine vers les villes à une politique quelconque du gouvernement, fiscale ou autre.

"Il y a un siècle, les Etats-Unis avaient une population rurale estimée à cinquante pour cent environ. Aujourd'hui, moins d'un tiers de ses citoyens vivent à la campagne ou dans des villes qui ne comptent pas deux mille habitants. De telles conditions se sont aussi développées en Angleterre".

M. E. LAPOINTE DANS L'OUEST

Il arrivera dans une semaine et fera une tournée politique d'un mois

Ottawa — L'hon. E. Lapointe, ministre de la Marine et des Pêcheries, partira pour l'Ouest dans une huitaine de jours. Il y fera une tournée politique d'un mois. Il portera la parole dans les provinces du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Anglaise et de la Saskatchewan. Dans plusieurs de ces assemblées, il sera accompagné de l'hon. M. Stewart, ministre de la Colonisation.

Le ministre de la Marine et des pêcheries traitera des grandes questions politiques du jour et répondra aux arguments avancés par l'hon. M. Meighen, qui est actuellement en tournée dans l'Ouest.

LE PRINCE EST SUR SON RANCH

Il a enfilé une salopette et travaille comme un bon habitant...

High River, Alta — Le Prince de Galles, voyageant sous le nom de Lord Renfrew, débarqué à Québec mercredi, a traversé rapidement le pays et est arrivé dimanche soir sur son ranch à Pekisko. Pour la première fois depuis son arrivée au Canada, il s'est promené dans les rues de High River sans être accompagné par des agents de la police secrète. Deux chefs indiens d'une tribu voisine étaient venus le saluer.

Lundi, Lord Renfrew a passé toute la matinée à remplir le grand silo du ranch de soleils. Il avait revêtu pour la circonstance des habits de travail et se montrait si ardent à la besogne que les autres hommes avaient peine à lui tenir tête. Dans l'après-midi, le royal rancher s'est affublé d'une salopette et a mis des gerbes en quintaux pendant quelques heures.

Les gouvernements de la Colombie Anglaise et de l'Alberta ont accordé à Lord Renfrew et aux membres de sa suite un permis spécial pour chasser toutes les sortes de gibier.

La journée française de la Sauvegarde de l'Enfance

Un auditoire nombreux et distingué, à la tête duquel on remarque S. G. Mgr Béliveau et Mgr Cherrier, représentant S. G. Mgr Sinnott, suit avec intérêt les trois séances — Une journée d'études pratiques pour améliorer la santé physique et morale de la race

La journée française de la Sauvegarde de l'Enfance a remporté un magnifique succès dont les organisatrices, Mme P.-E. Marchand, d'Ottawa, et Mme Jules Tessier, de Québec, ont le droit d'être fières. Disons que ce succès fait aussi honneur à la population française de Winnipeg et de Saint-Boniface qui avait répondu généreusement à leur appel. Un auditoire nombreux et distingué a suivi avec beaucoup d'intérêt tous les travaux. Les deux séances qui avaient d'abord été mises au programme ont été jugées dès le début insuffisantes et il a fallu en ajouter une troisième dans la soirée.

Patronage de l'épiscopat

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a tenu à assister à ces trois séances, montrant par là toute l'importance qu'il attachait à l'oeuvre poursuivie par le Conseil Canadien de la Sauvegarde de l'Enfance. Mgr Cherrier, représentant S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a montré la même assiduité et a tenu à manifester son entière approbation du beau mouvement poursuivi.

On remarquait aussi la présence de Mgr Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface; de M. l'abbé J.-Ad. Sabourin, chancelier et visiteur des écoles; des RR. PP. Péalapra et Comeau, O.M.I., du Juniorat. Les différentes communautés, Soeurs Grises, Soeurs de la Miséricorde, Soeurs Oblates, Soeurs de Jésus-Marie, étaient représentées par de nombreuses délégations.

Les organisatrices ont été très sensibles à cette haute marque d'estime et d'encouragement de l'épiscopat de la province. C'est la première fois, nous ont-elles dit, qu'une conférence de la Sauvegarde de l'Enfance reçoit ainsi l'appui officiel des autorités ecclésiastiques et l'on doit en augurer beaucoup pour le développement rapide de l'oeuvre.

Présidence du juge Prendergast

Toutes les séances ont été présidées avec beaucoup de tact par Son Honneur le Juge Prendergast. Dans son allocution d'ouverture, celui-ci, après avoir présenté les hommages de l'assemblée à Mgr l'archevêque, a souhaité en termes heureux la bienvenue aux délégués de l'Est, les invitant à visiter nos deux villes et surtout St-Boniface, berceau de la colonie française de l'Ouest, qui ne s'est jamais démenti et marche toujours de l'avant en dépit des épreuves. Rappelant dans un bref aperçu historique l'oeuvre d'évangélisation inaugurée dans cette partie du pays il y a plus d'un siècle, il a énuméré les belles institutions dont nous sommes justement fiers aujourd'hui: orphelinat, hospice des vieillards, collège que l'incendie n'a pas détruit, hôpital qui peut se comparer à n'importe quel autre sur le continent, écoles qui donnent l'enseignement à 1,800 enfants.

Allocution de Madame Marchand

Mme P.-E. Marchand, présidente générale de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises, la principale organisatrice de la journée française, prononce l'allocution suivante:

Comme je l'écrivais à quelques-uns d'entre vous, si j'ai accepté de venir à Winnipeg aider à l'organisation de cette journée française du Congrès de la Sauvegarde de l'Enfance, ce n'est pas que je comptais sur mes propres capacités, mais que je comprenais la grandeur de l'oeuvre entreprise par le Conseil Canadien de la Sauvegarde de l'Enfance. Comme les bergers d'autrefois pauvres et ignorants qui, apercevant l'étoile de l'espérance du salut, allèrent au loin porter la bonne nouvelle, je suis venue demander aux rois mages de la science religieuse et profane d'apporter les trésors confiés à eux par le Maître suprême auprès des berceaux des enfants pauvres, afin que par leur influence ils aident aux parents qui n'ont pas eu, comme les gens de la classe dirigeante, l'avantage de donner à leurs enfants, qui sont les hommes et les femmes de demain, la part de bonheur à laquelle ils ont droit.

Je ne veux pas parler de la charité que l'on fait de ses vieux habits ou du morceau de pain que l'on donne à ceux qui viennent à la porte tendre la main. Mais en encourageant la culture des berceaux et en assurant le bonheur des foyers, aidons à fonder des foyers, faisons comprendre aux jeunes filles que la plus grande gloire à laquelle elles puissent rêver n'est pas d'être grande artiste, ou musicienne, ou femme de lettres, mais mère d'une nombreuse famille. Faisons-leur comprendre que le bonheur ne se trouve pas dans les salles de bal, mais bien au coin du feu et qu'il ne fut jamais de cantatrice aussi bien appréciée que la maman des tout petits lorsqu'elle leur chante les vieilles

M. ARTHUR SAINT-PIERRE,

Publiciste, professeur à l'Université de Montréal, l'un des orateurs au Congrès de la Sauvegarde de l'Enfance.

chansons. Faisons comprendre aux parents que lorsque Dieu envoie une nouvelle bouche, il envoie aussi une meilleure bouchée. Mais cette bouchée, aidons-leur à la trouver, afin qu'ils n'aient pas à souffrir du chômage. Trouvons les moyens d'obtenir à la mère les soins nécessaires avant et après l'accouchement, sans que ces soins aient l'air d'être une charité donnée aux mendiants; en obtenant pour tous des logements bien éclairés, bien chauffés et contenant le nombre de pièces nécessaires pour assurer le confort, en protestant contre les propriétaires sans scrupules qui refusent de louer leurs maisons aux gens qui ont des enfants; en obtenant pour ces derniers, l'hiver comme l'été, la récréation aux terrains de jeu, surveillés par des personnes consciencieuses, afin que l'enfant du pauvre puisse courir, chanter, nager, patiner tout comme celui du riche.

Instruisons les jeunes gens et les jeunes filles des dangers auxquels ils s'exposent en se laissant entraîner à certaines imprudences.

Dans la mesure que nos femmes, grâce à la formation morale de leur caractère, comprennent le commandement qui dit "Vous ne tuerez point", c'est notre devoir à nous, gens de la classe dirigeante, de ne pas laisser défaillir le courage de celles qui, malgré toute la résignation dont elles font preuve, n'ont pas le nécessaire et se demandent s'il est juste qu'elles et les leurs souffrent toujours, tandis que d'autres qui possèdent la richesse et tout ce qu'il est possible de désirer pour faire vivre dans l'aisance une nombreuse famille, ne permettent qu'à un ou deux enfants de naître chez elles.

C'est pour cela que de l'Est et de l'Ouest nous sommes réunies aujourd'hui. Espérons que notre travail ne sera pas en vain. Tous et toutes vous ferez votre part en donnant votre opinion et le bénéfice de votre expérience.

Avant de terminer, Monsieur le Président, je tiens à offrir mes remerciements les plus sincères aux membres du clergé, à nos compatriotes de Winnipeg et de Saint-Boniface, pour l'accueil bienveillant et la coopération accordée; à M. Frémont, directeur de la Liberté; à M. Paget, président général du Congrès, et à Mlle Whitton pour leur délicatesse en nous facilitant autant que possible la tâche de l'organisation; aux orateurs qui ont accepté d'adresser la parole; au R. P. Charlebois, O.M.I., et à M. E. Cloutier, d'Ottawa, qui dans l'ombre ont fait une large part. Je désire aussi féliciter Mlle Dr MacMurchy, directrice de la branche du Bien-Etre de l'Enfance au bureau fédéral d'hygiène au sujet de la dernière édition de son livre, La Mère canadienne, dans lequel elle va au-devant des pensées les plus secrètes des mères; et vous-même, Monsieur le Président, pour avoir accepté d'occuper le fauteuil présidentiel de cette journée dont toutes, soyez assurés, nous garderons un heureux souvenir.

Le lieutenant-colonel J.-A. Amyot

Le lieutenant-colonel J.-A. Amyot, sous-ministre du Bureau fédéral d'Hygiène, donne à l'auditoire des recommandations d'un ordre éminemment pratique. On sent qu'il est plein de son sujet; il se sert d'un langage imagé et... militaire.

Nous sommes sur la terre, dit-il, non pour faire des saints passifs, mais des saints actifs. Nous avons à faire notre part comme citoyens. Pour cela il faut la santé. Les enfants ont droit à la santé.

Progrès accomplis

Aujourd'hui nous savons plus de choses qu'autrefois et il n'y a plus à redouter ces épidémies qui décimaient les populations. Pendant quatre ans d'une guerre pendant laquelle les soldats ont eu à subir une misère incroyable, on a réussi à contrôler toutes les maladies contagieuses. Pendant la guerre civile américaine, il est mort quatre soldats de maladie contre un tué sur le champ de bataille. Dans la guerre sud-africaine, quatre sont morts de maladie contre un tué. Dans la guerre russo-japonaise, la proportion a été renversée pour la première fois et l'on a enregistré deux morts de blessures contre un de maladie. Au cours de la grande guerre, si l'on excepte l'épidémie de grippe, il y a eu vingt-six soldats morts de blessures contre un de maladie. Si une guerre aussi meurtrière avait eu lieu il y a seulement cent ans, déclare l'orateur, la civilisation était à jamais détruite.

Nos devoirs

La manière de vivre et l'alimentation jouent un grand rôle dans la préservation des maladies. Les Canadiens français ont beaucoup à apprendre sous ce rapport, car leur mortalité est considérable. Il faut instruire les pères, les mères et les enfants de leurs devoirs par rapport à la santé.

Le Dr Amyot établit en principe qu'un enfant nourri artificiellement a neuf fois plus de chances de mourir que celui qui est nourri par la mère. Chez l'homme comme chez l'animal, c'est le début qui est la grande affaire. Un enfant négligé dans ses premières années sera faible et peut-être rachitique pour le reste de sa vie.

Contre les "suçons"

Le conférencier s'élève avec vigueur contre les "suçons" qui déforment la bouche et sont l'origine de nombreux troubles de la gorge et des organes respiratoires. Il montre comment le lait peut être un agent dangereux dans la transmission de certaines maladies infectieuses et recommande une surveillance absolue et continuelle: avant tout la propreté et la pasteurisation.

En terminant, M. Amyot affirme qu'avec les soins voulus, notre mortalité infantile pourrait être réduite de moitié et même des trois quarts.

Le lait et la santé des enfants

Le professeur Villeneuve, du Collège d'Agriculture, ouvre la séance de l'après-midi par une conférence fort intéressante sur "Le lait et la santé des enfants". Il nous est malheureusement impossible de reproduire ici, faute d'espace, tout ce qu'il a dit sur cet important sujet; nous devons nous contenter de signaler brièvement les points les plus saillants.

Le lait est nécessaire pour l'enfant surtout avec notre climat rigoureux qui demande une force physique plus qu'ordinaire. Il renferme tous les éléments dont le corps a besoin pour se développer et sous une forme très facile à digérer.

Le lait n'est pas seulement un breuvage, il est par-dessus tout une nourriture liquide.

Le plus souvent les enfants n'aiment pas le lait parce que les parents eux-mêmes ne l'aiment pas.

Ce ne sont pas les bébés qui n'ont pas une quantité suffisante de lait, mais les enfants à partir de quatre ou cinq ans. La bouteille de lait doit grandir avec l'enfant et le lait doit toujours demeurer la base de son alimentation.

(Suite à la deuxième page)

LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

(Suite de la première page)

Le lait maternel est la meilleure nourriture pour l'enfant jusqu'à l'âge d'un an. Lorsque l'on est obligé d'avoir recours au lait de vache, il faut avoir grand soin de corriger ce qu'il y a de défectueux dans sa composition pour le rapprocher le plus possible du lait maternel. Ainsi pour du lait contenant 4 pour cent de gras, il faut l'additionner de moitié d'eau et d'un peu de sucre de lait.

Le lait d'une vache après six mois qu'elle a vêlé n'est plus normal pour l'alimentation des enfants.

On ne doit employer que du lait pasteurisé. Toute mère peut pasteuriser elle-même à la maison. Il suffit de soumettre le lait à une chaleur de 160 degrés centigrades pendant 20 à 30 minutes. On se sert pour cela d'un bain-marie. Si l'on n'a pas de thermomètre, on fait chauffer jusqu'au point d'ébullition et l'on écarte ensuite la casserole du milieu du poêle pour l'empêcher de bouillir. La pasteurisation détruit tous les germes du lait sans lui enlever sa valeur nutritive.

M. Villeneuve termine sa causerie par l'énumération de toutes les précautions qui sont prises pour la production du lait "testé" — le seul que l'on doive employer en ville pour les enfants — et par des conseils sur le soin du lait à la maison.

M. le juge Prud'homme

Son Honneur le Juge Prud'homme, faisant allusion à certaines statistiques récemment publiées dans la Liberté, explique comment la mortalité infantile a pu être élevée au début, dans nos campagnes, à cause des maisons primitives insalubres et des conditions peu hygiéniques en général; mais il estime que le pourcentage des décès a dû diminuer depuis que la situation s'est améliorée.

Mais la santé de la foi est encore plus importante que la santé du corps, dit l'orateur. C'est pour sauvegarder l'âme des enfants que Mgr Langevin a fondé la Société Saint-Adélard, qui a obtenu le droit légal de placer dans des familles ou des institutions les enfants catholiques abandonnés.

D'après la loi anglaise, fait remarquer le vénérable juge, le père est le maître des enfants. C'est pour cela que par la faute de mariages mixtes, un grand nombre d'enfants qui devraient être catholiques sont aujourd'hui protestants. Le mari promet bien de faire élever ses enfants dans la religion catholique, mais s'il ne veut pas tenir sa promesse ensuite, il n'y a rien pour l'en empêcher. Cependant lorsqu'un enfant a été élevé jusqu'à l'âge de douze ans dans la religion de sa mère, celle-ci a le droit d'exiger, d'après une décision du Conseil privé, qu'il garde sa religion. Le plus sûr moyen de protéger les enfants est évidemment d'empêcher les mariages mixtes, sources d'un grand nombre de maux. On ne peut pas scinder la race française, conclut l'honorable juge, et il faut sauver la foi des jeunes pour sauver la race.

Le travail des enfants et l'industrie

M. Arthur Saint-Pierre, professeur à l'Université Laval, traite avec toute l'autorité qu'on lui connait dans ces matières la question du travail des enfants.

Il y a au Canada plus de 25,000 enfants au-dessous de 14 ans qui travaillent pour gagner leur vie. Dans la plupart des cas ils ruinent leur santé et se préparent un avenir misérable.

La seule manière de régler la question du travail des enfants, déclare l'orateur, serait de la supprimer. Malheureusement il est impossible, pour le moment du moins, de recourir à un remède aussi radical. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les conditions se sont bien améliorées depuis un certain nombre d'années, constate M. Arthur Saint-Pierre.

Au sujet de l'assistance à l'école, il dit que rien n'est plus difficile à faire observer qu'une loi d'assistance obligatoire. L'expérience prouve que c'est la volonté des parents, bien plus que les efforts des législateurs, qui envoie les enfants et les maintient à l'école. Sans loi d'assistance obligatoire d'aucune sorte, Québec a un pourcentage plus élevé d'assistance scolaire que les autres provinces, à l'exception peut-être de la Colombie-Anglaise.

L'âge minimum pour le travail des garçons et des filles dans l'industrie, pour la province de Québec, est 14 ans. Si le travail est classé comme dangereux, le minimum est élevé à 16 ans pour les garçons et à 18 ans pour les filles. De plus, aucun garçon ni aucune fille au-dessous de 16 ans ne peut être employé nulle part à moins qu'il ne sache convenablement lire et écrire ou ne suive une école du soir.

Les familles canadiennes-françaises sont nombreuses et les enfants les plus âgés doivent aider le père dès qu'ils peuvent raisonnablement le faire; pour cette raison un minimum général plus élevé que 14 ans semble être presque une impossibilité actuellement dans la province de Québec.

L'orateur s'élève contre les salaires insuffisants et entrevoit le jour où ils disparaitront comme a disparu l'esclavage des temps passés.

La lutte anti-vénérienne et la santé des enfants

M. le Dr J.-A. Ranger, du Bureau d'Hygiène de la province de Québec, a présenté sur ce sujet un excellent travail qui a vivement intéressé l'auditoire.

Après avoir rappelé ce qui a été fait dans la province de Québec pour combattre le mal et les résultats qui ont été obtenus, grâce à l'aide générale accordée par les corps publics, les journaux et surtout le clergé, le conférencier parle des différentes maladies vénériennes et de leur contagion.

Ce sont les enfants, et surtout les nouveau-nés qui paient le plus lourd tribut à la contagion indirecte de la blennoragie.

Dans certains milieux où les soins de propreté minutieuse ne sont pas mis en pratique, les enfants pourront se contaminer au contact de draps souillés, d'objets de toilette qui ont servi à des personnes infectées. Mais ce sont particulièrement les nouveau-nés, par suite de l'intimité qui existe entre la mère et eux, qui sont le plus souvent les victimes de la contagion indirecte. Trente-six ou quarante-huit heures après sa naissance, on verra apparaître les premiers symptômes de l'ophtalmie purulente, affection excessivement grave, puisque l'enfant pourra devenir borgne ou aveugle, si le médecin n'est pas intervenu tout de suite par un traitement énergique ou approprié. Sur 1,000 enfants aveugles, on en compte 500 environ qui doivent leur terrible infirmité à ce mode de contagion.

Plus redoutable encore, la syphilis a le triste mérite de s'appeler la tueuse de la race. C'est la plus grave des maladies vénériennes, parce qu'elle tue prématurément un tiers de ses victimes. A elle seule elle constitue le péril vénérien tout entier. La syphilis est une maladie constitutionnelle, parce qu'elle envahit l'organisme tout entier immédiatement ou peu de temps après la pénétration du virus dans cet organisme. Elle n'épargne rien des tissus, des organes, des viscères. Elle va dans tous les coins et recoins de l'individu, si l'on n'oppose pas à sa marche envahissante un traitement énergique et prolongé.

La syphilis est héréditaire: elle peut être transmise à des enfants qui deviennent des victimes de l'ignorance, de l'insouciance, de la négligence et de l'imprudence des parents.

Quand cette maladie ne tue pas l'enfant dans le sein de sa mère, elle le condamne à mourir en naissant ou peu après. Si l'enfant parvient à franchir la première étape de la vie, il n'en garde pas moins des stigmates indélébiles qui parfois dénoncent à l'oeil le moins averti la tare originelle. D'aspect vieillot, souvent de taille insuffisante, débile de corps, il est sujet à des maladies des os qui déforment son squelette, à des affections oculaires et auditives rebelles, à des maladies organiques, à des localisations nerveuses. L'intelligence est souvent amoindrie, le jugement est faible. Parmi les enfants arriérés, bon nombre sont des hérédo-syphilitiques.

Ce sont les enfants qui paient le plus lourd tribut à la syphilis accidentelle ou imméritée. La contagion accidentelle peut se faire de mille manière différentes. Les ustensiles de ménage, les verres, les cuillers, les éponges, les serviettes, les jouets des enfants: tous ces objets sont d'excellents véhicules du virus syphilitique.

La contagion par les baisers est aussi très fréquente. Le baiser fait le plus de victimes, attendu que la bouche est le siège de prédilection des accidents syphilitiques contagieux. Mais c'est la transmission héréditaire qui fait le plus d'hécatombes parmi les enfants nés ou à naître.

L'hérédo-syphilis aboutit à l'extinction de la famille en même temps qu'à la dégénérescence de la race et à la dépopulation. De là donc l'importance de prémunir le public sur les dangers des maladies vénériennes, afin qu'à la lumière des enseignements de l'hygiène et de la saine morale, nos populations se conservent fortes et vigoureuses pour transmettre à la génération future une vie saine, robuste et heureuse.

Qu'il plaise à Dieu que toutes les personnes de bonne volonté unissent leurs efforts et aident, chacune dans sa sphère, à obtenir les résultats pratiques tant désirés pour le bien-être de la race et de la patrie.

Les ennemis de l'enfance

M. Arthur Prud'homme, dans un travail très soigné, dénonce les ennemis de l'enfance. Ce sont: le divorce, les maladies vénériennes, la négligence des parents, la course effrénée au plaisir, les écoles neutres, les modes indécentes, les cinémas, les mauvais journaux. Le conférencier s'attache surtout à montrer les ravages du divorce qui aboutissent à la destruction du foyer et à la tyrannie de l'enfance. Il fournit en même temps des détails intéressants sur le travail accompli par la Société Saint-Adélard.

Le foyer, centre de toute véritable éducation

Le dernier orateur au programme est le Révérend Frère Joseph, directeur de l'Académie Provencher, qui, avec sa haute autorité en matière d'éducation, montre que l'entourage de l'enfant est responsable de toute son éducation et que celle-ci commence dans la famille. Il s'élève contre la tendance du jour à procurer à la jeunesse toutes sortes de jeux, alors qu'il serait plus important d'insister sur le besoin de repos. Un grand nombre d'élèves arrivent en classe dans un état qui ne leur permet pas d'accomplir un travail efficace parce qu'ils n'ont pas eu suffisamment de sommeil.

La causerie du Révérend Frère Joseph peut se résumer dans les six points qui suivent:

1.—L'enfant est le produit de son entourage.

2.—Le milieu par excellence propre au développement de l'enfant est le foyer familial.

3.—Quand l'intervention des organisations du Bien-Etre de l'Enfance devient indispensable, elles doivent s'efforcer de reproduire autant que possible la vie familiale.

4.—Le repos est aussi important sinon plus, au développement normal d'un enfant que les jeux ou les divertissements.

5.—Empêcher le mal plutôt que de le guérir doit être la devise de tout effort pour le bien-être de l'enfance.

6.—L'enfant étant créé pour le ciel tout ce qui est fait pour son véritable bien-être doit le rapprocher de sa véritable fin.

Allocution de Mgr Cherrier

Mgr Cherrier, vicaire général du diocèse de Winnipeg, représentant S. G. Mgr Sinnott, félicite les organisatrices de cette journée française de la Sauvegarde de l'enfance et tous les orateurs qui y ont pris part. Nous avons le droit, dit-il, de nous réjouir d'un mouvement qui est appelé à faire beaucoup de bien et dont nous ne manquerons pas de recueillir des fruits abondants. Dans une éloquente improvisation, le vénérable prêtre fait le rapprochement entre Moïse libérateur du peuple d'Israël et Jésus libérateur du monde entier, puis il montre l'amour du Christ se portant vers l'enfant et la femme. L'Eglise, conclut-il, avec ses institutions de charité, ne fait que mettre en pratique les enseignements du Maître.

Après quelques paroles de remerciements du président, l'honorable Juge Prendergast, les délibérations de la journée française prennent fin au chant de "Dieu sauve le Roi".

Réception aux délégués de la province de Québec

Le Cercle Provencher des Chevaliers de Colomb avait organisé un banquet en l'honneur de nos distingués visiteurs qui a eu lieu jeudi à l'hôtel Marlborough. M. Henri Deschambault présidait, ayant à ses côtés M. le Dr J.-A. Ranger et M. Arthur Saint-Pierre. Le lieutenant-colonel Amyot, que des devoirs de sa charge avaient obligé de partir la veille pour Régina, n'avait pu assister à cette petite fête.

Les autres convives étaient: le R. P. Normandin, O.M.I., Dr E. Longpré, Dr J.-J. Trudel, Thomas Gagnon, J.-A. Hébert, Louis-Philippe Gagnon, Henri Lacerte, Roméo Pelletier, J.-N. Landry, J.-T. Beaubien, Eugène Dufresne, Ernest Gagnon, W. Fournier, P.-A.-L. Mercier, Donatien Frémont.

M. Henri Deschambault a remercié les visiteurs d'être venus nous apporter le salut de la province de Québec et a exprimé le plaisir que nous avions eu à les recevoir.

M. Arthur Saint-Pierre a loué la charmante hospitalité des Canadiens de l'Ouest et dit que lui et ses compagnons garderaient le meilleur souvenir de leur voyage à Winnipeg et à Saint-Boniface.

M. le Dr Ranger a dit combien il avait été heureux de se trouver ici dans une atmosphère idéale de patriotisme et de fierté nationale, au contact de l'élite de la population française de la province. Il a déclaré qu'il n'avait jamais vu un hôpital aussi bien aménagé que l'hôpital de St-Boniface et qu'il avait été émerveillé d'apprendre que l'architecte de cette magnifique institution n'était autre que la provinciale de la communauté des Soeurs Grises.

Le R. P. Normandin a dit quelques mots de l'oeuvre accomplie dans sa paroisse du Sacré-Coeur, qui est tout à l'honneur des Canadiens français de Winnipeg.

M. Henri Lacerte a indiqué de quels services nous sont des visites de ce genre pour dissiper certains préjugés et améliorer les relations entre les deux éléments de notre population.

L'Oeuvre de la Goutte de Lait

Mme Jules Tessier, épouse du sénateur Tessier, de Québec, fondatrice et président de l'Association québecoise de la Goutte de Lait, a donné aux congressistes une étude très attachante de cette oeuvre qui accomplit tant de bien dans la province de Québec. Nous espérons être en mesure de mettre cet intéressant travail sous les yeux de nos lectrices dans un prochain numéro.

Remerciements

Mme P.-E. Marchand, avant de repartir pour l'Est, a voulu exprimer sa gratitude une dernière fois à tous ceux et toutes celles qui lui ont facilité sa tâche d'organisatrice du congrès. Elle offre à tous ses sincères remerciements par la voie du journal.

LA SANTE DE NOS ENFANTS

Le rôle de l'infirmière provinciale du Bureau d'Hygiène

Mlle Anna Blais, infirmière du Bureau d'Hygiène du Manitoba, a perdu son père à l'âge de dix ans et a quatorze ans elle a dû entreprendre de faire son chemin seule dans la vie. C'est la raison pour laquelle elle a toujours eu de la sympathie pour les petits et s'est donnée de tout coeur à la tâche de garde-malade visitrice des écoles.

La causerie de Mlle Anna Blais sur "La santé des enfants", pleine d'aperçus et de conseils pratiques a été vivement goûtée de l'auditoire et a produit une très heureuse impression sur nos distingués visiteurs de l'Est.

Qu'entendre par "bien-être de l'enfance"

La conférencière établit qu'un programme d'activité en faveur de l'enfance doit comprendre le côté spirituel, le côté mental et le côté physique. Ce programme poursuit lui-même deux buts également très importants: il doit être protecteur et éducateur. Nous ne pouvons pas négliger le spirituel dans la vie de l'enfant, au détriment de son état mental et physique. Nous ne pouvons pas, non plus, négliger l'état mental sans nuire au spirituel et au physique. Négliger l'état physique de l'enfant serait négliger le temple qui contient la partie divine, l'empêcher de développer en lui et de poursuivre la carrière qui lui a été assignée par Dieu.

La loi oblige chaque municipalité ou district à avoir au moins un officier de santé. Combien y a-t-il de gens qui savent vraiment apprécier l'importance de la tâche d'un officier de santé, et combien mettent en pratique les conseils donnés qui souvent, s'ils étaient suivis, épargneraient aux municipalités des milliers de dollars?

Qu'arriverait-il, par exemple, si les maladies contagieuses n'étaient pas surveillées de près par l'officier ou le médecin? Combien d'enfants, dans nos villes et nos campagnes, sont affectés de la vue, de l'ouïe, ou d'autres défauts physiques qui auraient pu être empêchés, si on avait suivi les conseils donnés!

Il est impossible d'instruire un enfant qui n'est pas dans un état de santé normal. Souvent l'enfant n'est pas compris et souffre sans savoir pourquoi.

Il est très essentiel d'habituer l'enfant dès son jeune âge à la propreté. Il n'est pas absolument nécessaire qu'il sache et qu'il comprenne ce que sont les germes des maladies, les microbes, etc.; le point capital est de lui faire contracter des habitudes de propreté et ceci doit être enseigné à l'école et à la maison.

Nos écoles rurales

Mlle Blais jette un coup d'oeil en passant sur nos écoles rurales. Est-ce que tout y est en règle pour satisfaire aux besoins de l'enfant et ne pas nuire à sa santé? Pourquoi ne pas donner aux écoles le même soin que nous donnons à nos maisons? Pourquoi ne procurons-nous pas au moins une tasse de breuvage chaud à l'enfant qui est obligé de prendre son goûter à l'école?

Les infirmières du bureau d'hygiène

Le service des infirmières du bureau d'hygiène, bien qu'il dépende du gouvernement, n'est sujet à aucune influence politique. L'infirmière provinciale est l'institutrice de la santé. Elle fait l'inspection des enfants à l'école pour découvrir les symptômes de maladies ou les défauts physiques; elle voit à la condition sanitaire des écoles, donne des conseils d'hygiène aux élèves et aux maîtres; elle fait au besoin, l'examen individuel des enfants pour ce qui concerne la vue, l'ouïe, les dents, la gorge, le nez, etc.; elle visite les maisons privées et avise les mères en tout ce qui regarde leur santé et celle de leurs enfants. La garde-malade assiste l'officier de santé en découvrant et en enrayant les maladies contagieuses; en ceci elle épargne aux municipalités des milliers de dollars.

Mais sachons qu'en tout cela, la garde-malade provinciale ne peut réussir seule: il lui faut la sympathie des intéressés, l'appui des officiers municipaux et des citoyens [illegible] qui peuvent être assurés que l'infirmière du département sera toujours prête à [illegible] de éclairer et dévouée chaque fois qu'il s'agira de la santé des [illegible].

Mgr Rhéaume a pris possession de son siège épiscopal

Ottawa. — Sa Grandeur Mgr Louis Rhéaume, évêque de Haileybury, a pris possession de son diocèse le 11 septembre à New Liskeard. [illegible] la lecture de ses bulles [illegible] l'évêque en charge du diocèse de Haileybury, dont le siège épiscopal est vacant depuis la mort de Mgr Latulipe.

Mgr Louis Rhéaume sera sacré évêque le 18 octobre prochain, en la fête de saint Luc, évangeliste, à la basilique d'Ottawa. L'évêque consécrateur sera Sa Grandeur Mgr Médard Emard, archevêque d'Ottawa.

WEYBURN, Sask. — Frank Leyis, employé de l'hôpital [illegible] de Weyburn, a été tué à coups de [illegible] à la tête par Fred. Dewson, l'un des patients, dans un accès de folie furieuse.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 18 SEPTEMBRE 1923 NUMERO 15

Faisons comprendre aux jeunes filles que la plus grande gloire à laquelle elles puissent rêver n'est pas d'être grande artiste, ou musicienne, ou femme de lettres, mais mère d'une nombreuse famille.

Mme P.-E. MARCHAND.

LA LIBERTÉ

La manière de vivre et l'alimentation jouent un grand rôle dans la préservation des maladies. Il faut instruire les pères, les mères et les enfants de leurs devoirs par rapport à la santé.

Lieutenant-colonel J.-A. AMYOT.

LES SANS-PATRIE

C'est un entrefilet de la *Free Press*, de Winnipeg, du 13 courant, qui nous inspire aujourd'hui. Il lui arrive si rarement de s'entendre avec nous, surtout en matière scolaire, que nous sommes heureux de profiter de l'occasion qui nous est offerte. On y parle de livres de classe recommandables par ailleurs, mais neutres au point de vue patriotique.

Ce serait donc vrai, maintenant qu'elle se croit solidement établie dans nos écoles au point de vue religieux et qu'elle semble travailler efficacement dans un grand nombre de cas à nous donner des "sans-Dieu", la neutralité tenterait de nous donner des "sans-patrie". Et le confrère en gémit.

Pourtant il ne peut être question que d'un nouvel effort, car en réalité il y a *belle lurette* que notre régime scolaire manque de sens patriotique.

Si l'on veut élever une génération qui aimera son pays, il faut de toute nécessité lui apprendre à connaître et à aimer tout ce qu'il y a de beau et d'aimable dans les choses de chez nous, en commençant par ce qui nous touche de plus près et en inspirant à l'enfant une véritable fierté nationale et un grand esprit de fraternité pour toutes les nationalités qui habitent ce pays, surtout à l'égard des deux grandes races qui se partageront les responsabilités et les gloires de l'avenir comme elles l'ont fait dans le passé. C'est élémentaire, et c'est juste ce qui ne se fait pas depuis presque toujours au Manitoba.

Prenez le programme officiel des études dans nos écoles publiques en 1923. Il ne diffère pas sensiblement, sous le rapport que nous soulignons, des programmes qui l'ont précédé. Il n'est question d'aucun enseignement de l'histoire avant la cinquième année d'assistance scolaire. Et alors pensez-vous que l'on se met de tout coeur à l'enseignement de l'histoire du Canada, comme pour reprendre le temps perdu? Vous n'y êtes pas. C'est la *British History* depuis les temps préhistoriques jusqu'en 1485 qui va apprendre à nos enfants qu'ils n'ont pas poussé comme des champignons dans le monde. En sixième année, on continue encore l'histoire d'Angleterre, puis on attaque l'histoire du Canada. En septième année, sans cesser d'apprendre l'histoire de l'Angleterre, on passe au travers de l'histoire de notre pays. C'est antipédagogique autant qu'antipatriotique.

Encore, si le manuel officiel de Duncan était un de ces livres aux vues larges et justes, on pourrait se consoler à la pensée que si l'enseignement de l'histoire du Canada arrive trop tard dans nos écoles, il finit enfin par arriver. Mais allez-y voir! Quel fanatisme rusé et étroit dans ce petit volume! Comme il sait habilement fermer les yeux ou glisser légèrement sur une foule de choses importantes au point de vue français et religieux! Comme il sait semer délicatement par-ci par-là des interprétations qui trahissent une pointe très accentuée de sectarisme et de francophobie! En sorte que ce livre, loin de favoriser la bonne entente, la sape par sa base. Car on ne peut guère supposer que chez nos instituteurs et chez nos institutrices, les connaissances historiques se bornent au petit manuel de Duncan. Force leur est donc, pour rendre justice à leurs élèves et leur apprendre la vérité, de corriger et de compléter le manuel que l'on met entre leurs mains. Jugez de l'impression que cela produit sur les jeunes cerveaux franco-canadiens surtout. "Les Anglo-Canadiens protestants sont jaloux de nos gloires nationales et religieuses. Ils ne veulent pas que nous apprenions à les connaître", se disent-ils.

Ceux qui, comme nous, gémissent de la neutralité patriotique d'un grand nombre de nos manuels scolaires feraient bien d'insister pour que l'enseignement de l'histoire se donne dans nos écoles manitobaines d'une façon effective et de manière à ne pas heurter de front ni autrement les aspirations nationales de qui que ce soit.

Comme lorsqu'il s'est agi de la prohibition, que ne mettent-ils sous les yeux de leurs lecteurs ce qui se fait dans la province de Québec. Là on n'a pas seulement peur de la doctrine des "sans-patrie", on prend les moyens de se garer contre pareil malheur. On ne croit jamais l'enfant trop jeune pour lui parler d'histoire du Canada. Dès la première année, cet enseignement prend la forme d'historiettes et d'anecdotes. Et graduellement, pendant six années, on lui apprend à connaître et à aimer sa province, sa race, ses ancêtres, son pays, ses concitoyens de toute origine. C'est tout un chapitre des *Règlements du Conseil de l'Instruction publique de Québec* qu'il faudrait transcrire et traduire pour le mettre sous les yeux de nos concitoyens de langue anglaise. Et ensuite, comme le veut la logique et la saine pédagogie, on traverse les mers pour faire connaître à la jeune génération les choses de l'Europe. Chaque pays à peu près y passe à son tour. C'est le bon moyen d'éviter la plaie des "sans-patrie" qui sévit en plusieurs pays de nos jours et d'élever une génération éclairée et saine dans son patriotisme.

JEAN-PIERRE.

De-ci de-là

La Conférence de la Sauvegarde de l'Enfance

La journée française du congrès de la Sauvegarde de l'Enfance a remporté un beau succès qu'il nous est agréable d'enregistrer. Notre population a fait son devoir en répondant généreusement aux bonnes dispositions manifestées à son égard par les têtes dirigeantes du Conseil du Bien-Etre de l'Enfance. Mais nous devons [illegible] gués délégués de la province de Québec d'avoir si brillamment représenté, dans la circonstance, l'élément français tout entier du pays.

Le public d'élite qui a entendu nos compatriotes parler avec autorité, et dans un anglais impeccable, sur les différents sujets à l'étude, était visiblement impressionné. Beaucoup de préjugés se dissipent toujours à des contacts de ce genre et la lumière jaillit parfois dans les esprits d'une manière inattendue.

Un système d'école défectueux

Nous en avons eu un exemple frappant sous les yeux au cours du congrès. Au dîner du mercredi, l'orateur était M. Arthur Saint-Pierre; à noter qu'il était le seul orateur et qu'il parlait en anglais. La présidente était Mme J. Hannington, et en se levant pour présenter le professeur de l'Université de Montréal, après avoir dit que jamais elle n'avait tant regretté de ne pas pouvoir s'exprimer en français, elle ajouta: "Il y a quelque chose de radicalement défectueux dans notre système d'éducation si, me trouvant assise à cette table d'honneur avec des personnes de langue française, je ne puis leur souhaiter la bienvenue dans leur langue qui est cependant l'une des deux langues officielles au pays."

Aucun journal de Winnipeg n'a reproduit ces paroles de Mme Hannington. On peut être assuré néanmoins qu'elles n'ont pas été perdues et que tous les congressistes en ont saisi l'éclatante vérité.

Une branche française du Bien-Etre de l'Enfance

Un autre résultat encore plus tangible de notre participation active à cette conférence, c'est la création d'une branche française du Conseil du Bien-Etre de l'Enfance. La dévouée organisatrice de notre journée française, Mme P.-E. Marchand, en est la représentante dans le comité exécutif. On l'autorise à se choisir un comité composé de trois hommes et de trois dames. L'influence franco-catholique est donc assurée de s'exercer librement désormais dans cette puissante organisation et nul doute qu'elle réussira à contrebalancer heureusement certains courants plus ou moins dangereux pour nous.

Le "Wheat Pool" en panne

Il y a quelque chose de décevant dans l'insuccès de la campagne du *Wheat Pool*, si la grande majorité de nos fermiers, comme on le prétend, est en faveur de ce système de vente du blé. L'incapacité où l'on s'est trouvé de réunir la somme de contrats requise, même en tenant compte de la brièveté du temps mis à la disposition des organisateurs, semble indiquer néanmoins que l'enthousiasme de la première heure ne s'est pas maintenu.

Les cultivateurs de l'Ouest sont en faveur du principe de la vente coopérative, fort bien; mais un grand nombre d'entre eux hésitent lorsqu'il s'agit de se lancer dans la pratique, avec les risques inévitables qu'elle comporte. Il n'y a pas de doute que le contrat de cinq ans a été le grand obstacle au succès immédiat du *Wheat Pool*. Et pourtant, les chefs du mouvement sont justifiables de demander ce minimum de garanties pour parer aux aléas d'une entreprise nouvelle et de large envergure. Il y a conflit entre la foi dans le principe coopératif et une certaine prudence bien naturelle.

En tout état de cause, le *Wheat Pool* ne pourra vraisemblablement fonctionner que l'an prochain. D'ici là on trouvera peut-être le moyen de mettre tout le monde — ou à peu près — d'accord.

D. F.

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE

La presse américaine se montre, dans son ensemble, favorable au point de vue français

Les notes du gouvernement anglais, les discours de ses ministres, les attaques et les ripostes de sa presse officieuse ne sont que les diverses étapes d'une campagne de propagande bien agencée et qui vise surtout à modifier l'opinion américaine et à la capter au profit du point de vue anglais. Il est probablement loin de la pensée des hommes d'Etat anglais d'en venir à un conflit armé avec la France. La Manche a été rendue trop étroite par le progrès des armes modernes. Tenue autrefois par une flotte, elle constituait une barrière infranchissable, mais il n'en est plus de même avec les avions, les sous-marins et les canons à longue portée. L'Angleterre compte sur l'opinion mondiale pour faire céder la France, l'obliger à quitter la Ruhr et à se plier à ses conditions.

C'est aux Etats-Unis que la propagande anglaise agit. Voyons dans quelle mesure elle y a été heureuse.

L'Oregonian, Portland, Oregon, après avoir rappelé la parole de Lord Birkenhead, qu'on "encouragera d'abord la France à entrer dans la Ruhr et qu'on lui commande maintenant d'en sortir au prix d'une humiliation nationale", ajoute que l'Angleterre agit ainsi "par crainte que la France forme une alliance économique entre la Ruhr et la Lorraine et s'assure par là la suprématie dans le monde de l'acier en Europe".

La Tribune de New-York, écrit que si ces deux alliés, économiquement en rupture depuis le jour de l'armistice, "s'unissaient une fois de plus, l'Allemagne aurait une bien maigre chance d'éviter de payer de substantielles réparations".

Un autre journal de Portland ajoute: "L'Angleterre craint pour l'Allemagne la ruine économique et la rupture de son unité si l'occupation de la Ruhr continue, et, par ricochet, la ruine de tout le continent et avec lui du commerce anglais. La ruine et la banqueroute de l'Allemagne n'effraient pas la France. Les Français considèrent que la ruine économique de l'Allemagne a été de propos délibéré voulue par les Allemands, ils contestent même qu'elle le soit. La richesse de l'Allemagne existe encore et elle s'est fort accrue depuis quatre ans."

Ce ton sympathique se retrouve dans toute la presse américaine. Le Age-Herald, de Birmingham, affirme que la "France a la sympathie du monde entier" et qu'elle "n'a occupé la Ruhr que parce que l'Angleterre a flanché au moment critique". "Non seulement, poursuit le même journal, elle a fait la seule chose logiquement possible, mais elle finira encore par obtenir dans la suite les rentrées de fonds auxquelles elle a droit". Et toujours aussi énergiquement, le même journal ajoute: "La politique sans conscience de l'Allemagne de répudier ses engagements, de déprécier délibérément sa monnaie, de représenter avec persistance sous un faux jour sa situation économique, cette politique là n'a pas droit à la sympathie mondiale. Qu'est-ce que cela peut faire si l'Allemagne doit souffrir pour remplir de justes obligations? Elle a bien fait souffrir tout le reste de l'univers. Pourquoi pardonner à l'Allemagne et condamner la France qui ne cherche rien autre chose que la justice? C'est quelque chose qu'un honnête homme ne peut pas comprendre."

"La France a le haut du pavé et elle ne reculera pas d'un "iota", écrit le News and Courrier, de Charleston. C'est aussi le sentiment du Transcript, de Boston, et du Post, de Chicago. Selon ce dernier, "La France comprend qu'elle doit se protéger contre toute agression possible de l'Allemagne". Le Journal de Providence note avec amertume que la réponse de Lord Curzon ne souffle pas un mot de la protection à laquelle la France a droit.

Règle générale, les commentaires de la presse américaine ne sont pas flatteurs pour Lord Curzon. Le Times de New-York écrit de la réponse de Lord Curzon qu'elle est de sa plus mauvaise manière et que c'est aussi maladroit que note peut l'être. "Personne, écrit-il, n'aime se faire faire la leçon d'une façon aussi hautaine". La Tribune de South Bend déclare que la note de lord Curzon "recueillera une bien maigre approbation de ce côté-ci de l'océan", tandis que deux journaux très lus de Philadelphie, The Public Ledger et The Inquirer, s'accordent à reconnaître que "presque chaque mot de la note semble avoir été choisi dans un but de propagande, spécialement aux Etats-Unis". "On doit en inférer, ajoute The Inquirer, que cette note avait pour but de présenter la France sous un si mauvais jour aux autres nations que ces dernières devraient moralement porter jugement contre elle".

Au News and Observer, de Raleigh, il semble que "la Grande-Bretagne est prête à sacrifier la France pour aider l'Allemagne, car elle sait qu'une Allemagne restaurée signifiera un commerce anglais plus prospère". Le correspondant du Public Ledger à Paris écrit que le gouvernement français n'a pas tardé à se justifier de l'accusation d'occupation illégale de la Ruhr en produisant à l'appui de sa conduite une série de documents portant la signature de premiers ministres anglais. "Si la France avait pu mener rapidement à terme son entreprise, écrit le Free Press de Détroit, il est plus que probable que l'on n'aurait jamais entendu parler d'illégalité". "L'opinion actuelle de la Grande-Bretagne, selon le News de Newark, arrive en retard et elle semble plutôt un habile stratagème pour ameuter l'opinion publique contre la France."

Si, comme on l'affirme, la propagande américaine a été très active aux Etats-Unis, on ne saurait dire qu'elle y ait été très efficace; le souvenir de la guerre y est encore trop vif.

BLONVILLE.

CHRONIQUE DE FRANCE

Les feux de forêts — Les auto-cars — Siki, le "boxeur scientifique" — Et la Ruhr?

(Service spécial de la "Liberté")

Les feux de forêts

Nous avions cru jusqu'à présent que les grands incendies de forêts étaient un fléau particulier du Canada. Nous n'avons plus rien à vous envier. Nous venons d'avoir toute une série d'incendies de forêts, aussi terribles, sinon plus, que ceux du Canada.

De tous côtés parviennent des nouvelles désastreuses: de Fontainebleau, de Perpignan, de Toulouse, de Buzet du Tarn, de Toulon, etc.

C'est surtout dans le Midi que le fléau semble s'être abattu avec le plus de vigueur.

Devons-nous attribuer ces incendies à la chaleur vraiment exceptionnelle que nous avons subie cet été? La chose est bien possible. Ce qui est certain, c'est que notre splendide forêt de l'Esterel, bordant naguère encore le rivage méditerranéen sur une longueur de quarante kilomètres, est absolument détruite. Il n'en reste plus rien.

La forêt légendaire de la fée Esterel n'est plus aujourd'hui qu'un moutonnement de crêtes carbonisées. C'est une perte irréparable, un des plus beaux joyaux de notre patrimoine qui disparaît. Le coeur se serre devant cette dévastation.

Avec l'Esterel meurt une des plus belles légendes de France, car chez nous, chaque forêt a sa légende qui est toujours une légende de fées. Des lambeaux de ces féeries semblent accrochés aux branches mêmes de nos arbres séculaires.

La forêt légendaire de l'Esterel n'existe plus, elle n'est qu'un cadavre décharné!

Les auto-cars

Après les incendies de forêt, ce qui impressionne fortement ici l'opinion publique ce sont les accidents d'auto-cars. Nous appelons ainsi de grands autos pouvant porter une quarantaine de touristes. Ces véhicules font des excursions en province, au bord de la mer, dans les montagnes.

Dans l'espace d'une semaine on a compté cinq accidents, cinq auto-cars tombés dans les ravins qui bordent les routes des Pyrénées, des Cévennes ou des Alpes.

Les morts sont nombreux. Ce qu'il y a de plus lamentable c'est que toutes ces victimes sont des étrangers. Beaucoup d'entre eux avaient négligé de s'inscrire à l'hôtel, d'autres n'avaient ni passeport, ni papiers. On ne pourra jamais les identifier.

Siki

Ne pas parler ici du bon nègre Siki, laisser ignorer à nos amis de l'Ouest canadien les faits et gestes d'une personnalité si parisienne serait, de la part de votre chroniqueur, un oubli impardonnable.

Il n'est pas d'ouvrier à Paris, pas d'enfant des écoles, pas de petit bourgeois, pas la plus modeste des marchandes des quatre saisons, pas le plus humble des cireurs de bottes qui ne se vante d'avoir serré la main à Siki. Une poignée de mains de Siki, cela porte bonheur.

On peut ignorer l'Académie, l'Institut Pasteur, Poincaré, Rostand le fils, mais il n'est pas permis d'ignorer Siki.

Siki est l'enfant gâté de Paris. Tous les journaux du soir, journaux éminemment parisiens, nous racontent ses prouesses, sa résistance aux coups de poing, ses qualités exceptionnelles de boxeur, sa manière de vivre, ce qu'il fait le matin, ce qu'il fait le soir, ce qu'il ne fait pas, comment il dort, à quel endroit, tel jour précis, il a pris son apéritif, la dernière de ses excentricités, etc.

Car Siki est un excentrique; un jour il achète un lionceau et va se promener avec lui; un autre jour il dévalise une boutique de pâtisserie pour avoir le plaisir de payer la casse; un autre jour il provoque une panique en plein faubourg Montmartre.

La police parisienne est indulgente comme une maman pour ce grand enfant nègre. Mais, ces jours-ci, on raconte qu'il a fini par abuser de cette indulgence. Sa dernière incartade, dit-on, fut un peu trop forte et la police a fini par sévir.

En tout cas Siki n'aura pas son passeport pour l'Amérique. Il devait se rendre là-bas pour défendre le drapeau de la France. Son voyage est raté.

Il y a quelques jours à peine, j'ai eu l'occasion de rencontrer Siki, de serrer sa main "porte-bonheur" et de converser avec lui. Cet entretien a été dix fois suffisant pour me convaincre de l'irrémédiable vulgarité et de l'inintelligence de ce nègre boxeur; "boxeur scientifique", comme disent les journaux sportifs; "merveilleuse machine à combattre", comme le proclament solennellement les grands journaux. Le monde de la boxe? [illegible] beau monde tout de même!

Et la Ruhr?

Vous allez penser que le peuple de Paris est un peuple bien frivole pour s'intéresser à des gens comme Siki. Vous vous tromperez. Le peuple de Paris (mis à part bien entendu les métèques, les touristes, les innombrables barbares qui viennent se frotter à nous) est avant tout un peuple de bon sens.

Son plus grand souci est celui qu'il ne montre pas. Actuellement, c'est l'occupation de la Ruhr jugée par lui une fois pour toutes indispensable et salutaire. On peut même dire qu'on n'a jamais vu dans l'histoire une nation partager aussi unanimement la même opinion.

Que l'Angleterre le veuille ou non, que l'Amérique nous boude ou nous fasse risette, c'est entendu, nous ne reviendrons plus là-dessus: nous garderons la Ruhr tant que nous n'aurons pas de garanties.

La réponse de Poincaré, si claire, si française, ne laisse plus aucun doute à ce sujet. Et Poincaré, c'est tout le peuple français. On lui fait confiance.

Pardonnons donc à ce peuple de s'amuser à des enfantillages genre Siki. Ils ont si peu de conséquences!

Albert LARRIEU.

DESILLUSIONS

La note britannique qui, d'après la déclaration de M. Baldwin au Parlement anglais, devait éclairer l'opinion du monde, n'éclaire même pas celle du monde britannique. Après le premier mouvement d'admiration factice produit par quelques journaux connus pour leur germanophilie, a succédé un sentiment de dépression, autant dire de désillusion et même de blâme, à l'égard de la presse ministérielle.

Les arguments employés par le gouvernement anglais contre l'attitude de la France et de la Belgique sont tellement vains, les raisonnements sont tellement illogiques, les motifs allégués sont si contraires à la vérité et aux propres déclarations des prédécesseurs de M. Baldwin, que personne, maintenant, ne veut être l'auteur de ce que les journaux de Londres appellent "un acte de folie". De plus, le peuple anglais qui se vante de garder, même dans les cas les plus graves, un sang-froid derrière lequel s'abritent ses ressentiments, s'étonne du ton cassant, agressif et déplaisant dont on s'est servi pour parler à des alliés. Il n'est pas jusqu'au brutal esprit de mercantilisme qu'affiche le document, qui ne choque, du moins dans la forme, les manières des gens de la cité.

Et maintenant, c'est un concert de récriminations dont se font l'écho les plus grands journaux britanniques, tandis que d'autres, révélant les embarras des ministres, expliquent que personne ne veut prendre la responsabilité de la note.

M. Baldwin, dit-on, aurait eu la main forcée par lord Curzon, et ce dernier se retranche derrière le ministre du trésor. Ce sont là de bien piètres excuses. A qui fera-t-on croire que, ni au Foreign Office, ni à la présidence du Conseil, personne n'a lu et relu ce grave document, et que M. Baldwin y ait apposé sa signature sans en peser tous les termes?

Quoi qu'il en soit, l'opinion britannique se retourne très nettement contre les auteurs de la note que le Daily Chronicle qualifie de "maladroite", et tous les journaux, même les plus hostiles à la France, sont obligés de publier des lettres indignées de leurs lecteurs contre la politique du gouvernement à l'égard de ses alliés.

Le Times et l'Evening News, qui avaient applaudi trop vite au geste britannique, souhaite que la France ne garde point rancune à l'Angleterre et protestent contre l'idée qu'il pourrait s'en suivre une rupture de l'Entente.

Ils s'effraient, avec lord Rothermere, dans le Sunday Victoria, des conséquences qu'auraient pour la Grande-Bretagne cette rupture qui obligerait l'Angleterre à s'armer sur terre et dans les airs pour défendre seule un territoire "qui n'est plus une île" et qui est devenu "la cible la plus vaste et la plus vulnérable du monde".

Du côté de la France, jamais dans le passé et sur aucune question politique, on n'a vu une pareille unanimité, et M. Poincaré peut proclamer qu'il a, pour soutenir ses vues, la nation toute entière. Les assemblées départementales, elles aussi, dans leurs récentes réunions, ont tenu à manifester leurs opinions sur la politique extérieure et ont approuvé la conduite [illegible] du chef du gouvernement, aussi bien vis-à-vis de l'Angleterre que de l'Allemagne, de sorte qu'on peut dire que c'est la pensée de toute la France dont ces assemblées se sont faites l'écho.

A peine s'est-il trouvé une poignée de [illegible] pour souhaiter que la divergence de vues entre la France et l'Angleterre se termine par un accord. Tout le monde est de cet avis, mais ce n'est pas de la faute de la France si cet accord s'est rompu dans des conditions qui ne lui permettent pas de le rétablir sur les bases que le gouvernement britannique voudrait lui imposer.

Le plan de l'Angleterre, s'il était admis, conduirait la France infailliblement à démembrer le traité de Versailles, à sacrifier sa créance sur l'Allemagne, à lui enlever toutes les garanties qu'elle est en droit de retirer d'une guerre qu'elle n'a pas déclarée et d'une victoire qu'elle a chèrement achetée.

Dans un de ces accès de franchise qui le prenaient de temps à autre, M. Lloyd George s'écriait un jour, à la Chambre des Communes, que "priver la France des réparations qui lui sont dues serait la plus grande des iniquités."

C'est cependant à cette iniquité que les dernières propositions anglaises conduiraient la France s'il lui était possible de les accepter. L'opinion britannique, un moment trompée, commence à le comprendre et des voix éloquentes s'élèvent en Angleterre pour se refuser d'associer leur pays à une action aussi peu équitable.

Ce résultat, nous le répétons, est bien dû à la ténacité de M. Poincaré et à son inébranlable résolution de réclamer l'exécution d'un traité signé par tous les alliés; mais il est aussi la conséquence de la belle tenue de la France qui, sans défaillance, encourage et soutient la politique extérieure de son gouvernement.

On prétendait, jadis, que le peuple français était le plus léger de la terre. Il n'y paraît guère aujourd'hui, quand on compare son attitude et la froide tenue de son gouvernement à celle de ses alliés d'outre-Manche. La France aurait cependant quelque droit à se laisser aller à une certaine nervosité, en présence d'un voisin qui ne veut pas réparer ses dommages de guerre, et un allié qui encourage dans la résistance un ennemi qu'il a combattu à ses côtés. Mais la colère n'a jamais rien engendré de bon; le sang-froid et la ténacité sont des armes plus certaines.

J. L.

Livres à lire

Un Coco de génie

Par LOUIS DUMUR,

Paris, Librairie Plon, 1922.

"Nul n'est prophète en son pays" et "lorsqu'on n'est louangé que par sa mère et son curé, ça ne passe pas le seuil de la porte", sont deux proverbes qui, sous deux formes différentes, veulent dire la même chose, c'est-à-dire qu'il n'y a rien d'aussi difficile que pour une oeuvre de plus ou moins grand mérite de percer au point d'atteindre le grand public.

Ces réflexions me sont suggérées par une aventure désopilante dont un mien ami vient d'être le héros, ou, si l'on préfère, la victime. Cet ami, qui se pique de savoir un peu écrire, depuis quelque temps s'est mis en tête de composer des pièces de théâtre. Chacun son goût, n'est-ce pas? Il n'est pas question de dire si ce qu'il a produit jusqu'ici — une vingtaine d'actes en deux ou trois ans — a de la valeur ou n'en a pas, bien que certaines personnes réputées connaisseuses en ce genre de littérature ont cru pouvoir le complimenter plutôt chaudement. Mes remarques portent sur un autre point. Non seulement il écrit ces pièces, mais, le malheureux! — désir pourtant bien légitime chez un auteur — il aimerait à se faire représenter! Sous ce rapport, son succès, jusqu'à ce jour, a été peu de chose. Il n'habite ni Paris, ni Londres, ni New-York. Comme il appartenait, jusqu'à ces temps derniers, à une petite organisation d'acteurs amateurs que nous appellerons, si vous voulez, "Les Girouettes", il s'imagina, le naïf, de suggérer il y a quelques semaines, la représentation d'une petite comédie de lui en un acte à donnée patriotique. A quelques exceptions près, précisément sous l'étrange prétexte que c'était trop genre patriotique, ça ne prit point du tout avec les autres membres du club en question. A vrai dire, la véritable raison c'était que l'auteur était mon ami. Un écrivain

(Suite à la quatrième page)

LIVRES A LIRE

(Suite de la troisième page)

local! Vous comprenez que ça ne pouvait pas aller!

Alors, lui, que la chose commençait à amuser, s'y prit autrement; il écrivit quelque chose en plusieurs actes de genre tout à fait différent et tirant plutôt sur le grotesque; il présenta cela sous deux noms de plume et sous un titre quelconque, disons "Le présent hindou". Cela plut. Il eut soin de demander si l'on trouvait ça bien et tous, à une ou deux exceptions près, l'assurèrent que c'était intéressant, que cela serait bien reçu. On alla même jusqu'à dire que du moment que cela plaisait à la lecture, ça ne pouvait manquer d'avoir un véritable succès sur la scene, etc., etc. Bref, je ne dirai pas un vrai enthousiasme, mais presque. Soudain, l'information filtra que la pièce était de mon ami. Il n'eut que le temps de retirer son autorisation de la jouer, avant qu'on la lui jetât à la figure! Et il rit encore de sa mystification de quelques jours! Il va sans dire qu'il n'est plus "Girouette"; il a eu soin de donner sa démission avant qu'on l'invitât à le faire.

Cette aventure de mon ami m'a remis en mémoire un livre assez curieux et tout récent de Louis Dumur. L'auteur est en voyage dans un petit patelin où résident des parents qu'il a l'habitude de visiter de temps à autre au temps des vacances. Un soir dans une réception chez un des notables de l'endroit, il assiste à la lecture d'une pièce de vers par un jeune homme du pays, et remarque qu'autour de lui tout le monde se moque du poete. A Dumur la chose ne paraît point si risible, le poème le frappe comme étant quelque chose de très bien, seulement il lui semble qu'il l'a déjà entendu ou lu.

A quelques jours de là, il a occasion d'aller au grenier de la maison de son parent pour y chercher un livre. Il tombe sur un volume des "Orientales", de Victor Hugo et il y trouve la poésie déclamée par le jeune homme. Il croit alors avoir affaire à un vulgaire plagiaire et se propose de lui dire son fait. Il le rencontre à quelque temps de là assis au pied d'un arbre, occupé à écrire. Il s'intéresse immédiatement à son travail et découvre qu'il écrit des vers; du premier coup Dumur reconnait une poésie de Lamartine. Il questionne le plagiaire qui lui répond avec tant de bonne foi qu'il n'a jamais lu les "Orientales" ni la poésie de Lamartine en question que l'auteur n'y comprend plus rien. Le jeune homme emmène l'auteur chez lui et lui montre une tragédie supposée de son crû: c'est une copie d'Athalie de Racine. L'auteur est abasourdi. "Malheureusement, dit le jeune homme d'un ton abattu, j'ai beau lire mes oeuvres aux gens d'ici, on me rit au nez, et tous sans excepter l'instituteur, trouvent ce que j'écris bête et idiot." Ceci abasourdit l'auteur bien davantage. Ne sachant plus quoi penser, il rentre chez son oncle pour ruminer à tout cela. Ce soir-là, il monte de nouveau au grenier et s'y attarde dans la lecture de divers bouquins. Il fait un clair de lune superbe. Soudain une ombre apparaît à la lucarne. L'auteur éteint précipitamment sa chandelle et se cache. C'est notre jeune homme qui entre en chemise et, au clair de lune, lit tant que la lune donne par la lucarne; il s'en retourne ensuite par les toits comme il est venu. L'auteur a la clef du mystère: le jeune homme est un somnambule qui reproduit à l'état de veille ce qu'il a lu dans son sommeil.

Morale qui découle de cette histoire, mais dont l'auteur ne dit rien: du moment qu'une oeuvre littéraire — il en est de même des autres — ne porte pas le nom d'un écrivain fameux, pour un tas de gens qui n'ont qu'un vernis de connaissances et ne voient pas d'eux-mêmes la différence entre ce qui a du mérite et ce qui n'en a point, ça ne vaut rien. Et qu'on ne croie pas que ces gens-là vivent tous dans les petits patelins! C'est souvent le contraire. Du moins mon ami l'affirme.

Dumur ne pose pas au critique; il fustige d'autant mieux certain travers parfaitement ridicule qui a toujours existé et existera toujours, les Anglais — chez qui il existe très peu — ont un terme délicieux pour l'exprimer: "petty jealousy". C'est cette petite jalousie qui est cause que tant d'écrivains de mérite — oh! je ne prétends pas que mon ami soit de ce nombre! — végètent dans une médiocrité relative et que leurs oeuvres ne sont jamais connues. Dans notre grande famille française, l'envie pousse des racines si profondes qu'il est presque aussi impossible de l'extirper que pour un cultivateur de débarrasser son champ des chardons qui l'ont infesté. Mais peut-être ce défaut national est-il une bonne chose après tout. Je le préfère presque à cette admiration mutuelle que l'on trouve si fréquemment dans certains milieux où chacun fait sa petite roue. Le vrai talent que rien ne rebute percera tôt ou tard en dépit des obstacles, sans non plus qu'il lui soit chaque fois nécessaire de passer par les transes et la misère par lesquelles ont passé tant d'hommes de vrai mérite. La société pour être bien balancée dans sa composition, doit comprendre toutes sortes de gens: les ignorants et les envieux y jouent leur rôle utile comme les autres.

LE CRITIQUE

LA POLITIQUE D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT

On ne veut que de bons immigrants, déclare l'hon. M.-J.-A. Robb

Ottawa. — L'hon. M.-J.-A. Robb, ministre de l'immigration, a annoncé hier la politique d'immigration du gouvernement King, dans une déclaration communiquée à la presse.

"Comme l'Ouest canadien est assuré d'une récolte énorme et que le retour de meilleurs jours commence à se faire sentir, non seulement pour l'agriculture mais pour les autres industries, des plans sont à l'étude pour parer aux besoins de la prochaine saison, dans l'espoir que l'immigration au Canada s'accroîtra remarquablement.

"Les restrictions qui avaient été placées sur l'immigration durant la période de relèvement et qui ont été pour la plupart déjà abolies, ont fait naître des doutes dans l'esprit de bien des gens qui se demandaient comment ils seraient accueillis ici et comment ils pourraient y vivre. Nous pensons que le moment est arrivé d'étendre nos opérations dans le but d'encourager l'immigration le plus possible, à celle des classes que le Canada peut maintenant absorber.

"Alors qu'il y a des gens qui se proposent d'émigrer ici et qui ne conviennent pas à notre pays mentalement et physiquement, ou parce qu'ils appartiennent à des races qui ne peuvent s'assimiler à la population sans occasionner une perte sociale ou économique pour le Canada, il y a des milliers et des milliers d'ouvriers en Grande-Bretagne et dans l'Europe continentale qui représenteraient une valeur pour le pays si nous pouvions leur procurer de l'emploi.

"Une politique d'immigration adéquate exige, si le Canada veut accroître sa population, que la qualité prime sur la quantité, que l'immigration britannique tienne la première place et que le choix des nouveaux citoyens canadiens s'attache surtout aux aptitudes physiques, industrielles et financières ainsi qu'à la puissance d'absoprtion du Dominion.

"Nous avons surtout besoin d'immigrants capables et désireux de coloniser et de contribuer au développement agricole. L'absence de capital ne barrera pas la route à ceux qui ont du coeur et des bras et qui sont résolus à réussir.

"Nous ouvrirons nos portes à ces classes qui sont aptes à réussir et dont nous avons besoin, et dans l'intérêt du Canada et des immigrants, nous nous efforcerons de déterminer leurs aptitudes autant que possible avant leur départ de leur propre pays. Des facilités seront offertes pour favoriser l'immigration des ouvriers et des colons au Canada chaque fois que nous en sentirons le besoin.

"Comme les Iles britanniques ne peuvent à elles seules nous fournir un quotient suffisant d'agriculteurs, nous nous efforcerons d'encourager l'immigration au Canada dans l'Europe continentale et les Etats-Unis."

La déclaration dit, en terminant, que pour accommoder davantage les ouvriers et les colons, la commission de placement des soldats a été alliée au département de l'immigration.

Nouvelles brèves

OTTAWA — Le département de la défense étudie la question de l'établissement d'un dépôt de remonte à Winnipeg.

CALGARY — On a encore besoin d'un millier d'hommes pour les moissons dans l'Alberta et la Saskatchewan.

NEW-YORK — David Lloyd George arrivera à New-York le 5 octobre. Il sera à Winnipeg les 13 et 14 du même mois.

OTTAWA — Le gouvernement canadien lance une proclamation au nom de l'appel de la Croix Rouge pour venir en aide aux sinistrés du Japon.

OKLAHOMA City, Okla. — Le gouverneur Walton a proclamé la loi martiale dans tout l'état d'Oklahoma et toutes les troupes de la garde nationale sont sur pied pour combattre l'organisaion du Ku Klux Klan.

MONTREAL — L'hon. W. Mackenzie King, premier ministre du Canada, s'embarquera le 21 septembre à bord du "Montcalm" pour aller assister à la Conférence impériale.

DUBLIN — Le nouveau parlement irlandais se réunit mercredi.

VANCOUVER — Tom Moore a été réélu président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

SASKATOON — Vingt-deux chevaux ont péri dans l'incendie d'une grande écurie sur la ferme de C.-A. Trask, à cinq milles au nord de Harris.

BERLIN — L'ambassade soviétique dit que la rumeur d'une révolte à Moscou et de l'assassinat de Léon Trostky est fabriquée de toutes pièces.

WINNIPEG — Jas.-A. Richardson a été élu président du Grain Exchange de Winnipeg pour 1923-24.

MONTREAL — Le juge Demers a fixé le nouveau procès de Raoul Delorme pour le terme de novembre.

OTTAWA — On apprend qu'à la suite de l'admission de l'Etat Libre d'Irlande dans la Ligue des Nations à Genève, le président Cosgrave a été reçu à dîner par l'hon. G.-P. Graham qui, avec sir Lomer Gouin, représente le Canada à l'assemblée.

LONDRES — Trois syndicalistes ont tenté sans succès d'assassiner le premier ministre Silva, au Portugal.

TORONTO — Le premier ministre Ferguson a décidé de ne reconnaitre qu'un seul groupe d'opposition, celui des libéraux.

PARIS — Le "Temps" annonce que 80 maisons françaises participeront à la foire internationale de Vienne, Autriche. L'attaché commercial déclare qu'elles ont fait des affaires intéressantes et que le commerce français en Autriche a un bel avenir.

Vocations religieuses au Manitoba

La "Semaine religieuse" de Montréal, numéro du 30 août dernier, publiait la liste des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie qui ont prononcé leurs voeux le 5 août à Montréal. Nous avons cru intéresser les lecteurs de notre journal en recueillant au passage les noms des jeunes filles du Manitoba qui se trouvent sur cette liste.

Sr Clovis-Marie (Joséphine Saint-Amant), Saint-Jean-Baptiste; Sr Mary-Immaculate (Margaret O'Donnell), Winnipeg; Sr Marie-Jules-Fernand (Germaine Dostert), Saint-Charles; Sr Marie-Laurent (Blanche Paradis), Sainte-Agathe; Sr Rose-Parmélia (Marie-Ange Lemoine), Sainte-Agathe; Sr Margaret-Cecilia (Irene King), Arnaud; Sr Marie-Véronique (Yvonne Gobel), Winnipeg; Sr Miriam-Rose (Josephine Burt), Winnipeg; Sr Marie-Bertheline (Adéline Granger), Saint-Jean-Baptiste; Sr Marie-Agnès de Jésus (Albina Bleau), Saint-Boniface.

Cette floraison de vocations religieuses au Manitoba prouve que les nôtres d'ici n'ont pas dégénéré et que le sol manitobain peut produire autre chose que du blé.

Le transport de la récolte de l'Ouest

Comme le temps approche d'écouler vers l'est la moisson considérable des provinces des Prairies et comme les propriétaires de vaisseaux des Etats-Unis refusent de s'occuper du transport d'après les conditions de la nouvelle loi du transport sur les Lacs qui les oblige à fournir des tarif, tous les vaisseaux canadiens des Grands Lacs ont reçu l'ordre par télégraphe de se rapporter à Fort William ou Port Arthur cette semaine, afin de commencer le transport de la récolte de 1923 aux élévateurs de l'est.

LA DENTELLIÉRE

Dans le livre magnifique "La Douce France", où René Bazin a mis en des mots si beaux son grand amour pour sa patrie, l'on trouve tout un chapitre à l'honneur des métiers de France. Voici la très jolie page consacrée à la dentellerie.

La dentellière se lève au petit matin, car elle a besoin de tout ce que le jour pourra lui donner de clarté. A peine a-t-elle terminé son ménage, elle s'installe près de la fenêtre, ou sur le pas de sa porte, suivant la saison. Elle pose bien solidement, sur ses genoux, le métier couvert d'étoffe ou de toile cirée, où la masse des épingles à tête de verre de toutes couleurs se dresse, et elle commence à manier ses fuseaux. Elle est habile, ses doigts vont vite, elle ne s'interrompt de tordre et de croiser ses fils que pour piquer entre les mailles nouvelles, une de ses grandes épingles, et pour dévider le fil de lin enroulé sur le fuseau. Le cliquetis net et menu des petits manches de bois qui se choquent par la pointe accompagne son travail. C'est comme une galopade de souris ou de musique légère d'un jet d'eau. Pourtant la dentelle n'avance pas très vite, à moins qu'elle ne soit bien grossière, et ce n'est guère qu'au repas de midi que la dentellière pourra mesurer son ouvrage.

Quelquefois, auprès d'elle, sa petite fille vient s'asseoir, ou bien la petite fille d'un voisin qui veut apprendre le tranquille et joli métier qu'elle voit faire autour d'elle. La petite s'assied au seuil de la porte ouverte, et, sur ses genoux un peu remontés, couverts du tablier bien tendu, elle aussi pose son attirail. De temps en temps la mère se penche vers elle, pour ôter et remettre une épingle mal placée, ou pour débrouiller les fils, qui se mêlent tout le temps comme si les fuseaux jouaient ensemble.

Que de femmes et de filles de France ont ainsi tressé, tressent encore et tresseront les souples fils de lin sur le métier! Depuis des centaines d'années, les fuseaux dansent d'un bout à l'autre de notre pays, entre les Flandres et l'Espagne, entre l'Italie et l'Angleterre. Tout autour de la France on a fait depuis longtemps de la dentelle: passement, filet brodé, guipure, dentelle ou "point". Les Anglais avaient le point d'Angleterre; les Flamands celui de Malines, de Gand, de Bruges; les Espagnols faisaient de grandes tentures en "fils tirés" ou des dentelles communes qui s'appelaient des "gueuses". Les Italiens avaient leurs merveilleuses dentelles de point de Venise et de point de Milan. Mais très vite ce furent les points de France qui eurent le plus grand succès, et eux qu'on imita. Bien avant que le sage ministre Colbert eût fondé la Manufacture des points de France, en 1665, interdit la vente des points étrangers, les mains de France étaient renommées pour leur adresse et le goût des Françaises était sûr pour le choix des dessins. C'était peut-être bien le roi François Ier qui avait mis les fuseaux en branle, car, voulant que sa cour fût plus belle, il y avait admis les dames, et cela détermina un grand luxe pour tout le pays. Les princesses de la cour se parèrent magnifiquement, les châtelaines et les dames riches de la province les imitèrent; et les seigneurs se mirent à orner et fleurir leurs vêtements. Les plus belles pièces connues de dentelle ancienne ont été portées par des hommes. Il fallut des manchettes, des ruchés, des barbes, des rabats, des jabots, des cols, collerettes et fraises tuyautées, comme il fallut des bavelots, des bonnets, des rideaux de lit et des courtines de berceaux. On n'oublia pas le Seigneur de tous ces seigneurs; on commanda de riches aubes pour son autel, des surplis et des aubes pour ses prêtres. Enfin il y avait les innombrables coiffes, sur lesquelles, sitôt née, la dentelle se mit à grimper. Certaines de ces coiffes, en Normandie, se dressaient très haut sur la tête, comme une petite tour, et, du sommet, tombaient jusqu'au milieu du dos deux grandes brides qu'il fallait avoir du plus fin travail. La dentelle devint vite une industrie considérable. On assure que, dans l'Ile de France et ses entours immédiats, au début du dix-septième siècle, plus de dix mille familles vivaient de ce métier. Sitôt qu'ils avaient dix ans, tous les enfants, garçons et filles, se mettaient à en faire l'apprentissage. Le métier était fort bon, la dentelle étant restée jusqu'en ce dernier siècle d'un prix très élevé, toujours maintenu, objet de luxe et parure royale.

Ah! les merveilles qui se sont épanouies, et qui s'épanouissent encore, sous les doigts des dentellières de France! Parfois c'étaient les grosses et lourdes dentelles décoratives, avec de francs dessins et des compartiments réguliers, à formes géométriques, où les clairs et les mats s'encastraient entre les cordons; ou les guipures en haut relief, qui se travaillaient sur de gros fils réunis et tordus au "guipoir". Mais on les vendait peu en France, et les dentellières de Lorraine, les célèbres dentellières de Mirecourt, de Sedan, de Saint-Michiel, les faisaient pour l'Espagne et le Portugal. Ce que la France aimait, c'était l'exquise légèreté. La Normandie, avec son aiguille, faisait le point d'Alençon et celui d'Argentan; les autres provinces faisaient la dentelle avec leurs fuseaux. Mais, par l'un ou l'autre procédé, on arrivait à la même finesse, à la même ténuité, et les guimpes et les volants, tendus devant le jour, le tamisaient moins qu'une brume blanche. Pourtant, quand on les regardait de près, c'était tout un fouillis de fleurs, de feuilles et de rinceaux.

Les petites dentelles ordinaires s'appelaient la "bisette". La "campane" avait en bordure des picots en forme de grelots, ce pourquoi on la nommait du même nom que les campanules. La "mignonnette" était de la dentelle de soie; la dentelle en soie noire pouvait s'appeler la "petite duchesse", ou encore la "respectueuse". Certaine dentelle presque unie s'appelait "à la Vierge", et une autre "neige", sans doute bien blanche et comme mousseuse:

Ton beau galant de neige avec ta nonpareille, a dit Molière.

Chaque pays avait son réseau à lui pour le fond. Il y avait le réseau de Dieppe, celui d'Alençon, dit "fond clair", celui de Malines, celui de Valenciennes, le "treune" du point de Paris, et le réseau "mariage", qui était "à cinq trous". Au plus fin cela avait l'air d'être tissé avec des fils de la Vierge. Je connais un bonnet d'enfant où les roses sont si petites qu'elles semblent faites pour les mains du poupon. J'ai vu le voile de mariage d'une reine de France où des fleurs inconnues coulent le long de longues branches flexibles, où les pétales sont presque détachées comme si un souffle d'air les avait soulevés. Et ce voile est si long, si délicat, si précieux et si pur, qu'on reste à rêver, en le regardant, à la grande traîne d'étoffe soyeuse, sans doute lamée d'argent, dans les plis de laquelle mollement, comme un nuage, il se confondit, et au respect avec lequel l'ouvrière de jadis dut faire ce voile de reine, dont le prix fut sa dot.

Voici à présent que l'art, un peu endormi, de la dentelle, se réveille. La création des manufactures, et plusieurs autres causes, avaient beaucoup diminué le nombre des dentellières. Maintenant, en Hongrie, en Belgique, celles-ci reprennent leurs petits outils. C'est l'aiguille pour les dentelles de haut luxe et pour les travaux d'art, c'est le fuseau pour la dentelle commune, et c'est le crochet, relativement récent en France, pour la dentelle d'Irlande. La dentelle d'Irlande est faite surtout en Bretagne, mais aussi en des points isolés, un peu partout dans nos provinces, introduite et encouragée par des mains bienfaisantes. La plus grande part de nos dentelles au fuseau nous vient maintenant de la Haute-Loire, où le métier, d'ailleurs, a de longues traditions, puis de la Haute-Saône et des Vosges. Pour les très jolies et savantes choses, c'est toujours la Normandie qui sait les secrets. Là-bas, et particulièrement autour de Bayeux, on a, par de grands efforts, réussi à préserver la plante délicate. Et, grâce à la ténacité de M. Lefébure, le "grand dentellier de France", grâce à quelques couvents qu'on a pu conserver comme centres d'apprentissage, elle fleurit comme aux saisons de jadis.

Si la dentellière est habile, et qu'elle ait bien du temps, elle peut gagner sa vie au jour le jour, et même celle du lendemain. Si elle ne peut travailler que quelques heures, entre l'heure du ménage et celle des repas, elle peut encore ajouter, au salaire de l'homme, son petit grain d'abondance. Et puis, la dentellière, au moins, ne quitte pas la maison... Dansez, fuseaux, tout le long de la France! Votre bruit est aussi plein de promesses que le bruit des moulins!

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

NOS GRANDS

"C'est la raison qui étudie, mais c'est la volonté qui fait étudier."

Avec l'atmosphère enfiévrée qui enveloppe la jeunesse d'aujourd'hui, il n'est pas étonnant de voir certains jeunes gens de 16 à 18 ans se dégoûter du collège et interrompre leurs études au moment le plus sérieux de leur vie, car c'est à cet âge que les grandes lignes de leur avenir commencent à se dessiner. Depuis plusieurs années ils ont, avec entrain, suivi le cours classique, et voilà que tout à coup leur imagination exaltée, peut-être, par de mauvais conseils, se trouve transportée dans le pays des rêves. Ils veulent secouer la main qui les guide pour aller jouir de la liberté et se trouvent assez savants pour gagner beaucoup d'argent et jouir de la vie. Tout cela dit avec un air décidé.

Mais comment faire comprendre à ces jeunes que c'est le temps de l'utilisation de leurs talents, que c'est le moment de vivifier leur énergie, car à leur âge l'esprit rend au centuple l'effort dont on l'environne?

Ces "grands", qui seront nos hommes de demain, devraient savoir qu'un être n'est parfait que par la supériorité de son intelligence et que s'il a l'avantage d'orner son esprit de science supérieure, c'est une obligation pour lui d'en profiter. Avant de prendre le chemin de l'indépendance, songez bien si elle doit vous être utile et n'allez pas penser un instant que le temps de l'obéissance se termine à la fin de la vie de collège. Il faut obéir toujours. De plus, c'est un fait reconnu qu'il y a plus de bonheur à obéir qu'à commander.

Ne croyez pas que vous avez assez d'instruction pour ce que vous désirez faire. Aujourd'hui, dans n'importe quelle profession ou métier, il faut de la science. Et plus on en a, plus le succès est éclatant. Il est loin le temps où il suffisait à un fermier, par exemple, de savoir signer son nom seulement. Maintenant, même dans les travaux d'agriculture, une certaine science intellectuelle se glisse. Plus vous serez instruits, plus il vous sera facile de défendre les grandes, les belles, les nobles causes de l'humanité. Mais... n'allez pas vous jeter à l'étude dans l'unique but de faire de l'argent plus tard. Cela est indigne d'un savant. Non, que vos efforts se portent vers les cimes pour que de ces cimes ils retombent sur la foule pour guider vers le bien.

Et si vous sentez parfois en vous un dégoût pour les livres et même un peu de révolte contre la routine du collège, pensez à vos frères moins favorisés de la fortune qui donneraient beaucoup pour être à votre place. Obligés de laisser l'école à l'âge où les études deviennent intéressantes, ils s'en vont, avec un mince bagage de connaissances, gagner péniblement leur vie. Ils sentent vibrer au fond de leur âme un désir ardent de s'instruire, mais ils ne peuvent, en justice, contenter ce besoin de science.

Que vous faut-il, chers grands, pour raviver votre courage? Un peu de volonté. C'est la volonté qui vous donnera un amour assez puissant du travail pour vaincre votre désir d'indépendance.

GERTRUDE.

Saint-Boniface, 12 septembre 1923.

LES LEGUMES

Les propriétés particulières de chacun

Citrouille — La citrouille (courge, potiron et pastèque) est un aliment qui convient aux tempéraments sanguins et bilieux; elle est nuisible aux personnes sujettes aux flatuosités.

Concombre — Le concombre blanc et le vert (cornichon) sont adoucissants et laxatifs. Le cornichon confit dans le vinaigre est antiscorbutique et excite l'appétit.

Cresson — Le cresson excelle, et d'une façon très sensible, pour augmenter l'appétit, fortifier l'estomac et dépurer le sang. Toutefois le cresson ne saurait convenir aux nerveux qu'il irriterait.

Echalote — L'échalote a les mêmes propriétés que l'ail, mais plus douces.

Epinard — L'épinard (le balai de l'estomac) est un légume très digestif, émollient, rafraîchissant, laxatif. Il convient donc tout particulièrement aux personnes constipées. Parce qu'il contient une notable quantité de fer, l'épinard est très recommandable aux anémiques et aux personnes affaiblies.

Estragon — L'estragon active la digestion, mais échauffe et irrite les estomacs délicats.

Fève — La fève est d'une digestion un peu lourde, mais elle est astringente et convient aux personnes portées à la diarrhée.

Haricot — Le haricot est un légume nutritif. On peut diminuer ses qualités venteuses en enlevant l'enveloppe ou parchemin, en le mangeant en purée.

Laitue — La laitue est émolliente, antispasmodique; elle rafraîchit et procure le sommeil.

Laurier — Les feuilles du laurier sauce sont un excitant puissant. Les feuilles brûlées peuvent servir à des fumigations contre les douleurs rhumatismales.

Lentilles — La lentille est un aliment des plus réparateurs, aussi fortifiant que le haricot, mais moins indigeste. Par le fer qu'elle contient, elle convient aux personnes faibles et anémiées. Elle favorise d'ailleurs la sécrétion du lait. Sous les noms divers, on vend fort cher les farines reconstituantes qui n'ont pour base que la farine de lentilles.

Mache — La mache est rafraîchissante et calmante. Elle convient aux personnes nerveuses. La mache a les mêmes propriétés que la grande valériane.

Melon — Le melon est un aliment très savoureux; il ne saurait toutefois convenir qu'aux tempéraments robustes parce qu'il est froid à l'estomac. D'ailleurs s'il est mangé trop abondamment, il peut produire la cholérine chez certaines personnes.

Navet — Le navet est émollient et pectoral. Il convient dans les irritations internes, mais il est flatueux. Si l'on creuse un gros navet en forme de tasse et qu'on jette du miel dans la cavité, on a de suite un sirop qui facilite beaucoup l'expectoration.

Oignon — L'oignon a les mêmes propriétés que l'ail, mais à un degré bien moindre. On prévient l'irritation des yeux, lorsqu'on pèle les oignons, en plongeant les mains et l'oignon dans l'eau pendant tout le travail.

Oseille — L'oseille est tempérante et antiscorbutique. Les personnes sujettes à la gravelle doivent s'en abstenir.

Persil — Le persil est fébrifuge et diurétique.

Poireau — Le poireau est un légume rafraîchissant aussi bien pour l'extérieur que pour l'intérieur.

Pommes de terre — La pomme de terre est un aliment antiscorbutique très utile aux gens de mer pour les voyages au long cours.

LA SOEUR

Il est une créature aimable et sacrée que l'Eglise seule a la vertu de produire sur la terre. Aucune philosophie ne l'a jamais conçue et nulle puissance humaine ne l'essaya jamais. Gracieuse et touchante apparition de la religion aux yeux des peuples, nommée d'un des noms les plus doux à l'oreille de l'homme; et de fait aimée et populaire malgré les sourdes préventions et les préjugés haineux, création unique au fond dans son idée si simple et si grande, mais infiniment ravivée dans les formes extérieures, la religion aimant à diversifier et à respecter sans fin cette gracieuse image d'elle-même; inépuisable dans son expression comme la charité dans son dévouement, cette créature, vous la connaissez, vous savez son nom que redit avec un naïf amour l'enfant des pauvres. Elle a nom "La Soeur".

Oui, la religion, entre autres choses admirables qu'elle a créées sur la terre, a créé la Soeur. Quelque habit, quelque nom qu'elle porte, qu'elle fasse l'école du village ou qu'elle visite l'indigent des villes ou qu'elle soigne le malade dans les hôpitaux, on l'immole, hostie vivante, victime d'expiation dans l'holocauste de la prière et de la pénitence, c'est la Soeur et ce nom si doux, symbole de pureté et d'innocence, de sacrifice et de vertu, d'amour et de désintéressement, sera toujours quoi qu'on fasse cher et sacré au coeur des peuples.

Mgr DUPANLOUP.

CANARD

Il ne s'agit certes pas, comme vous pourriez le supposer, de lancer dans les airs à la façon d'un disque ce palmipède lourdaud et inélégant.

L'expression "lancer un canard" est prise au figuré dans le sens de lancer une fausse nouvelle. Mais alors comment s'expliquer que ce sympathique et inoffensif animal symbolise une fausse nouvelle?

Voici à ce sujet une curieuse anecdote explicative et qui remonte d'ailleurs à pas mal d'années!

Un habitant d'Anvers, voulant renchérir sur les nouvelles ridicules que publiaient les journaux, fit annoncer dans ceux-ci qu'on venait de faire une expérience des plus intéressantes sur la voracité bien connue des canards.

Après avoir réuni vingt de ces volailles, on hacha menu, avec ses plumes, l'un d'entre eux, qui fut aussitôt avalé par les dix-neuf autres; l'un de ceux-ci, à son tour, servit de pâture aux dix-huit survivants, et ainsi de suite, jusqu'au dernier qui se trouvait donc avoir englouti ses dix-neuf congénères.

L'histoire, spirituellement contée, fut reprise par les journaux du monde entier.

Les Américains, toujours plus malins, l'amplifièrent en donnant force détails circonstanciés, tant et si bien que la nouvelle revint d'Amérique avec un procès-verbal de l'autopsie du dernier canard, auquel on prétendait gravement avoir découvert de profondes lésions dans l'oesophage!

On rit alors de l'histoire du fameux canard qui obtint un plein succès — mais qui, depuis, a donné son nom aux fausses nouvelles que publient les journaux. Et même par extension, le mot désigne non seulement aujourd'hui la fausse nouvelle, mais aussi le journal qui la donne.

'LA CROIX DU CHEMIN'

Deuxième édition

Premier concours littéraire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1 volume in-8, de 168 pages, orné de 23 superbes hors-texte en demi-ton, 75 sous, franco 85 sous.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de tirer une deuxième édition du volume "La croix du chemin", contenant les meilleurs travaux de son premier concours littéraire institué en 1916. Comme on le sait, la vente de la première édition remporta un grand succès de librairie, puisque le premier tirage est épuisé depuis plus de trois ans. Et depuis ce temps de nombreux lecteurs et libraires ne cessaient de réclamer une seconde édition. Ils sont maintenant servis à souhait.

Ce nouveau volume d'une typographie des plus soignées et illustré si artistement par M. J.-B. Lagacé, s'est enrichi de vingt-sept photographies de croix du chemin et de calvaires canadiens situés dans le territoire de la province de Québec. Ces photos sont publiées en hors-texte sur papier fort et ajoutent à la lecture de l'ouvrage le plaisir qu'évoque le souvenir de nos vieux monuments qui attestent la foi robuste et toujours vivante de nos Canadiens français.

Quant à la valeur des travaux littéraires composant cet ouvrage, on ne peut mieux l'établir qu'en rappelant la faveur que le public lui a décernée dès son apparition en 1916, et qu'en citant ce passage de la préface écrite par M. l'abbé Camille Roy:

"Vous verrez, en lisant tous ces beaux poèmes en prose, comme il y a dans nos imaginations canadiennes une source toujours fraîche d'inspirations patriotiques et littéraires. Que ce soit la "croix vivante" de Mlle Cordou qui s'enracine au bout du rang, sur un côteau de Sainte-Marie, ou la croix du Bois-Vert de Lionel Montal, qui s'érige sous le vigoureux coup d'épaule du père Baptiste: toujours avec ces croix montent dans le ciel clair de nos campagnes les pensées saines de l'habitant de chez nous, et les émotions délicates de nos artistes".

Ce volume est maintenant en vente au secrétariat de la Société, 296, rue Saint-Laurent, Montréal, et dans les principales librairies.

L'EVANGILE

XVIIIe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., IX, 1-8)

En ce temps-là, Jésus, étant monté dans une barque, traversa le lac de Génésareth, et entra dans la ville de Capharnaüm où on lui présenta un paralytique étendu sur un lit. Jésus, voyant leur foi, dit au paralytique: Mon fils, ayez confiance, vos péchés vous sont remis. Alors quelques-uns des docteurs de la loi dirent en eux-mêmes: Cet homme blasphème. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Pourquoi vos coeurs forment-ils des jugements injustes? Lequel est plus facile de dire: Vos péchés vous sont remis; ou de dire: Levez-vous et marchez? Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés: Levez-vous et marchez, dit-il au paralytique, emportez votre lit, et retournez dans votre maison. Le malade se leva aussitôt, et retourna dans sa maison. A cette vue, le peuple fut saisi de crainte et rendit gloire à Dieu, qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

Calendrier de la semaine

Jeudi 20 septembre — S. Eustache et ses compagnons.

Vendredi 21 — Quatre-Temps. S. Mathieu.

Samedi 22 — Quatre-Temps. S. Thomas de Vill.

Dimanche 23 — XVIIIe dimanche après la Pentecôte.

Lundi 24 — N.-D. de la Merci.

Mardi 25 — S. Firmin.

Mercredi 26 — S. Cyprien et Ste Justine.

Les derniers esclaves

Le croirait-on? C'est à peine si l'esclavage, la traite des jaunes, vient d'être aboli à Hong-Kong, magnifique possession anglaise, un des ports les plus modernes de l'Extrême-Orient. Un bill décrète, en effet, que les esclaves cessent d'être désormais la propriété de ceux qui s'en sont rendus acquéreurs. Toutefois, les personnes qui ont acheté des garçons ou des jeunes filles et les emploient à des travaux domestiques pourront les conserver avec l'autorisation des parents, mais à la condition de leur donner un salaire.

Ainsi, peu à peu, le magnifique exemple d'humanité que la France, la première, a donné au monde est suivi par les autres nations. On n'en affirmera pas moins, à l'étranger, que les Français sont mauvais colonisateurs et en retard sur les autres peuples!

Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, et si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Laflèche, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol."



Après les battages

Je serais tenté de compter avec vous les dépenses exorbitantes que nous faisons pour battre notre grain, et de constater qu'après cette opération si dispendieuse, le meilleur de nos revenus de ferme s'en est allé avec les employés. Plus tard nous reviendrons sur ce sujet.

Maintenant que les battages sont à peu près finis, c'est le temps de regretter les fautes agricoles que nous avons commises; c'est aussi le temps de prendre de bonnes résolutions. Cependant les regrets et les résolutions ne suffisent pas. C'est le temps de se mettre à l'oeuvre et de préparer notre terrain pour les semences de l'année prochaine.

Aujourd'hui, le 6 septembre, je remarque des cultivateurs qui ont déjà labouré 100 et 150 acres; d'autres en ont moins, et plusieurs n'en ont pas du tout. Vous qui aimez tant le guéret d'été pour détruire vos mauvaises herbes, vous devriez aussi donner toute votre attention au labour d'automne. Depuis quelques années nous finissons nos récoltes assez tôt pour nous permettre de donner quelques jours de labour même à la fin d'août. A la fin de septembre, tous nos labours devraient être terminés. Le labour ramène à la surface des graines qui auront le temps de germer ou au moins de gonfler par l'humidité et périr par le froid. Au mois d'octobre, il est bon de passer sur le chaume un disque léger ou un cultivateur pour donner aux graines une chance de lever à l'automne ou au printemps.

Des labours d'automne, c'est le premier fait qui est toujours le meilleur.

Il est impossible, dites-vous, de commencer vos labours si vite; il faut bien prendre le temps de couper nos grains et de les battre. — Mon ami, votre objection est toujours la même et toujours on vous répond: ne semez pas de si grands terrains. Ayez des animaux, des pâturages, un champ de blé d'Inde ou de tournesol, une luzernière, un champ pour fourrage à couper en vert. Ceci réduira de moitié votre semence. Vous aurez moins d'ouvrage, moins d'engagés, autant de grain et plus d'argent. Vous aurez à travailler dans toutes les saisons de l'année; mais vous aurez plus de contentement, vous ne serez jamais embarrassés, comme vous l'êtes chaque automne.

On se plaît à répéter que la culture mixte demande beaucoup d'ouvrage. Mais quand vous allez faire du foin à 6, 8, 10 et 20 milles, c'est de l'ouvrage cela. Et en hiver, quand il vous faut braver les gros froids pour charroyer ce foin, comment appelez-vous cela? Vous vous donnez plus de misère que ne le font nos fermiers à culture mixte. Eux ont tous leurs fourrages près de leurs bâtiments; ils travaillent, sans doute, mais quelle différence dans leurs revenus! Vous, vous charriez, à vos frais, un petit foin de prairie et vous êtes heureux si vos chevaux ne crèvent pas de faim; ces messieurs charrient leurs produits à l'entrepôt à lait et en rapportent chaque mois un chèque de $100, $150 et $200.

N.-C. JUTRAS, ptre.

N.B. — Foulez bien votre ensilage, c'est nécessaire; autrement vous pourriez tout perdre.

1.— Les silos en terre ont donné la meilleure satisfaction.

2.—L'ensilage mis en tas recouvert de paille vient en second lieu.

3.—Le silo élevé dans l'air est très bon, mais laisse geler son contenu, et c'est un grand inconvénient.

M. Villeneuve a trouvé un ensilage bien conservé sous un tas de paille, l'hiver dernier, à Sainte-Elizabeth.

Un cultivateur a dit: Si j'avais un silo en bois je le remplirais pour m'en servir jusqu'aux grands froids, puis je mettrais le reste de mon ensilage sous la paille pour le servir chaud à mes bêtes pendant l'hiver.

Taures de boucherie—

De choix .... $4.50—$5.00
Assez bonnes .... $3.00—$4.25

Taures à engraisser—

De choix .... $2.75—$3.00
Bonnes .... $2.00—$2.50

Veaux—

De choix .... $6.00—$7.00
Bons .... $4.00—$5.00
Ordinaires .... $2.00—$3.00

Vaches de boucherie—

De choix .... $3.75—$4.00
Bonnes .... $2.75—$4.50
Ordinaires .... $2.25—$2.50
Pour conserves .... $1.00—$2.00

Moutons et agneaux—

Moutons bons .... $5.00—$7.00
Moutons ordinaires .... $2.00—$4.00
Agneaux bons .... $8.00—$10.50
Agneaux ordinaires .... $5.00—$7.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Bacon de choix $12.10
Porc épais $11.00
Lourds $10.00
Très lourds $9.00
Porc d'étal $10.00
Légers $10.00
Inférieurs $7.00
Truies No 1 .... $8.00
Truies No 2 .... $7.00
Verrats $3.00

PRODUITS

Note— Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et les oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .32½ à $ .33

Oeufs—

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine .... $ .33
Premiers .... $ .28
Seconds .... $ .24
Fêlés .... $ .16

Pommes de terre—

Nouvelles. Le minot .... $ .55—$ .60

Farine—

Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.82½

Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.83½

Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.82½

Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.67½
2 sacs de 49 livres $3.72½
4 sacs de 24 livres $3.82½

Alimentation—

Son. La tonne $25.00
Gru. La tonne $27.00

Gruau—

Le sac de 80 livres $3.00

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1 .... $17.00
Mil. No 2 .... $15.00
"Red Top" No 1 .... $13.00
"Red Top" No 2 .... $11.00
Terre haute $10.00

POUR SE SAUVER DE LA RUINE

Il n'y a qu'un moyen: faire de la culture mixte

La récolte de cette année est pauvre et elle jette un grand nombre de cultivateurs dans la consternation. D'abord d'une magnifique apparence, elle a été gaspillée en quelques jours sous l'action d'une chaleur formidable et destructive. Ce n'est peut-être pas la seule cause de ce désastre, mais toujours est-il que le fermier traverse une des phases les plus critiques de son existence. Le peu de blé récolté se vend à un prix ridicule et ne paie pas, pour plusieurs, les dépenses de coupage et de battage. Quelques-uns, après mûre réflexion, ont jugé qu'il serait moins dispendieux de mettre le feu à leur récolte de blé et de sacrifier ainsi leur travail de semence. La situation n'est donc pas "rose", car c'est la ruine, l'abandon des terres, la misère qui s'en viennent à grands pas.

Puisque cette culture intensive des blés est si désastreuse, il faut donc choisir une culture plus payante. Depuis nombre d'années, on prêche la culture mixte. Ceux qui ont été intelligents et prévoyants ont suivi ce sage conseil et aujourd'hui, ils s'en trouvent très à l'aise. Ceux qui ne l'ont pas suivi sont rendus au point qu'ils se demandent s'ils vont ensemencer leur terrain le printemps prochain. Si la récolte manque, ceux qui ont des animaux ne sont pas en peine pour passer l'hiver. Ceux qui n'en ont pas se lamentent et crient famine.

Il est prouvé aujourd'hui par des faits que la luzerne et les vaches donnent un beau revenu au fermier qui veut se donner la peine d'en avoir soin.

Un cultivateur de la Rivière Rouge avait l'an dernier 35 acres en luzerne, dont 25 en pacage et 10 pour la récolte. Sur ces 10 acres, notre heureux fermier a vendu deux chars de luzerne et il lui en est resté 9 charges. Cette vente lui a rapporté tout près de $500 net. Quelle récolte de blé peut rapporter un aussi beau montant de nos jours? De plus, il a dix vaches qu'il soigne avec sa luzerne. Avec ses dix vaches, il reçoit tous les mois une moyenne de $80 en vendant la crême. Depuis février dernier, il a reçu au-delà de $500. Voilà donc un revenu clair et net de $1,000 dans un an, à part la récolte. Ce n'est pas tout: 25 petits cochons sont engraissés avec le petit lait dont la vente à l'automne va encore augmenter le budget.

Ces chiffres prouvent donc que si tous les cultivateurs veulent s'en donner la peine, ils peuvent en faire autant. De cette manière ils s'attacheront davantage au sol, travailleront avec plus de courage et se sauveront de la ruine qui les menace.

J. B.

INSECTES QUI NUISENT AUX CULTURES AU MANITOBA

Parmi les insectes qui nuisent le plus aux cultures au Manitoba il y a les sauterelles, la mouche à scie de la tige du blé de l'Ouest et la mouche de Hesse. Le blé de printemps est la récolte qui souffre le plus de leurs attaques, quoique d'autres récoltes sont parfois détruites, spécialement par les sauterelles. Les cultivateurs qui ont commencé les premiers à cultiver du blé n'ont que peu souffert des insectes, mais ces insectes se sont multipliés depuis. En ces cinq dernières années la production moyenne annuelle de blé de printemps au Manitoba a été d'environ quarante-cinq millions de boisseaux, aussi les insectes qui attaquent cette récolte sur une grande étendue causent des pertes immenses aux cultivateurs de la province.

Sauterelles

Les invasions de sauterelles ne durent généralement pas très longtemps. L'invasion qui est maintenant dans ses dernières phases, a commencé, presque sans être soupçonnée, en 1918. Elle a atteint son maximum d'intensité en 1920 et depuis cette époque elle est en décroissance. Elle comprenait plusieurs espèces d'insectes nuisibles indigènes. Ces espèces se divisent en deux types, d'après leurs habitudes. La sauterelle des chemins est un type. C'est celui-ci qui a été le premier à faire son apparition. Il s'est introduit dans les bords des champs de grain, venant des guérets, des chemins, des clôtures, etc. là où les oeufs avaient été posés. Le deuxième type comprend la petite sauterelle migratoire et la sauterelle à pattes rouges. Les adultes de ces trois espèces pondent leurs oeufs dans des champs cultivés, aussi leurs attaques ont été éparpillées dans des champs de grain, et c'est pourquoi elles n'ont pas été remarquées aussi rapidement que les sauterelles des chemins. Le blé, l'avoine, le seigle, l'orge, etc., ont été attaqués. Les sauterelles pullulaient surtout dans les étendues les plus anciennement colonisées de la province, mais il s'est produit également des invasions isolées dans les régions nouvelles.

Les moyens de traitement promptement mis en oeuvre par le gouvernement provincial ont sauvé des millions de dollars aux cultivateurs pendant l'invasion. En 1920, alors que les sauterelles étaient les plus nombreuses, on estime que l'on a sauvé cette année-là plus de $17,000,000 de récoltes. Il y aurait à ajouter à ce chiffre la valeur des récoltes sauvées pendant les autres années de l'invasion.

Toute la région infestée a été complètement organisée par le gouvernement provincial et des stations de mélange d'appâts ont été etablies dans les villes, au milieu de la région infestée. On mélangeait les appâts à ces stations et on les distribuait aux cultivateurs, au fur et à mesure des besoins. On s'est d'abord servi de l'appât du Kansas que l'on a ensuite remplacé par un appât moins coûteux recommandé par M. Norman Criddle, préposé au laboratoire entomologique fédéral au Manitoba. Dans cet appât le sel commun a remplacé les ingrédients employés dans le mélange du Kansas. Le mélange maintenant employé contient ce qui suit:

Son, 50 livres; bran de scie, masse égale au son; sel, 5 à 6 livres; arsenic blanc, 5 livres; eau, suffisamment pour humecter.

Au début de ce travail on a constaté que le mélange d'appâts à la main était trop lent pour le volume d'appâts exigé. On s'est servi alors de machines pour mélanger les grandes quantités d'appâts nécessaires. La machine la plus appréciée était mise en marche par un moteur à gazoline, et avait une capacité de plusieurs tonnes par jour. Le tambour de la machine restait stationnaire lorsqu'elle fonctionnait et le mélange était fait au moyen de baguettes qui tournaient dans le tambour. Ces machines étaient faites dans la localité, avec des pièces de vieilles machines, et elles ont joué un rôle important dans la campagne contre les sauterelles.

Tous les oeufs et la terre infestée de gousses d'oeufs devraient être profondément labourés, et les oeufs enfouis à une telle profondeur qu'ils ne puissent plus éclore. Ces labours devraient être exécutés en automne, si possible. S'ils sont faits au printemps, on devrait tasser la terre immédiatement après.

Les parasites sous forme de mouches-abeilles, etc., jouent un rôle important dans la destruction naturelle des sauterelles à l'heure actuelle.

PAYS DU CRIME

Savz-vous quel est le pays qui détient le record des crimes? C'est le Mexique.

Dans le district fédéral de Mexico, qui compte un million d'habitants, 25 meurtres sont commis par mois, en moyenne, soit 300 par an, proportionnellement deux fois plus qu'au Texas, trois fois plus qu'en Italie, 17 fois plus qu'en France et 60 fois plus qu'au Canada.

La province du Texas, qui vient en second dans cette statistique criminelle, voit se commettre plus de meurtres, pour une population de 5 millions d'habitants, que dans les Iles Britanniques, qui ont plus de 50 millions d'habitants.

Après le crime le châtiment! Si vous voulez connaître maintenant les pays où les assassins sont le mieux punis, c'est l'Allemagne qui vient en tête.

Quatre-vingt-quinze pour cent des meurtriers y tombent aux mains de la justice. Viennent ensuite l'Angleterre avec 90 p.c., la France 87 p.c., l'Italie 75 p.c., l'Espagne 60 p.c.

Et la proportion des crimes punis au Texas et au Mexique ne dépasse pas un quart. C'est sans doute pour cette raison qu'il y a tant d'assassins.

La province de Québec a une récolte abondante

Québec — Le bureau des statistiques de Québec communique un aperçu de l'état des récoltes dans les différentes régions de la province de Québec d'après les rapports qui lui sont adressés par les agronomes officiels du gouvernement. Ces renseignements font voir qu'en somme la récolte sera bonne, pourvu que le soleil paraisse et complète la maturité de certaines céréales dans la partie inférieure de la province. Il y a bien quelques comtés au nord de Québec, et dans le bas de la province, où la récolte est médiocre, mais par contre le haut de la province et les cantons de l'Est vont donner une récolte au-dessus de la moyenne.

LE MARCHE

17 SEPTEMBRE 1923

Bouvillons—

Excellents .... $5.75—$6.25
Bons .... $4.75—$5.50
Moyens .... $4.00—$4.50
Ordinaires .... $3.00—$3.75

Bouvillons engraissés—

De choix .... $4.50—$5.25
Bons .... $3.00—$4.25

Bouvillons à engraisser —

De choix .... $3.50—$4.00
Bons .... $2.50—$3.25

Boeufs—

Bons .... $3.00—$4.00
Moyens .... $2.25—$2.75
Ordinaires .... $1.00—$2.00

Taureaux—

De choix .... $1.75—$2.00
Ordinaires .... $1.25—$1.50

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 17 septembre 1923

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 11 sept.	Merc. 12 sept.	Jeudi 13 sept.	Vendi. 14 sept.	Sam'di 15sept.	Lundi 17 sept.
Blé No. 1 Nord	1 13⅞	1.06⅝	1 06⅜	1.05⅞	1 06½	1 01¾
2 Nord	1 04⅛	1 01⅜	1 00⅞	1.00⅞	1.01⅜	99¾
3 Nord	.99⅞	.97⅝	97⅜	.97⅞	.97⅛	96¾
Avoine 2 CW	.45⅞	45⅜	43½	42⅜	.41⅜	41⅜
3 CW	44⅛	.44⅜	.42½	41⅜	.40⅝	.39⅝
Orge 3 CW	.53⅝	52¾	.52	.51⅛	.51¼	.50⅜
4 CW	.49⅝	.48¼	.47	.46⅜	.46½	.45¾
Lin 1 NW	2.05	2.06	2.07	2.07	2.06½	2 05⅛
2 CW	1.94	1.96	1.96	1.96	1.95⅛	1.95⅛
Seigle 2 CW	.68	.67	.65¼	.64⅞	.64⅜	.64⅜

Prix sur voie (Track)

Grains	Mardi 11 sept.	Merc. 12 sept.	Jeudi 13 sept.	Vendi. 14 sept.	Sam'di 15sept.	Lundi 17 sept.
Base Blé 1 Nord	1.01⅞	1.00⅜	.98⅜	.97⅞	.97⅛	.95¾
Avoine 2 CW	.44⅜	.42½	.41⅜	.40½	.39⅞	40
Orge 3 CW	.51⅜	.50¾	50	.49⅜	.49⅛	.48⅜
Lin 1 NW	1.97	1.99	1.99	1.99	1.98½	1 98½
Seigle 2 CW	.67	.66	.64½	.63⅞	.63⅜	.63⅜

Options

Grains	Mardi 11 sept.	Merc. 12 sept.	Jeudi 13 sept.	Vendi. 14 sept.	Sam'di 15sept.	Lundi 17 sept.
Blé Octobre	.96⅜	.96⅜	.94⅜	.93⅞	.94⅛	.94⅜
Decembre	.94⅜	.92⅜	.92⅜	.92⅜	.91⅞	.92⅜
Mai	.99⅝	.99⅜	.98	.97⅞	.97½	.97¾
Avoine Octobre	.42⅞	.42⅜	.41½	.40⅜	.40⅜	.40⅜
Decembre	.39⅜	.39⅜	.38⅛	.37⅜	.38	.37⅜
Mai	.43½	.42⅜	.41⅞	.41⅜	.41⅜	.41⅜
Orge Octobre	.52⅜	.51½	.51	.50½	.50⅜	.49⅜
Decembre	.50⅜	.50⅜	.49⅜	.49⅛	.49⅜	.49⅜
Mai	.54⅜	.54⅜	.53⅜	.52⅜	.52⅜	.52⅜
Lin Octobre	1.98	2.00	2.00	2.00	1.99⅜	1.99⅜
Decembre	1.88	1.88	1.89½	1.86⅜	1.86⅜	1.86⅜
Mai	1.92½	1.94	1.93½	1.89½	1.87½	1.88⅜
Seigle Octobre	.68½	.67½	.65⅜	.65⅜	.64⅜	.64⅜

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

La moisson est terminée dans notre région et nous laisse un résultat peu satisfaisant. La moyenne de rendement est très basse et la qualité médiocre; en conséquence, les revenus ne suffiront pas à boucler le budget de nos cultivateurs dans bien des cas. Mais puisque la Providence le veut ainsi, acceptons avec résignation et attendons les années meilleures, qui viendront sûrement; en attendant mettons en pratique les sages conseils qui nous sont donnés pour améliorer la culture, dirigeons nos énergies vers les meilleures méthodes et les branches les plus avantageuses du domaine agricole. Il y a eu 98 chars de grain expédiés de notre gare cet automne ce qui n'est que la moitié de l'année dernière.

• • •

Une assemblée spéciale du conseil municipal de la municipalité de Montcalm avait lieu vendredi le 7 courant pour discuter le projet de l'amélioration du chemin Lord Selkirk dans ce district. Le gouvernement provincial, agissant sous les impulsions des associations d'automobilistes et autres, la cité de Winnipeg anxieuse d'empocher l'argent des touristes, dont le nombre augmenterait avec l'avantage de meilleures routes, pressent notre municipalité à faire des travaux. Ils offrent de contribuer une part des frais, ce qui laisserait une contribution d'environ $16,000 de notre part, il s'agit de faire voter l'emprunt de cette somme.

Il existe deux faction dans le conseil et dans le public, l'une en faveur d'améliorer le chemin tel qu'il existe actuellement, l'autre de choisir un autre chemin, plus au centre de la municipalité, et qui conviendrait mieux à nos amis les Anglais. Ceux-ci, par l'entremise de leur conceiller, M. Harry Franks, ainsi que d'autres supporteurs, défendirent vaillamment leur cause, tandis que les gens de la rivière gardaient leur position. Le maire, M. Breton, mit les choses au point, et expliqua que son choix du chemin actuel avait été fait après consultation avec les officiers du gouvernement, qui le préfèrent, et plusieurs autres avantages sont en sa faveur. L'emprunt fut voté à l'unanimité par le conseil, mais sera sujet à la décision des voteurs; le vote aura lieu le 28 courant.

Le projet est très sérieux et demande la réflexion de nos gens. Les offres du gouverpement et de Winnipeg sont avantageuses et ne se répèteront pas indéfiniment; tôt ou tard cette route se construira. Si l'emprunt est voté, les travaux commenceront dès cet automne et donneront probablement du travail à un grand nombre d'hommes et de chevaux.

• • •

La rumeur de la visite indésirable des voleurs de banques, cause de l'anxiété et des précautions sont prises pour les recevoir. Des gardiens armés ont surveillé plsuleurs nuits, et récemment la banque avait un gardien spécial couchant dans le bureau même.

• • •

Les élèves des collèges et des couvents nous ont quittés pour reprendre les études; nous leur souhaitons succès et persévérance.

• • •

De passage à Letellier ces jours derniers: Mme J.-H. Cardinal, de Kenora, Ont.; M. Vaizon, de Sainte-Rose du Lac; M. le curé Radaz, de Saint-Claude, et M. l'abbé Picton; M. le curé Bastien, de Olga, N.D.; M. Henri Caron, de France, venant au Canada avec l'intention d'étudier notre système de culture et de s'établir parmi nous. Bienvenue!

• • •

M. Henri Bouchard était appelé à Winnipeg ces jours dernier pour être témoin du mariage de son fils Augustin à Mlle St-Godard, de Winnipeg, et quelques jours plus tard son fils Joseph unissait sa destinée à Mlle Marie-Rose Glasson, de Saint-Boniface. Les deux couples firent un court séjour à Letellier et à chaque occasion il y eut réunion de parents et d'intimes. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

• • •

Il nous fait plaisir d'apprendre que certains jeunes gens de Letellier se marient au dehors, car les mariages sont si rares ici!

Dame Rumeur fait pourtant sa part en nous soufflant les noms de plusieurs de nos bons garçons et de nos gentilles demoiselles qui rêvent au mariage, et depuis longtemps; mais il semble qu'ils attendent que quelqu'un ouvre la marche, et ils sont curieux de savoir sur qui retombera cet honneur. Pour les tirer d'inquiétude nous inaugurons cette chronique des nouvelles de Letellier qui se fera une spécialité d'annoncer les mariages!!!

Donc c'est avec plaisir que nous annonçons pour le 10 octobre le mariage de M. Albert Damphousse et Mlle Marie-Louise Jubinville. Le mariage sera célébré à Letellier et bénit par Mgr W. Jubinville, oncle de la future.

Nos félicitations, et nos souhaits que l'exemple entraine!

Je m'arrête, car je pourrais par mégarde mentionner d'autres noms!

• • •

Le cercle local de l'Association d'Education tenait, il y a quelque temps, son assemblée annuelle. Il y eut élection, les officiers furent réélus. Le conseil se compose: Président, M. Narcisse Breton, vice-président, M. Arthur Gendron, secrétaire, M. Léon Bruyère; représentants des écoles: MM. Joseph Saurette, David Loiselle et Albert Fortier.

• • •

Le cercle de l'A.C.J.C. se prépare pour reprendre ses réunions régulières, maintenant que les travaux donneront plus de loisir à ses membres. Le départ de M. l'abbé Picton a été vivement ressenti, mais nous trouverons un digne successeur dans M. l'abbé Forest, notre nouveau vicaire. Tout jeune homme de bonne volonté voulant mêler le sérieux à l'agréable est invité à joindre cette association afin de bénéficier de ses avantages pour une bonne formation personnelle.

• • •

Les classes ont repris leur cours dans les écoles de la paroisse. Mlle Blanche Bois est l'institutrice aux Deux Petites Pointes, tandis que M. Auguste Dansereau enseigne à l'école de Saint Pie.

• • •

M. Joseph Jutras se remet lentement de l'accident récent dont il fut victime.

• • •

M. Alfred Jubinville fut brutalement attaqué par un taureau sur sa ferme samedi dernier. Il souffre de contusions internes douloureuses qui le retiendront à la maison plusieurs jours.

M. l'abbé Jutras, accompagné de ses nièces, Mmes Bélanger et Cardinal, ainsi que de M. l'abbé Forest, se rendaient en auto à Olga, N.-D., cette semaine.

• • •

Nos populaires propriétaires de garage, MM. Fraser et Emprson, ont installé une enseigne française et répandent de la réclame, en français parmi leurs clients. Le gérant de la Banque d'Hochelaga a aussi donné un caractère bilingue à ses bureaux.

GREAT FALLS

Great Falls est un petit village à 15 milles au nord-est du Lac du Bonnet. Ce village est d'un caractère plus ou moins privé. On sait que le "Manitoba Powers" a donné contrat à la Cie Frazer et Brace d'y faire de grands travaux, afin de perfectionner ses pouvoirs électriques. Seuls les employés de cette même compagnie et leurs familles ont la permission de s'établir dans les environs. Chose remarquable, c'est que toutes les jolies maisonnettes ont toutes les commodités des villes sans en avoir les inconvénients. Chose plus consolante encore, c'est que les habitants sont en grande partie de bons Canadiens français.

Au point de vue religieux, Great Falls est une mission que dessert M. l'abbé Senez, curé du Lac du Bonnet. En venant administrer le sacrement de confirmation au Lac du Bonnet, il y a quelques semaines, Sa Grandeur Mgr Béliveau, accompagné de MM. les abbés Senez et Caron, a bien voulu se rendre à Great Falls. Sa Grandeur visita tous les travaux et y montra beaucoup d'intérêt. C'est à M. et Mme Roland Mercier que devait revenir l'honneur de recevoir les distingués visiteurs. Après le dîner de famille, Sa Grandeur repartit pour Lac du Bonnet très enchantée de sa visite. Et nous avons été très heureux et encouragés du vif intérêt qu'il a manifesté envers nous tous.

• • •

Lundi dernier, Mgr Cloutier était de passage à Great Falls. Il allait reconduire M. l'abbé Caron, récemment nommé curé à Saint-Georges. Le voyage de Great Falls à Saint-Georges fut un peu pénible. La température était fort peu agréable. Cependant nos voyageurs voulurent se rendre à Saint-Georges durant la nuit même. Le petit bateau à rames et sans quille qui devait les transporter était fort redouté par Mgr Cloutier. Le bon curé de Saint-Norbert devait cependant s'y résigner. A différentes reprises durant le trajet, la chaloupe menaça de chavirer. Mais grâce au savoir-faire du bon rameur, les braves voyageurs arrivèrent à Saint-Georges un peu après trois heures du matin, sans accidents graves, un peu fatigués seulement. Mgr Cloutier, nous le supposons, partit avec des impressions de voyage qui le firent revenir en esprit sur le passé, lorsqu'il était missionnaire de la Rivière-aux-Rats. Depuis ce temps, les hivers ont neigé sur ses cheveux, mais les ans n'ont pu jamais diminuer le zèle apostolique de ce vaillant missionnaire d'autrefois.

• • •

M. Lucien Vinet visitait la semaine dernière sa soeur, Mme Roland Mercier. M. Vinet, qui demeure actuellement à Saint-Boniface, fut le compagnon de voyage de Mgr Cloutier et de M. Caron, lors de leur visite parmi nous.

SAINT-BONIFACE

Cercle dramatique de Saint-Boniface

A son assemblée régulière tenue chez Mme Ernest Lévêque, le cercle a procédé aux élections des officiers pour la saison 1923-24. Ont été élus aux différents offices:

Présidente, Mme Marie Swan; vice-président, M. Maurice Goulet, sec-trés., M. J.-O.-E. Lévêque; directeur, M. J.-C. d'Auteuil, conseillère, Mlle Hermine Paradis.

L'intention du cercle est de jouer au cours de la saison au moins cinq pièces. Déjà quelques-unes sont mises à l'étude.

L'encouragement que les autorités religieuses et la population nous ont apporté, la saison dernière, nous porte à redoubler nos efforts pour mériter un plus grand encouragement, si possible. Les pièces que nous comptons rendre ont toutes une portée morale, et les profits sont destinés à des oeuvres de charité, la saison dernière nous avons réussi à donner au-delà de $300.

Toute suggestion pour pièces à jouer serait reçue avec reconnaissance.

Choeur de la Cathédrale de Saint-Boniface

Il y aura répétition du choeur vendredi, le 21 septembre. Le programme que la direction se propose de faire exécuter cette année est des plus intéressant, et nous espérons bien que tous les membres se feront un devoir d'assister à cette première répétition, d'amener de nouveaux membres et de faire l'appel aux anciens.

Le sympathique et dévoué directeur, M. Hélie, qui arrive d'un voyage dans la province de Québec, s'est procuré un excellent choix de messes pour hommes et enfants, dont l'audition ne contribuera pas peu à garder la bonne réputation dont le choeur a joui jusqu'à aujourd'hui.

Notre curé, qui n'a rien négligé l'an passé pour rendre aux membres du choeur la tâche aussi agréable que possible, en leur donnant le plaisir d'un magnifique pique-nique à Letellier, se propose de leur offrir le même voyage l'an prochain.

Que chacun y mette donc un peu du sien et s'occupe activement de recruter de nouveaux membres.

Il y aura aussi ce soir-là l'élection des officiers.

Forestiers Catholiques

Condoléances

A la dernière assemblée régulière de la Cour Taché No 252 de l'Ordre des Forestiers Catholiques, la résolution suivante a été passée:

Proposé par le Frère Syndic Michel Toupin, secondé par le Frère secrétaire-archiviste: Que les membres de notre Cour, ayant appris avec regret la mort de M. Laflamme, frère du Frère John Laflamme, offrent au Frère Laflamme leurs plus sincères condoléances dans le deuil qui vient de le frapper. Que copie de cette résolution soit envoyée au Frère John Laflamme et à la presse pour publication. Adopté à l'unanimité.

G. L'Evêque, sec.-arch.

Parties de cartes

Les parties de cartes des Forestiers Catholiques commenceront pour la saison le jeudi 27. Elles auront lieu deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche. La première sera au profit de l'Orphelinat de Saint-Boniface.

Les fêtes champêtres de Saint-Boniface

Les fêtes organisées dans son enceinte temporaire et improvisée par le Comité de récréations et de sports de la ville ont surpassé en succès celui-là même qu'espéraient les organisateurs de cette réjouissance champêtre, puisque les trois jours primitivement consacrés à l'exécution de son programme n'ont pas suffi à l'épuiser et que la commission d'organisation a été obligée de prolonger la durée de ces fêtes jusqu'au mercredi suivant.

La partie du marché de la rue Aulneau, close à cet effet, était, durant les soirées, magnifiquement éclairée, décorée et pavoisée. Des drapeaux, des pavillons et des banderoles de toutes les couleurs flottaient sur le kiosque et les mats, spécialement dressés pour la circonstance, et des centaines de globes électriques, aux lueurs étincelantes, mêlés à des lanternes chinoises et japonaises, donnaient à cet enclos l'aspect d'une fête vénitienne. La magnifique fanfare LaVérendrye, sous l'habile et distinguée direction de son chef, M. Joseph Vermander, apportait encore à la scène, pour l'égayer, ses accents doux et mélodieux, pendant que s'exécutaient, tout à l'entour, des jeux de toute nature, courses aux sacs, séances de boxe et sauts périlleux, avec loteries, pour défier la chance des joueurs, et scènes comiques improvisées par une jeunesse pleine d'ironie et de gaîeté.

Rien n'y manquait, pas même les tentatives du tapis vert de Monte Carlo, et celles, non moins suggestives, du jeu des petits chevaux, si recherché par les amateurs de snobisme, dans les grandes stations balnéaires de France et de tous les vieux pays. Les friandises les plus diverses et les meilleures représentaient tous les goûts, les chocolats et les fruits confits se mariaient avec les oranges et les bananes, tandis que les jambons de Mayence fraternisaient avec les poupées et les jouets de toutes espèces. Tout cela, arrosé par des rafraîchissements succulents et galamment présentés, donnait aux spectateurs de ce féérique spectacle un petit avant-goût du "Revenez-y l'année prochaine".

La joie des visiteurs de la fête fut poussée à son paroxisme par le fou dit du tire-à-la-corde exécuté entre les pompiers, les agents de police et un groupe d'habitants de Saint-Boniface. Au départ, et après un combat mouvementé, le premier succès appartint aux citoyens de la ville, mais à la deuxième reprise ce furent nos agents de police qui remportèrent définitivement la victoire, au grand applaudissement des témoins oculaires de la lutte qui, avec le maire lui-même, convinrent que cette heureuse issue contribuait à renforcer encore l'autorité et le prestige de nos policiers et de leurs officiers.

Un amusement des plus désopilants et des plus favoris aurait été, sans contredit, celui que la foule des spectateurs espérait trouver dans les séances comiques et dramatiques promises par l'Union des Artistes bien connus de Saint-Boniface, "inter quos", M. Maurice Goulet, mais une inclémence prématurée de température fut la cause de force majeure de la disparition du programme de ce merveilleux numéro.

Après ces soirées de dilettantisme et de bonne confraternité, et pour exprimer à quel point de réussite peut mener une fête bien déterminée, bien conduite et bien organisée, le Comité de récréations et de sports procéda à la vérification des recettes, et il fut trouvé, comme magnifique résultat, une somme assez rondelette qui, ainsi que nous l'avons dit précédemment, servira à un commencement d'acquisition de tout un assortiment d'appareils de jeux, pour retenir chez nous notre intéressante jeunesse de Saint-Boniface.

Nous présentons ici, en terminant, nos encouragements et nos félicitations aux organisateurs de tous ces jeux presque olympiques: MM. A.-K. Primeau, ingénieur assistant de la ville et directeur des sports; Bourgeault, président du comité; H. Deschambault, R. Pelletier, A. Prendergast, J. Vermander, Pambrun, Soenen, etc., etc.

BENE AMAT.

Assemblée du Conseil municipal du 10 septembre

Nos échevins réunis, lundi dernier, à l'hôtel de ville, dans la salle ordinaire de leurs délibérations, n'ont pas siégé longtemps. Si les affaires, inscrites à l'ordre du jour, sont parfois nombreuses et difficiles à résoudre, il n'en était pas de même à cette dernière réunion qui a été une des plus courtes de l'année. Les membres du Conseil présents à la séance se sont d'abord occupés de l'adjudication, pour $2,470, à la Cie Fowler, Young et Holden, les plus bas soumissionnaires, pour l'établissement de trottoirs en ciment, sur les rues Langevin, Eugénie, Archibald et Doucet.

Le Conseil, à l'instigation du Comité dit du pont, adjuge aussi, pour $2,351, à la société Despatis Frères, ayant offert la meilleure soumission, le pavage de l'entrée du pont Provencher, côté Saint-Boniface. Des démarches seront faites également auprès du maire de Winnipeg, M. Farmer, actuellement en villégiature à Le Pas, pour que le même travail de pavage soit fait avant les neiges, du côté de Winnipeg, ainsi que la mise en avant du remblayage de la rue Water, à l'entrée du pont Provencher.

Ensuite, sur avis du président de la commission des finances, la demande pour les fonctions du répartiteur du sieur P.-A. Ferguson, a été jointe à celles déjà faites par les anciens serviteurs de la ville, John Morris et J. Provencher, pour être examinée par le Conseil, à sa prochaine réunion.

Puis nos échevins, suivant communication donnée par les avocats de la ville, MM. Conde et Taylor, décident de refuser les versements partiels effectués pour arrérages de taxes, par les propriétaires visés par le règlement. Les intéressés devront s'acquitter de leur dette en un seul paiement, quitte à eux de s'adresser à la ville qui leur prêtera, sur la caisse du fonds d'amortissement et avec des garanties, l'argent nécessaire pour liquider leur situation contributive. Un rapport sur les prêts de cette nature a été transmis au Conseil qui s'en occupera à sa prochaine réunion, et au comité spécial, ainsi que de la situation, dans le même ordre d'affaires, des propriétés Park Brandon, Montreal Place, Lamontagne et Beaudry. L'échevin J.-B.-T. Hébert, président de la commission des finances, sera, en même temps, préposé à la présidence de ce comité.

Enfin, détail qui n'a pas encore été relaté, la précédente séance du Conseil municipal s'est terminée par la lecture d'une lettre adressée à nos édiles par la Ligue Civique, de Saint-Boniface, protestant, avec la présentation de différentes autres réclamations, contre l'indemnité accordée à nos ingénieurs pour l'entretien de leurs automobiles, et contre le nombre toujours croissant des employés occupés à l'hôtel de ville. Cette lettre, à la demande de l'échevin Jean Daoust, a été déclarée non avenue.

Une section de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises à St-Boniface

Mme Marchand, qui avait déjà fondé une section de la Fédération des Femmes canadiennes-françaises dans la paroisse du Sacré-Coeur, deux jours auparavant, en a fondé une autre pour Saint-Boniface à l'issue même des délibérations de la journée française de la Sauvegarde de l'Enfance.

Les officières suivantes ont été élues: Président, Mme Juge Prud'homme; 1re vice-présidente, Mme Juge Prendergast; secrétaire, Mme Ernest Gagnon; trésorière, Mme Prénovault; conseillères: Mmes Bonin et Dugal, Mlles Baril et Chénier.

Quarante-Heures

Les cérémonies des Quarante-Heures ont eu lieu la semaine dernière à la cathédrale de Saint-Boniface. Commencées le vendredi, elles se sont terminées le dimanche à la grand'messe. S. G. Mgr Béliveau officiait pour la circonstance. On a remarqué pendant ces trois jours une affluence considérable de fidèles et un grand nombre de communions.

PETITES NOTES

M. Albert Dubuc, avocat et magistrat, a fini samedi l'exercice de ses fonctions de magistrat suppléant au tribunal provincial et peut se livrer plus activement à ses fonctions d'avocat et notaire à sa nouvelle étude, 1107, édifice McArthur, coin Main et Portage, tél. A 9077.

• • •

M. l'abbé A. Louison, curé de Shell River, Sask., a passé deux semaines chez son ami M. l'abbé D. Claveloux curé de Thibeaultville. Il en a profité pour visiter les principales paroisses du Manitoba et est allé en excursion jusqu'aux Etats-Unis.

• • •

M. l'abbé Adélard Couture, fils de Pierre Couture, est retourné à Québec au Grand Séminaire pour continuer ses études théologiques. Son frère Gustave est parti aussi le 9 pour le Séminaire de Philosophie de Montréal.

• • •

M. Henri Contant, le fabricant bien connu du macaroni "Excelsior", reviendra ces jours-ci de Montréal, où il est allé assister à une convention dans l'intérêt de son commerce.

• • •

Mlle Eugénie Dubuc passe actuellement des vacances d'un mois dans la province de Québec.

• • •

M. le Dr P.-E. LaFlèche, nouveau dentiste canadien-français, frère du Dr Georges-M. LaFlèche, de Saint-Charles, qui a obtenu ses grades en avril dernier avec grande distinction à l'Université de Montréal, vient de s'installer au bureau 908, édifice Boyd, où il est prêt à recevoir la clientèle canadienne-française.

La discipline qu'on s'impose à soi-même, l'oubli des préférences, la donation des minutes qu'on s'était réservées est la grande école obscure du courage. — R. Bazin.

L'A. C. J. C. AU MANITOBA

LaVérendrye a tenu, dimanche dernier, sa première réunion. Bonne assistance, bel entrain; chacun donne sa parole qu'il va bien travailler cette année.

Aux élections du Conseil: Camille Fournier succède à Joseph LeBlanc comme président. Ce dernier, qui est président du Comité régional, et qui a bien mérité du cercle pour son activité inlassable, a été élu vice-président. Voici les autres officiers:

Secrétaire, Denys Goulet; trésorier, Joseph Marion; secrétaire-correspondant, Raymond Bernier; conseillers, Maurice Goulet et Joseph de Ambrosis.

L'on a immédiatement constitué une section dramatique, sous la présidence de Maurice Goulet, qui va préparer, pour la mi-octobre, le drame patriotique qui a titre "Amador de Latour" et dont la scène se passe en Acadie, aux premiers temps de la colonie.

C'est ainsi que notre cercle célébrera le centenaire de Mgr Taché.

L'on s'est déclaré fort en faveur d'une campagne pour donner à Saint-Boniface l'aspect d'une ville française, que l'on conspire à lui enlever. Nos commerçants, nos hommes d'affaires et tous les nôtres donnent dans le panneau, par bon-garçonnisme toujours, parce qu'un courant se remonte toujours plus difficilement qu'il se descend, et puis, le pays est anglais, et l'on est si lâche.

Le programme de l'année, tel que dressé par le R. P. Longpré, aumônier du cercle, est très intéressant et varié à souhait; chaque membre y trouvera de quoi traiter en séance.

Prochaine convocation: dimanche, le 30 septembre.

CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

L'assemblée régulière aura lieu jeudi à 8.30 heures p.m. Le député d'état Morkin fera sa visite officielle à cette assemblée.

UN CONTE PAR SEMAINE

PIERRE ET MARIE

C'est l'hiver. Au coin de la cheminée, grand'mère est assise dans son fauteuil, son tricot est sur ses genoux. A ses pieds, sur un petit tabouret, Marie soigneusement ourle un torchon. Près de la fenêtre, les cheveux emmêlés, les doigts tachés d'encre, Pierre baille et bougonne sur ses livres.

Mais voici que peu à peu l'ombre descend. Pierre grogne:

— On n'y voit plus clair.

Il s'étire et, tout à coup, repousse sa chaise bruyamment, si bruyamment que grand'mère, qui peut-être sommeillait, tressaille. Et, en même temps, elle pousse malgré elle un "aïe" de douleur. Pierre l'interroge avec étonnement, de sa bonne grosse voix:

— Qu'avez-vous, grand'mère?

Ce n'est rien. Elle a fait un petit mouvement... C'est son rhumatisme.

Pauvre grand'mère! A l'âge de Pierre, bien des enfants ne feraient pas grande attention à ce détail. Quand on est un beau garçon de huit ans, c'est si loin ces histoires de rhumatismes et de vieilles femmes! Mais Pierre est bon. Il est généreux. Il va le prouver.

Les mains dans les poches, il se placę en face de grand'mère et, d'une voix forte, lui annonce ses intentions.

Dès qu'il sera grand, il fera venir tous les plus célèbres médecins et leur commandera de guérir grand'mère. Il leur payera ce qu'ils voudront, mais il faudra qu'ils la guérissent tout de suite. Sans ça, gare à eux!

La figure encore un peu contractée, grand'mère sourit et remercie son Pierrot. Mais derrière elle, entre son dos meurtri et son fauteuil, elle sent quelque chose qui s'insinue. C'est un bon coussin, moëlleux, juste de la taille qu'il faut. Laissant son ouvrage, Marie, sans bruit, est allée le chercher et tout doucement l'a glissé, comme elle a vu si souvent maman le faire.

— Merci, chérie!

Joyeuse, Marie pose ses lèvres sur la main ridée...

— Oh! grand'mère, comme vous avez froid!

Naturellement! Pierre lève les épaules d'un air entendu. Naturellement! Il l'a dit bien souvent. C'est bon pour les gens alertes qui peuvent courir et sauter de passer l'hiver dans les pays où il neige et où il gèle. Mais pour une pauvre grand'mère qui ne peut presque pas bouger de son fauteuil, ça ne vaut rien du tout. Aussi, dès qu'il sera grand, elle peut se préparer à faire ses malles. Il ira l'installer dans une splendide villa qu'il choisira pour elle, au bord de la mer Méditerranée, dans un de ces endroits où le ciel est toujours bleu et le soleil radieux, à Hyères, à Cannes, à Nice, ou quelque part par là. Ça, c'est une chose décidée. D'ailleurs — Pierre frappe le parquet du talon, — ça devrait être fait depuis longtemps.

En attendant, heureusement, grand'mère a déjà un peu moins froid. Marie lui a posé sur les épaules un grand châle. Et, s'agenouillant près du feu, elle a tant bien que mal rassemblé les braises et les tisons, ajouté une bûche, deux morceaux de charbon.

Une claire flamme jaillit.

Grand'mère étend ses mains blanches et murmure gaiement:

— Quand Ernestine rentrera, je lui demanderai une tasse de thé. Et alors j'aurai presque aussi chaud qu'à Monaco ou à Menton.

Mais, derechef, Pierre hoche la tête avec courroux. Grand'mère est trop bonne. Est-ce qu'Ernestine ne devrait pas être là? Comment est-ce qu'elle se permet de sortir juste au moment où l'on aurait besoin d'elle? Et c'est tous les jours la même chose! Ah! quand Pierre sera le maitre, ça ne se passera pas comme ça. Il aura des masses de domestiques. Il sera avec eux très bon et très juste et leur payera des gages énormes. Mais il faudra qu'ils marchent au doigt et à l'oeil, sinon ouste! à la porte!... Et tous les jours, à 4 heures sonnant, on apportera à grand'mère, sur un plateau d'argent, du thé, du chocolat, des brioches, des galettes, des tartes, des éclairs...

Aujourd'hui, grand'mère n'aura pas tant de choses. Mais elle n'attendra pourtant pas le retour d'Ernestine pour boire sa tasse de thé bien chaude. Car, pendant que Pierre lui explique ses projets, Marie a mis sur le feu la bouilloire pleine d'eau, et sur le guéridon, à côté de sa grand'mère, elle a préparé la tasse, la soucoupe, le sucrier, le petit pot de crème, la théière et la boite à thé.

A la bonne heure! D'un oeil condescendant, Pierre encourage ce va-et-vient et le stimule.

Il faut savoir se rendre utile, chacun selon ses moyens...

Mais, tout à coup, ses sourcils se froncent avec ironie: à quoi pense-t-elle, Marie? elle n'a pas donné de petite cuiller? Marie devient rouge de confusion et fait un mouvement...

Non, non, qu'elle s'occupe de son eau chaude. Pour ce qui est de la cuiller, Pierre ira lui-même, vous m'entendez bien, lui-même, réparer son omission. Majestueux, complaisant, d'un pas assuré, il traverse la salle à manger, ouvre un tiroir, fouille dans l'argenterie et revient jusqu'à grand'mère:

— Voilà!

Maintenant, grâce à lui, grand'mère va pouvoir boire son thé. Mais s'il n'avait pas été là, elle aurait dû attendre. Un peu important, charitable pourtant, Pierre explique à Marie, très penaude, comment il convient de se comporter: quand on veut faire les choses, il faut les faire bien...

Mais, tout à coup, lorsqu'il s'arrête pour respirer, la voix de grand'mère s'élève:

— Marie, tu serais bien gentille de me chercher une cuiller à thé et de remettre en place cette fourchette dont je n'ai pas besoin.

Et la main blanche tend à Marie l'objet que maitre Pierre, un peu trop pressé, a pris tout à l'heure dans le tiroir. Il a un geste pour le saisir. Mais grand'mère secoue gentiment la tête. Il vaut mieux que ce soit Marie.

Et elle ajoute, d'une voix tranquille:

— Toi, mon Pierrot, tu m'en donneras une autre tout en or, quand tu seras grand.

André LICHTENBERGER

LES MENNONITES DANS L'OUEST

Ce qu'ils ont souffert dans leur pays avant de venir au Canada — Pourquoi craindrions-nous de les recevoir?

(Service spécial de la "Liberté")

Rosthern, Sask. — Les Mennonites continuent de nous arriver par groupes plus ou moins nombreux. Quatre convois nous ont amené au-dessus d'un millier d'émigrants actuellement répartis dans les centres de Rosthern, Laird, Waltheim, Dalmeny, Langham, Aberdeen, Herby-Drake, etc. Telle famille reçoit actuellement quatorze de ces infortunés. On hospitalise jusqu'à la ruine.

Leur arrivée n'a pas été sans apporter quelques changements à l'aspect de notre région et l'oeil observateur et curieux s'attarde à considérer ces hommes pour la plupart de haute taille, habillés d'uniformes sombres usés et râpés et chaussés de hautes bottes plissées. Les femmes, elles aussi, tout de noir habillées, serrent autour d'elles de grands châles qui leur recouvrent modestement la tête et les épaules, résolvant ainsi et bien simplement les problèmes les plus compliqués et les plus dispendieux de la mode présente. Tous ces visages décèlent, à ne s'y point tromper, les longues privations et les angoisses inouïes et dans ces regards d'ombre on devine les effrayantes énigmes d'âpres et inoubliables tragédies.

En ces tristes jours, pour ce peuple infortuné qui revient d'une terre où tout n'est plus que deuil et massacre, le noir semble de circonstance.

Un soir d'automne, lecture faite d'un chapitre de la Bible, — il y en a tant d'ad hoc pour les victimes du lendemain, — la famille se retire pour le sommeil de la nuit: sommeil inquiet et brisé de cauchemars dont s'accommodent la misère extrême et la crainte perpétuelle parmi les ombres louches des pays en révolution. Au milieu de la nuit, des coups de feu éclatent aux fenêtres, les portes sautent, le père est tué dans son lit, la mère qui veut le défendre est abattue dans l'obscurité avec un des garçons, l'autre disparait pour toujours. Mi-vêtues, deux fillettes se sauvent dans les bois sous la pluie fine et serrée d'une nuit de novembre. Huit jours après elles se hasardent au retour pour retrouver la maison en ruines, le mobilier et les bestiaux disparus et... quelques voisins qui, à voix basse et dans la pénombre du soir, les conduisent à l'emplacement où, dans le silence et la nuit, ils ont tant bien que mal enterré les dernières victimes des "rouges". Car les "rouges", eux, torturent et assassinent où les "noirs" d'ordinaire se contentent de piller et de saccager.

Une blondinette de 15 ans vous raconte avec les nerfs qui frémissent, un visage qui se tend et des yeux qui implorent l'oubli, un récit qui vous pince le coeur: "J'avais 10 ans et j'étais l'unique enfant de parents qui avaient le malheur d'être à l'aise et d'avoir quelques engagés. Un soir, deux voitures chargées d'hommes armés arrivent au chemin, avec parmi eux un de nos anciens employés qui me demande si je le reconnais. On m'emmène à la maison, on me fait asseoir dans un coin en m'ordonnant de ne point bouger, encore moins de crier... pendant que sous mes yeux on saisit papa et maman et on les égorge à coups de couteaux. On chargea les voitures du plus précieux de nos effets, le reste fut brûlé ainsi que la maison. Je fus laissée au bord du chemin... Ma vie depuis a consisté en quelques poignées de seigle, un grenier et ces loques..." Et sa gorge se serra... Depuis ce jour tragique où son coeur fut brisé, la pauvre enfant n'a plus connu de jeunesse, le sourire la gêne; à quinze ans elle affronte la vie avec un coeur qui a déjà trop servi.

Après six ans de longue attente et de cruelle séparation deux fiancés se retrouvent réunis au pied de l'autel. Lui, l'avait précédée au Canada après avoir éludé les recherches les plus actives de la Chekha pendant des mois et des années, vivant dans les galetas, les bois et sous les ponts, parfois au milieu d'une pépinière d'intrigants et d'espions. Elle fut retrouvée et amenée par la Croix Rouge. Le peuple, qui aime le roman, est venu assister en foule au mariage héroïque de ceux qui l'ont vécu.

Un jour des diplomates anglais s'avisent de réclamer la liberté de religion au gouvernement soviétique qui se défend de l'avoir jamais interdite et qui va en donner la preuve. La population du village est conviée à l'école ou à l'église où on l'informe de cette généreuse tolérance: coin bleu oublié dans les crépuscules de feu et de sang. On demande qui sont ceux qui auraient quelque préférence pour telle ou telle religion. Quelques mains braves ou inexpérimentées se lèvent dont les propriétaires sont, pas plus tard que la nuit suivante, saisis et envoyés pratiquer le culte de leur choix sous la protection des murs d'une prison d'où ils ne reviendront plus. La liberté de religion existe... il ne reste plus personne pour se plaindre du contraire!... La destruction des tabernacles complète celle des coffres-forts et de la propriété privée. Le communisme a imposé à l'individu le dépouillement moral en plus de la misère matérielle.

Aux générations nouvelles forcées d'assister à l'école jusqu'à l'âge de dix-huit ans, des primaires immondes et ignorants, possédant un brevet soviétique, enseignent que la religion est l'opium des pauvres et des malheureux, que l'ordre moral est un rêve vain et chimérique, que, pour l'homme, le bonheur consiste à satisfaire toutes ses passions et que plus il a de passions et plus il a de moyens de les satisfaire, plus il est heureux... Dans ces fonds boueux d'âmes communistes il ne reste plus un coin de propre... Et malheur aux parents dont le coeur se soulève à l'idée d'élever des monstres et qui essaieraient d'étouffer ou d'atténuer cet enseignement bestial; la loi leur interdit de dévoiler le sentiment religieux à leurs enfants avant qu'ils aient atteint l'âge de vingt ans: l'âge de l'éloignement et de l'indépendance où ceux qui ne l'ont point reçue sur les genoux d'un père et d'une mère ou à l'ombre des sanctuaires, apprennent aux prix de l'expérience, seuls, lentement, douloureusement parfois dans le crime et la honte, toujours aux prix d'immense et tardifs regrets, la leçon de la vie.

Un mois c'est la taxe sur le mobilier, le suivant sur les maisons, le suivant sur les propriétés, encore le suivant sur les harnais et le roulant... et ainsi de suite jusqu'au complet dépouillement de la propriété individuelle au profit du communisme agraire. A l'automne, la moitié de la récolte est réquisitionnée sans compensation d'aucune sorte, déposée sur la place publique où elle se gâte avant d'être enlevée... Des chevaux il n'y en a plus, des vaches une par-ci par-là... La décence de ceux qui n'ont plus d'habits les force à tenir la maison pendant des mois, des années... ou à se couvrir de feuillages de mûrier quand la saison en offre... Aux jours de la grande famine chez ce peuple auquel on a tout pris au nom de la collectivité agraire et industrielle, les vieux se laissent mourir de faim, de petits innocents sont tués, dépecés et les lambeaux frémissants de leurs corps mutilés sont jetés à la foule qu'ont rendue hystérique la faim et les maladies.

C'est la vision lointaine et pourtant si proche de scènes de ce genre qui explique ces regards si lourds de choses qu'ils cachent et ce mutisme obstiné qui veut encore croire à l'humanité. C'est aussi à l'étreinte de ce régime d'avilissement humain que ces naufragés de la tempête révolutionnaire essayent d'échapper. Avons-nous bien le droit, comme certains le demandent, de fermer les portes de notre immense pays à ces membres à jamais désolés de la grande famille humaine et de les rejeter brutalement, eux et leurs enfants, dans cet enfer terrestre d'indigence morale et de misère matérielle, où plus malheureux que Job, l'individu n'a le droit d'avoir ni une propriété, ni un intérêt, ni même un sentiment? Avons-nous ce droit, nous surtout qui n'avons, à l'instar de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis, ni tiré de l'épée, ni donné considérablement de notre or pour leur protection? Le devoir de l'hospitalité n'oblige-t-il pas les nations comme les individus jusqu'aux limites extrêmes de leur propre sécurité?

* * *

Un certain nombre de ces derniers venus appartiennent à la classe des professionnels mis à pied et des riches déchus, ceux à qui le régime bolchéviste a tout pris et n'entend rien rendre de leurs positions perdues et de leurs fortunes confisquées; restants irréconciliables, échappés comme par miracle à l'assassinat et à l'emprisonnement et dont le gouvernement soviétique est heureux de procéder à la déportation au frais même des victimes. Professeurs, instituteurs, ingénieurs et directeurs industriels et agricoles, grands propriétaires, infirmiers, agriculteurs, artisans et journaliers: toutes les classes et toutes les conditions se coudoient au chemin de l'exil.

Après vingt ans d'enseignement, un professeur de hautes études est occupé à charger du foin dans les environs de Laird. Sans doute le manche de la fourche est moins familier et bien plus encombrant que celui de la plume et les piqûres de moustiques plus nombreuses et plus ennuyantes que les traditionnelles farces d'étudiants en veine de malice; mais la joie d'avoir échappé à l'obsession perpétuelle de la plus vile des persécutions, le sentiment de la sécurité retrouvée dans le domaine d'une moralité chrétienne relative et loin des lubies sanglantes des révolutionnaires, font que la fatigue s'endure, que la sueur s'oublie et... que le foin monte quand même. Quand le coeur vous est rendu, c'est merveilleux ce que le bras retrouve de sa force!...

Et puis il y a les cent trente-cinq piastres de traversée que l'on a promis de rembourser au Pacifique Canadien, — dette d'honneur que ce peuple intègre et net ne veut pas ignorer, encore moins esquiver. C'est le Germain d'avant l'hégémonie, le "Deutschland uber alles" et "La Garde du Rhin" avec l'envieux regard sur les plaines lointaines", peuple laborieux et plein du principe de l'inutilité de la force, qui abandonna les bords de la Vistule et les confins de la Prusse avant que déferlât la vague d'orgueil dominateur et autoritaire et de rapacité brutale et envieuse qui a été la hantise d'un siècle de notre humanité et dont les auteurs refusent scandaleusement de liquider la banqueroute sanglante en oblitérant leurs ressources et en cachant leur argent.

* * *

Les peuples malheureux se ressemblent par la beauté de leur histoire.

En 1787, c'est l'émigration des confins de la Prusse et de la Pologne allemande vers Kiev et les bords du Dnieper et de la mer d'Azof, le défrichement et la colonisation d'une contrée vierge et à peine fréquentée par quelques tribus de Cosaques et de Tartares à demi-civilisés. En moins d'un siècle ils transforment cette nature sauvage en l'une des plus riches contrées du monde, la parsèment de nombreux villages avec leurs églises et leurs écoles, fondent leurs universités et leurs collèges agricoles dont les étudiants vont parfaire leurs études dans les grandes institutions de l'Europe occidentale. Après la guerre de 1870, le militarisme s'installe en Russie. Nul ne saura le nombre de ces nations qui ont dû expier par cinquante ans d'armements ruineux, couronnés de plusieurs années de guerre sanglante ce lâche abandon d'une France d'abord, humiliée, vaincue et pourtant éternelle. Les Mennonites commencent à émigrer aux Etats-Unis et au Canada. Ils signent avec notre gouvernement d'alors un contrat destiné plus tard à être répudié et violé, tout comme l'a été notre "Acte du Manitoba", ainsi le veut l'affreux aveuglement des collectivités dont la moralité faiblit ou se faussé. Depuis six ans l'anarchie et les révolutions s'acharnent sur leurs frères restés en Russie... Et malgré cela ce peuple errant a conservé ses caractéristiques nationales, sa fidélité à ses croyances et à ses principes, son remarquable esprit de famille et de coopération mutuelle, son activité et sa frugalité légendaires. On a pu rétrécir certains de leurs droits, mais leurs coeurs se sont haussés à la grandeur de leurs épreuves. Ils ont bâti et entretenu leurs églises et leurs institutions, créé leurs propres assurances, supporté leurs vieillards et leurs nécessiteux, envoyé des millions en nature et en argent à leurs frères de Russie. Il n'est même pas jusqu'au problème rendu si difficile du recrutement d'un personnel enseignant qui n'ait été résolu pour un grand nombre d'entre eux, alors que nous en sommes encore aux tâtonnements infructueux et au vain éparpillement des efforts.

Aux peuples appelés à se défendre contre la cruauté ou la ruse d'oppresseurs puissants et sans scrupule, Dieu semble avoir donné une intelligence douée d'une étonnante capacité de concevoir et un coeur rempli d'inépuisables trésors de dévouement. Le succès déjà assuré de leur dernière entreprise, la "Canadian Mennonite Board of Colonisation", n'est qu'une preuve de plus de cette constatation historique de l'oeuvre de la Providence en faveur de ceux qui sont laissés et que nul ne semble vouloir plaindre.

* * *

Encore une fois que craindrions-nous de les recevoir?

Il ne s'agit pas ici d'une invasion de gens de plaisir qui provoquent aux moeurs dépravées. Il ne s'agit pas d'exploiteurs ardents ou de mercantiles à outrance qui se livrent à la concurrence effrénée, aux monopoles, aux jeux de Bourse et autres désordres de la richesse. Ce sont de pauvres agriculteurs, victimes innocentes de la dernière et de la plus affreuse des expériences communistes qui ont pu juger par eux-mêmes à leurs grands dépens et souffrances que l'on ne réforme pas une société par un trait de plume, une cartouche de dynamite ou l'assassinat, que l'économie politique ne peut se séparer de la morale personnelle et que la racine du mal social est moins dans les institutions que dans le coeur de l'homme qui en corrompt les sources et dévie les courants. Avec l'ardeur de ceux qui ont tout perdu, ils croient plus que jamais au droit de la propriété exclusive, mais non abusive qui sait se renoncer dans les cas extrêmes. Ils croient à l'ordre moral et à la grande parole chrétienne que "l'homme ne vit pas seulement de pain", et aux heures où nous repassons notre leçon de catéchisme, ils scrutent la leçon de la Bible. Ils croient à la famille, au patrimoine, au juste salaire, aux valeurs d'échange, à la coopération, à l'épargne, à la charité privée et légale, à la frugalité, à la modestie et à la tempérance. Ils croient à la paix entre les classes et les églises, dans la famille, à l'atelier et dans l'Etat. Ils professent l'inutilité de la force, adorent notre Dieu et respectent les dogmes qui nous séparent. Aux heures où, dans notre province, se discutaient le sort de notre langue et celui de la médecine et de la pharmacie françaises, ils nous ont tendu la main contre la force arrogante et injuste.

Puisqu'il nous faut des milliers de travailleurs pour activer le développement trop lent de notre vaste domaine national, pourquoi refuserions-nous ces nouveaux venus que la persécution nous envoie, que nous recommande l'hospitalité humanitaire et qui viennent à nous se déclarant prêts à accepter nos lois et nos institutions, sans recours aux privilèges anciens et ne réclamant en retour qu'une vie acceptable et la protection commune?

J.-C. F.

CEUX QUI SONT AVEC LA FRANCE

Les douze "parce que" d'un député anglais

On se plait à affirmer, dans certaines feuilles d'outre-Manche, que si la France a conservé la sympathie du peuple anglais, les milieux politiques, parlementaires et financiers sont unanimes à blâmer sa politique dans la Ruhr.

Que les milieux financiers lui soient hostiles, nous le savions déjà, et la lecture quotidienne des tableaux du change est là pour nous le rappeler.

Mais que dans les milieux parlementaires l'occupation de la Ruhr soit unanimement désapprouvée, voilà ce que dément, entre autres témoignages, un article publié dans le "Yorkshire Post", par le capitaine député C. Foxcroft, sous le titre: "Pourquoi je partage le point de vue français".

"Parce que je défends les intérêts anglais.

Parce que l'Allemagne est et a toujours été l'ennemie de la Grande-Bretagne.

Parce que 500,000 des nôtres reposent en France.

Parce que pendant quatre ans la France s'est tenue, torturée et saignante, entre l'Allemagne et le but ultime du kaiser, notre pays, notre commerce, notre empire.

Parce que la prospérité de l'Allemagne signifie pour l'Angleterre le manque de travail aujourd'hui et de nouvelles guerres demain.

Parce que l'Allemagne s'est débarrassée, en avilissant le mark, de toutes ses dettes intérieures et extérieures.

Parce que l'Allemagne, si elle ne paye pas les réparations, sortira de la guerre sans dévastation et presque sans taxation, ce qui lui permettra de nous écraser sur le marché mondial et de préparer une guerre de revanche.

Parce que le montant des réparations a été grandement réduit à deux reprises et représente une somme que l'Allemagne peut payer.

Parce que les manquements de l'Allemagne sont volontaires et parce qu'ils continueront tant que l'Allemagne ne sera pas mise devant une alternative plus désagréable pour elle que les payements.

Parce que l'occupation de la Ruhr forme, justement, cette alternative plus désagréable que les payements, pesant partout sur les magnats industriels.

Parce que l'Entente est la base de la paix en Europe; une fois l'Entente détruite, l'Allemagne saura prendre le dessus, d'abord de la France et ensuite de l'Angleterre.

Parce que les Anglais, en grande majorité, ne pardonneront jamais à ceux qui auront détruit l'Entente.

J'achète dans ma paroisse

Parce que mes intérêts sont ici.

Parce que si la localité est assez bonne pour que je l'habite, elle est bonne pour y acheter.

Parce que j'aime à faire affaire avec mes amis.

Parce que je désire voir les marchandises.

Parce que je veux avoir ce que j'achète en le payant.

Parce que celui de qui j'achète contribue à payer les taxes municipales.

Parce que le marchand qui me vend me donne pour la valeur de mon argent.

Parce que ce marchand aide à soutenir mon école, mon église, mon foyer.

Parce que si le malheur me frappe, le marchand que j'aurai encouragé m'aidera à me relever par ses bons conseils et même par sa bourse si c'est nécessaire.

C'est ici que je vis et c'est ici que j'achète.

Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro 5

Et saisissant mon chale de voyage, je le jetai sur ses épaules. Il ne se fâcha point, ne protesta pas. Désiré se laissa emmitoufler comme une vieille fille qui sort de la prière du soir, pendant le carême.

— Merci, dit-il d'une voix neutre.

On sentait que mon mari trouvait la chose naturelle, que c'était bien chez lui une vieille habitude, une seconde nature de se laisser dorloter, bichonner, emmitoufler.

Quelle merveille de poupard, ce Désiré!

On déjeuna dans une auberge. Là, Désiré s'attaqua avec le plus grand courage à sa faim de loup. Il parvint à la terrasser. Il s'attira l'estime d'Allemands joufflus qui bâfraient intrépidement à côté de nous. J'étais fière de lui.

Nous remontâmes en voiture et ce fut une ascension ininterrompue. Mon mari ne disait [illegible] si nous grimpions ainsi, c'était pour atteindre le col de Jullier, à deux mille trois cents mètres d'altitude. L'idée qu'il allait passer par ce col semblait le ravir. Moi, j'étais toute à ma découverte. Mais enfin, ce grand [illegible] tant attendu, Désiré ne le ferait donc pas? Oh! comme je les enviais, les héroïnes de mes romans! Dès l'aube de leur vie conjugale, de quels beaux festins d'amour, de grande passion, se régalaient leur âme et leur coeur!

On y parvint à ce col du Jullier: de ces hauteurs désolées, notre voiture, par une série de glissades, nous précipita au plus profond de la vallée de l'Engadine où bientôt j'aperçus des lacs qui miroitaient au soleil couchant. C'était Saint-Moritz que Désiré avait choisi comme centre de nos excursions. On s'installa dans un hôtel qui portait un nom barbare et il fut convenu que, durant quinze jours, le croissant de notre lune de miel brillerait dans le ciel transparent de l'Engadine.

Et la fête de mes yeux commença. Depuis longtemps déjà, l'Engadine m'était connue, tout au moins de réputation. Plusieurs même de mes romanciers ne se gênaient pas pour y expédier leurs héros. M. Bourget, dans *le Fantôme*, offrait — aux frais du lecteur — un tour d'Engadine à un tout jeune couple. Qui donc a inventé ce pays? Je ne sais, mais le Christophe Colomb qui a découvert l'Engadine devrait bien nous dire son nom. On le bénirait. Sans compter qu'on serait bien capable de lui élever une statue de son vivant, ce qui n'est pas à dédaigner. Ces hommages, il les mériterait pour nous avoir donné l'Engadine. Il faudrait, pour parler de ce pays, décrasser tous les adjectifs auxquels le temps a fait une gaine de banalité. On voudrait pouvoir célébrer l'Engadine avec des mots nouveaux qui n'aient point servi à chanter "la nature" sous Louis-Philippe Ier, roi des Français. C'est déjà un charme d'entendre le nom des villages engadinois. Silvaplana, Sils-Maria, Maloya, Isola, Pontresina, tous ces mots latins sonnent à nos oreilles comme d'harmonieuses litanies, c'est un souffle de la Lombardie qui est venu porter ces noms. C'est un sourire de l'Italie sur ces villages perdus dans les montagnes tragiques.

L'Engadine est le pays des lacs. Nulle part, hormis peut-être dans les livres et sur les cartes postales illustrées, on ne voit lacs aussi romantiques. Il faut les contempler quand, sous la splendeur de la lumière matinale, ils étendent devant vous leur nappe diamantée. Ils sont verts. Ils sont bleus. Et lorsque le vent se tait, lorsque le flot s'endort, ils deviennent le miroir du monde: le ciel où la montagne se reflète aussi [illegible] les sapins se mirent avec les nuages et le brin d'herbe. [illegible] vers les fières montagnes qui enserrent les lacs. Leurs pics qui montent à l'assaut des cimes et qui s'arrêtent [illegible] de leur élan comme s'ils n'osaient troubler la solitude [illegible] des neiges alpestres. C'était ma joie, chaque jour, dès mon réveil, de courir à ma fenêtre et là de me griser du paysage.

Un matin, comme, après une nuit d'orage, j'ouvrais la fenêtre pour voir si le soleil s'était remis à rire, j'aperçus les grandes montagnes habillées de neige. Je regardais le ciel redevenu bleu, le lac redevenu vert. J'eus comme la sensation d'être dans une coupe, dont les bords dentelés étaient d'albâtre, dont le fond était d'émeraude.

Mon enthousiasme éclata:

— Oh! que c'est beau! m'écriai-je ravie. Que c'est beau! Oh! il fait bon vivre ici!

Désiré, qui s'attardait au lit en une demi-somnolence, dit, s'étirant longuement:

— Oui, si on y mangeait mieux! Quelle sale cuisine! Les Suisses se nourrissent d'étrangers, mais avant de les manger, ils les engraissent bien mal! Les abominations mal cuites qu'on nous a servies hier m'ont empêché de dormir cette nuit. Ça me donne des pesanteurs d'estomac.

J'étais atterrée. Je commençai à comprendre que Désiré et moi nous n'avions pas la même sensibilité. Nous regardions le spectacle du monde par des bouts différents de la lorgnette. Le soir même, je fus affermie dans ma conviction.

Comme nous nous rendions à pied par le chemin des bois, à Pontresina, le pays des neiges, des glaciers, nous nous engageâmes sur un petit pont de bois qui enjambait un torrent. Furieuse de rencontrer de gros blocs de pierre qui brisaient son élan, l'eau s'exaspérait: dans sa colère, elle secouait, comme pour l'entraîner, le pont sur lequel nous nous trouvions et qui semblait grelotter de peur.

— Oh! soupirai-je, être là dans cette eau furibonde, comme une fleur emportée par le torrent, et se faire cueillir au passage par son mari bien-aimé qui vous enlève toute ruisselante dans ses bras, vous réchauffe de son haleine et vous sèche de ses baisers!

Désiré avait brusquement relevé la tête.

— Tiens, fit-il, avec une façon de sourire, tu lis les petits journaux et les romans à douze sous! C'est de la camelote de feuilleton, que tu me débites là!

Il dit cela avec tout le mépris que peut avoir un "toucheur de boeufs" pour un tableau de Botticelli. Il ajouta après une courte pause:

— Allons, pressons-nous! Il doit y avoir, à Pontresina, une pâtisserie. C'est bien le moins! J'ai faim.

Et voilà l'accueil que fit Désiré à mes beaux rêves! Mes expansions sentimentales ou poétiques semblaient n'impressionner que son estomac. Je me le tins pour dit. Deux heures après, comme nous rentrions à Saint-Moritz, en barque, par le lac, j'eus encore un instant d'abandon. A me sentir glisser sous ce ciel bleu, sur ces eaux transparentes et moirées, au milieu de ces montagnes sombres, des bouffées de souvenirs romanesques me montèrent au cerveau:

— Oh! m'écriai-je, les beaux lacs qui ont vu passer tant de belles amours!....

Je me tus, comme apeurée:

"Arrêtons-nous, me dis-je; si je continue sur ce ton, il prendra faim!" Sa sensibilité est si singulièrement organisée, que les évocations poétiques, sentimentales, amoureuses, cela le creuse! C'est alors qu'il mange avec passion et que lui viennent ces maudites pesanteurs qu'il redoute tant."

Ces premiers jours de vie conjugale m'avaient apporté une déception: mon mari n'était point un héros de roman; il s'en fallait, qu'il ressemblât à quelqu'un de mes magnifiques amoureux qui peuplaient ma mémoire! Je ne voudrais pourtant pas, si des personnes de mon sexe s'avisent un jour de mettre le nez dans mes confidences, qu'elles s'imaginassent mon malheur plus grand encore qu'il n'était: "Mais enfin, pourraient-elles me dire, il est bon, tout au plus, à fourrer dans un musée, votre espèce de beau mari; oui, dans un musée, sur un socle; et ne vous croyez point obligée, ma chère, d'aller monter la garde autour de lui! N'ayez aucune crainte: on n'ira pas vous le voler!" A tenir de tels propos, ces dames montreraient qu'elles me croient la femme d'un monstre. Oh! que non! Désiré avait bien ses petits moments d'abandon, des éclairs! Il se reprenait aussitôt et revenait à l'attitude de réserve qu'il semblait s'être imposée, attitude dont je ne comprenais pas le sens et dont je ne devais que plus tard éclaircir le mystère. Allons, pouvais-je me dire heureuse, moi qui, sur la foi de mes lectures, me représentais le mariage comme un état de vie où deux êtres n'ont d'autre souci que de s'aimer imperturbablement, que de se répéter l'un à l'autre qu'ils s'adorent? J'étais bien forcée de convenir qu'il n'en allait pas ainsi dans le jeune ménage Langlois, même dans le premier quartier de sa lune de miel! Je ne voulais point m'avouer vaincue. Un mariage où le sentiment ne serait pas tout, non, je ne pouvais m'y résigner! Puisque, jusqu'ici, mes provocations avaient été vaines, je résolus, pour émouvoir Désiré, d'user d'un stratagème. Je crus que le grand amour entrerait en lui par le chemin de la pitié. C'est là une méthode que nous autres femmes nous savons manier supérieurement et qui nous vaut de beaux succès. Tendre à toucher le coeur d'un homme par le récit de ses malheurs — vrais ou faux — quelle femme ne s'y est employée? Aussi, un soir après notre dîner, comme nous nous promenions sur les bords du lac, je m'abandonnai à des confidences. Je parlai de mon enfance sevrée des caresses de ma mère, passée pour ainsi dire dans l'isolement, dans la solitude du coeur. Sans doute, j'avais papa qui m'aimait et que j'aimais, mais il était tout à ses affaires; sans doute, la cousine Duménil m'offrait le secours de sa bonté, mais quelle affection peut remplacer pour une enfant la tendresse d'une mère? Je lui dis combien, en ce temps-là, je me sentais malheureuse, à me croire abandonnée de tous, pour toujours (j'exagérai un peu, cela rentre dans la méthode). Désiré m'écoutait assez indifférent, presque inattentif. J'acquis une conviction: mon mari ressemblait à beaucoup de gens, qui, lorsqu'ils entendent couler vos confidences intimes, ne voient là qu'un rappel de leurs souvenirs propres et une occasion de les répandre, de penser à eux, de parler d'eux: "Tiens! c'est comme moi! Ah! ça me rappelle!..." Au lieu de perdre son temps à s'attendrir sur les malheurs de ma vie, il se prit à se raconter lui-même.

Je lui en avais donné l'idée; il s'y mettait avec joie (ce qui l'intéressait le plus en moi, c'était lui). Il me dit de quelle tendresse constamment inquiète sa mère — il disait: maman — l'enveloppait. Mme Langlois n'avait pas voulu quitter son fils un seul jour. Elle s'était installée à la ville lorsque le moment était venu pour Désiré d'entrer au collège. Cette bonne maman voulait épargner à son Zizir les ennuis du collège et garder le droit de border chaque soir son dodo. Elle l'avait suivi à Paris lorsqu'il était allé pour le baccalauréat. Elle s'était employée de son mieux à lui rendre moins amer l'opprobre de la "retoquade"; c'est madame mère qui avait fourni à Désiré les plus forts arguments pour confondre les gens de Vaudoisy et leur démontrer lumineusement que si Désiré avait été refusé à son examen, c'était bel et bien la faute des examinateurs, des bourreaux déguisés en juges! Mme Langlois avait accompagné Désiré à Verney où il devait faire un an de service militaire.

Le peu de cas que mon mari faisait de mes confidences, son obstination à se mettre en scène m'agaçaient.

— Alors, dis-je, ta mère, pour ne point te quitter, a fait son service militaire?

Il voulut bien trouver plaisante ma boutade et partit d'un éclat de rire.

— Ma foi, oui, dit-il, badin.

— On devait la prendre, continuai-je, pour un colonel retraité qui s'était enrôlé volontairement dans la jeune armée pour la mieux connaître!

— Oh! fit Désiré, toujours riant, il lui manquait les moustaches et la barbiche: la méprise n'était pas possible!

— Cela dépendait des jours, insinuai-je, songeant aux baisers piquants dont elle vous frictionnait l'épiderme.

Perçut-il la petite malice incluse en mes paroles? Je ne sais, mais il poursuivit:

— Que veux-tu? Cette pauvre maman, elle n'a que son fils au monde!

— C'est comme moi! soupirai-je. Maintenant que j'ai quitté pour te suivre papa et la cousine Duménil, je n'ai que toi seul!

Et je le regardai longuement, tendrement, tristement.

A défaut d'une fougueuse déclaration d'amour, je me serais contentée de quelque douce parole. Je n'eus rien. Oh! qu'il faut plaindre les pauvres jeunes filles qui épousent de grands garçons dont la maman a fait son service militaire comme colonel retraité!

Comme nous rentrions à l'hôtel, le portier remit à Désiré un télégramme arrivé dans l'après-midi. Il l'ouvrit et lut: "Suis en bonne santé. M'ennuie à mourir, revenez au plus tôt, mille tendresses." C'était signé "Maman".

— C'est ma mère qui me réclame! dit mon mari d'une voix trempée d'émotion. Que faut-il faire?

— Désobéir! m'écriai-je résolument.

Désiré me regarda surpris, vexé, scandalisé:

— Comment! fit-il, un télégramme à vingt sous le mot! Si ma mère nous l'envoie, c'est qu'elle s'ennuie, c'est qu'elle souffre! Elle n'a pas l'habitude de vivre loin de moi!

— Mais nous devons aller au Tyrol!

— Nous n'irons pas, voilà tout; c'est maman qui me demande de revenir!

— C'est moi qui te demande de rester! Allons au Tyrol!

— Mais c'est impossible! s'écria Désiré avec brusquerie. C'est maman qui me prie....

— Et c'est ta petite femme qui t'implore!...

— Maman, ne l'oublie pas!

— Ta femme, sache-le!

Je ne songeais pas à me rendre. Je m'obstinai à demander mon Tyrol comme un enfant veut son joujou: "Il me faut ma poupée, na!" Mon mari prit une mine contrariée, boudeuse, et ne parla point durant le dîner. Même, j'observai qu'il mangeait peu et mettait quelque ostentation à n'avoir pas faim.

— Tu ne prends pas de vol-au-vent?

— Je n'ai pas faim!

— Pas d'entremets? Pudding Francfort pourtant!

— Pas faim!

C'est ainsi que tant de jolis enfants punissent leur petite mère en lui refusant le plaisir de les voir manger.

Désiré restait muet. Il boudait toujours. Une inspiration me vint: "Si, en immolant mon vouloir, mes goûts, mes rêves, j'allais à son coeur? Essayons!" Au moment où nous quittions

la salle à manger je lui dis:

— Désiré, puisque tu le veux, partons pour Vaudoisy!

J'avais tort de m'attendre à quelque grande démonstration de gratitude qui eût pu servir de préface à une bonne petite scène de tendresse:

— Eh bien, nous partirons demain matin! déclara-t-il.

Du Tyrol, il n'en fut plus question. Désiré avait son joujou. Que lui importait le reste?

Deux jours après, à l'heure de midi, nous arrivions en gare du Nord, à Paris. Comme je lui donnais le bras pour traverser la rue tandis que nous nous rendions à un restaurant voisin, de jeunes ouvrières vêtues d'une grande blouse noire qui les enserrait comme un fourreau sortaient d'une usine. Elles nous regardaient curieusement:

— Tiens, fit l'une d'elles, des amoureux!

Et ce fut, parmi ces jeunes filles, une salve de rires. Je ne sais ce qui me retint de protester tout haut. Des amoureux! "Ah! mes pauvres petites, pensai-je, il y fait bon à être amoureuse avec un maître tel que le mien! Quand je lui déclare mon sentiment, c'est de l'eau de mélisse qu'il m'offre en échange! Des amoureux! Dites donc des nouveaux mariés!" D'où venait la méprise? De ce fait sans doute que Désiré portait mon sac à bijoux, mon manteau de voyage, les parapluies, mon ombrelle. Ce n'est sans doute point dans les habitudes de messieurs les hommes mariés de charrier les paquets.

L'après-midi de ce même jour, à cinq heures, nous arrivions en vue de la Vignonnerie, la demeure patrimoniale des Langlois. Cette maison, je n'avais fait jusqu'ici que l'apercevoir de la route, lorsque je me rendais à Verney. Déracinée de Prémartin, mon village natal, j'étais transplantée en terre de Vaudoisy. J'ignorais tout de ma nouvelle patrie. Je ne connaissais de ses habitants que Mme Duménil retirée en son hameau des Minières, à quatre kilomètres du bourg, en allant sur Prémartin. Je me sentais gagnée par je ne sais quelles impressions de tristesse, quelles appréhensions. C'est qu'il y avait là la mère de Désiré! Mon coeur battait fort. J'allais revoir belle-maman qui devait, sous une forme ou sous une autre, âpre ou douce, — plutôt âpre que douce — me demander: "Femme, qu'as-tu fait de ton mari?" Or, je découvrais bien quelques raisons de n'être pas tout à fait tranquille. Durant ces trois semaines, j'avais pourtant veillé sur Désiré pour écarter de lui le moindre bobo. Hélas! la fatalité voulut qu'il attrapât un rhume de cerveau! Décidément, ce voyage de noces tournait au désastre!

Que d'illusions j'avais effeuillées le long des routes de la Suisse! J'emportais un mari paré de tous les prestiges qui peuvent embellir un homme: il lui en manquait plusieurs, au retour. Et voilà, ô infortune! qu'il revenait le nez tout endolori, vers sa maman! Mon cas était grave. Partie là-bas avec un époux sain de corps et d'âme, je ramenais mon idéal joliment enrhumé, dont les yeux larmoyaient, qui éternuait, nasillait comme un mauvais phonographe et se mouchait à tour de bras. Comment serais-je accueillie de la maman couisse qui verrait son poussin transformé en vaporisateur? Je n'étais pas sans inquiétude.

Sur le perron de la maison, Mme Langlois nous attendait, ensoleillée de joie. Lorsque Désiré parut, elle ouvrit ses bras et le pressa sur son coeur. Je crus, ma parole, qu'elle allait l'étouffer de ses embrassements! Et quels jolis noms doux: "Mon ange! mon gros trésor! mon chéri! mon Zizir! mon petit lapin bleu!

— Oh! maman, m'écriai-je, sucrant d'un sourire l'inconvenance de ma protestation, laissez-m'en un peu! Ne l'abîmez pas; il n'est plus à vous toute seule!

— C'est mon fils! dit Mme Langlois, se tournant à demi vers moi.

— C'est mon mari! répliquai-je avec véhémence.

Un témoin avisé de cette scène eût compris qu'ainsi montées sur nos phrases caracolantes comme sur un cheval de bataille, nous prenions pour l'avenir nos positions de combat. Et c'était vrai! On allait se battre pour une question de propriété. De Mme Langlois ou de moi, à qui de nous deux serait Zizir?

Cette crise de tendresse un peu calmée, belle-maman se souvint que j'étais là. Elle appliqua, sur chacune de mes joues un baiser sec et piquant comme la bise d'hiver. Brrr! J'en eus froid dans les os! A ce moment, Désiré eut une crise d'éternuements. Anxieusement, Mme Langlois regarda son fils. Elle vit ses yeux noyés d'eau, le bout de son nez rosé comme un bouton d'églantier.

— Mais, fit-elle, se tournant vers moi, vous l'avez *laissé* s'enrhumer! Il a au moins commis des imprudences? Vous ne l'avez donc pas surveillé? Vous n'avez donc pas pris de précautions pour lui?

Sous cette giboulée de reproches et d'interrogations, je courbai la tête comme un écolier pris en faute.

— Je l'ai peut-être laissé se mettre dans les courants d'air, murmurai-je d'une voix contrite.

— Dans les courants d'air! fit belle-maman, mais c'est comme cela qu'on attrape la mort!

— Maman, je ne recommencerai plus, dis-je, les yeux baissés et avec l'accent du plus franc repentir.

De nouveau, Désiré éternua.

— Vous ne recommencerez plus, je l'espère bien! reprit Mme Langlois. En attendant, voyez dans quel état vous me le ramenez! Si maintenant le rhume lui tombe sur la poitrine!... Mais enfin, vous ne l'aimez donc pas, ce pauvre gros chéri?

— Oh! maman, pouvez-vous dire, m'écriai-je, moi qui eusse été si heureuse de le porter sur mes épaules comme les femmes de Munich!

— Comme les femmes de Munich! fit belle-maman avec une moue scandalisée. Comment! A Munich, les femmes portent leur mari sur leurs épaules? C'est joliment inconvenant! Et puis, c'est bon pour leur donner des courbatures!

Elle se tourna vers son fils:

— Pauvre Zizir! fit-elle.

Et, derechef, elle l'embrassa éperdument.

Désiré acceptait sans s'émouvoir toutes ces tendresses voraces comme des cadeaux qui lui étaient dus et qu'il était accoutumé de recevoir. Même, il prenait tout sans rien dire. On sentait que dès ses plus jeunes ans, Désiré s'était laissé dorloter, bichonner, pouponner, et que cela lui semblait tout naturel "parce que c'était lui". Une grande vérité qui, au cours de notre voyage de noces, m'était souvent apparue, mais vague, mais mouvante, s'assit en moi solidement: "J'ai épousé, me dis-je, un gros trésor, un chéri, un Zizir! Au moins, je n'ai pas perdu ma lune de miel: je sais que j'ai pris pour mari: un enfant gâté, un petit lapin bleu!"

— J'ai faim! dit subitement Désiré.

Ces seuls mots jetèrent Mme Langlois hors d'elle-même. C'était comme si on eût crié "au feu!" et que le moment fût venu d'aller chercher les pompes. Elle se précipita vers la cuisine et y porta la consternation. Je l'entendis qui disait d'une voix crépitante:

— Monsieur a faim! Monsieur a faim! Jeanne, mais dépêchez-vous donc, espèce d'empotée!

Elle déchargea à bout portant sur tout le personnel de la cuisine sa bouche chargée d'apostrophes et de reproches pointus, puis revint vers nous, souriante et sereine:

— J'ai prié la cuisinière de se hâter un peu, fit-elle simplement.

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE — Maison moderne, 6 chambres et chambre de toilette, lot 50 pieds de front. Près de la cathédrale, couvent, écoles. Conditions faciles. S'adresser 108, rue Aulneau, Saint-Boniface. 14-15p

A LOUER—Suite de 5 pièces. S'adresser à J.-D. Faucher, 80, rue Aubert, St-Boniface. 14-16

A VENDRE—Bonne maison de 14 chambres, double, moderne. $4,000.00. Bons termes. S'adresser à 386, rue Langevin, Saint-Boniface. 14-16

ON DEMANDE une institutrice qualifiée parlant les deux langues, pour école de campagne. S'adresser à Youville S. D. 442, Urgel Roy, sec.-trés., St-Jean-Baptiste, Man. 14-17p

MAISON MODERNE—No 34, rue Ritchot. 6 chambres et salle de bain, chauffage eau chaude. $4,500—$500 comptant. On louera $45 par mois. C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6565. 15p

MAISON MODERNE—Neuve, Stucco, rue de la Morénie, 7 chambres; tout à fait moderne. $4,600—$1,000 comptant, balance facile. C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6565. 15p

COTTAGE SEMI-MODERNE—No 16, rue Aulneau. 6 chambres. $1,700—$600 comptant. Réduction pour tout comptant. Aussi maison moderne, 6 chambres et bain, 108, rue Victoria. $1,800—$600 comptant. Balance mensuelle. C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6565. 15p

MAISON DE 8 CHAMBRES—Rue de l'Eglise, St-Norbert. Grand lot, garage. $2,500 seulement. On louera pour $25 par mois. C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6565. 15p

BOUCHERIE-EPICERIE dans village de Laurier. Bonnes bâtisses. Bonne chance pour ménage actif. Le tout complet: $2,800—$500 comptant, balance facile. C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. A 6565. 15p

FERME de 145 acres dans village de Sainte-Anne. $2,500. Termes faciles. Ferme de 150 acres à Saint-Norbert, sur grand chemin et rivière Rouge, moitié en culture, bonnes bâtisses; on vendra de suite avec stock, roulant, récolte et fourrage pour seulement $6,500. C. Buffet, 204, bloc McIntyre, Winnipeg. Tél. A 6565. 15p

MAISON MODERNE—No 15, rue Aulneau, 8 chambres, moderne. Vente urgente pour cause de départ. Titre clair. $2,500—$1,000 comptant. $2,800 tout comptant. On peut faire un prêt pour faciliter achat comptant. C. Buffet, 204, bloc McIntyre. Tél. 6565. 15p

BONNE OCCASION—A vendre, pour cause de départ, une bonne maison de 7 pièces avec hangar et poulailler, près église, école. 155, rue Dubuc, Norwood. 15-16p

MAISON A VENDRE—Bonne occasion. Maison de 15 pièces, sur trois étages indépendants, dont 6 pièces finies. Solides balcons devant et derrière aux trois étages; aussi maisonnette, près de l'église et école. Bon marché pour comptant. Lot 50 pieds, beaux arbres. 151, rue Dubuc, Norwood. 15-16p

A LOUER—Suite de deux chambres, tout à fait moderne, dans une famille privée. S'adresser à 84, rue Dumoulin, Saint-Boniface. 15p

A VENDRE—Un très beau pardessus en castor pour homme, et un manteau en mouton de Perse pour dame. Très bonne occasion. S'adresser à M. Adélard Paquin, 126, rue Aulneau (en arrière) Saint-Boniface. 15

CHAMBRE A LOUER—A proximité des tramways. S'adresser à 90, rue Notre-Dame, St-Boniface. 15

POSITION DEMANDEE—Jeune homme canadien-français, parlant les deux langues, demande position comme commis dans un magasin. Trois ans d'expérience dans magasin général. S'adresser à Casier 155, Saint-Boniface. 15-18p

A VENDRE—Poêle de cuisine, bureaux et chaises à vendre au No 445, rue Bourgeault, St-Boniface. Tél N1041. 15-16p

A VENDRE—170 ou 305 acres de terre tout près du village de Saint-Pierre, Man. Prix: $25 l'acre. S'adresser à M. Georges Grégoire, Saint-Pierre-Jolys, Man. 15-16p

SACRE-COEUR

Aux Canadiennes françaises de Winnipeg

De la convention tenue en français mercredi dernier, il ressort qu'enfin les Canadiennes françaises ont réuni leurs énergies, qu'elles se sont groupées dans le noble but de protéger l'enfance, de tendre la main aux misérables, de secourir le soldat en détresse, et surtout de défendre leurs foyers.

Qui ne se rappelle l'injuste règlement XVII et la superbe défense que lui opposèrent les mères d'Ottawa et qui firent d'elles des héroïnes nationales? Ces mêmes femmes ont, durant la guerre, prodigué les largesses de leur coeur, leur tendresse maternelle s'est aussi penchée sur les "bers" canadiens et s'est émue en face de tous ceux que la mort laisse vides.

Mais toute cette dépense de dévouement, tous ces trésors de tendresse pratique restaient impuissants quand il s'agissait d'obtenir quelque chose du gouvernement. Alors, dans un mouvement de patriotisme très louable, une mère canadienne, Mme P.-E. Marchand, a eu l'heureuse idée de grouper les femmes de son pays et d'en faire un corps organisé qui s'affirme à l'occasion auprès de nos gouvernants.

Mais, Mesdames, il ne suffit pas d'approuver de loin ce mouvement magnifique, il faut que chaque Canadienne qui se soucie de l'honneur national vienne apporter les ressources de son coeur, de son intelligence et surtout de sa présence au service de cette oeuvre éminemment patriotique et charitable.

Une assemblée générale aura lieu dimanche, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur. Venez en foule, chères lectrices; n'hésitez pas pour venir prouver que vous êtes Canadiennes de fait, et non pas seulement de nom.

ODETTE.

• • •

La chorale, dimanche dernier, est allée chanter une messe en musique à Morris. La journée a été des plus agréable, avec température idéale. Tous les membres sont revenus enchantés de la réception qui leur a été faite. Ils ont tous été reçus à l'hôtel Gautier et ils désirent offrir leurs sincères remerciements à tous ceux qui ont rendu agréable leur séjour là-bas, particulièrement aux familles Gautier et Villeneuve. Des remerciements particuliers sont aussi offerts à M., Mme et Mlle Rignold, qui avaient bien voulu prêter leur concours.

• • •

On nous dit que quelques retardataires de la Chorale, surpris par un violent orage, montraient peu d'enthousiasme au retour par le C.N.R...

• • •

Il y aura répétition générale de la chorale vendredi prochain à 8.30 p.m.

• • •

Mlles Yvonne et Blandine Thibault sont de retour de Sainte-Agathe où elles ont passé le dimanche.

• • •

Pénibles maux de tête — Pendant des années j'ai souffert de pénibles maux de tête, écrit M. E. Rapsch, de Newark, N. J. "La douleur était souvent si intense que je devais quitter le lieu de mes affaires pour rentrer chez moi. Depuis que j'ai pris le Novoro du Dr Pierre, je jouis d'une parfaite santé." Si vous êtes atteint du même mal, essayez ce remède herbeux. Il est fourni directement des laboratoires du Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de droits au Canada.

LA LOI DE FAILLITE

Vente à l'Encan

dans l'affaire de

Donat Levasseur,

La Salle, Manitoba

Cédant autorisé

Avis est par le présent donné que

Jeudi le 20 septembre 1923, à 11 heures a.m.

sera vendu au bureau de J.-A. Hébert et Cie, Ltée, 348, rue Main, Winnipeg, une partie de l'actif de cette succession comme suit:

Stock de marchandises générales	
Ferronnerie	$ 629.73
Peintures, huiles	238.22
Vaisselle	143.36
Epiceries	547.44
Chaussures	386.68
Marchandises sèches	386.04
	$2,331.4[illegible]
Outillage de boutique de forge (vendu séparément)	517.81
	$2,849.28

Conditions — Comptant ou un quart comptant, balance à 2, 4 et 6 mois avec intérêt à 7 pour cent avec sécurité approuvée.

La plus haute ou aucune soumission nécessairement pas acceptée.

L'on peut faire l'inspection du stock à La Salle (s'entendre à l'avance avec le soussigné). Les feuilles d'inventaire sont visibles aussi au bureau du soussigné.

J.-A. Hébert,

Syndic autorisé

348, rue Main, Winnipeg, Man.

70,000 CADAVRES AU JAPON

Nouveaux détails sur l'épouvantable catastrophe

Londres — Une dépêche au "Morning Post" mande que les sinistrés qui sont arrivés à Shanghai à bord de l'"Empress of Canada" confirment les nouvelles au sujet des vols et des meurtres qui ont été commis pendant le sinistre japonais. Un grand nombre de ces sinistrés sont complètement dénués et plusieurs souffrent de la folie ou de l'hystérie.

On a expédié 5,000 tonnes de vivres et de médicaments de Shanghai à Kobé, de même que 80 tonnes de viandes en conserves.

70,000 cadavres

Washington — Le nombre des cadavres, d'après les autorités japonaises, est 47,000 à Tokio et 23,000 à Yokohama.

Le rapport ajoute que 150 étrangers ont péri. 316,000 maisons, ou 71 pour cent de la ville de Tokio, ont été rasées, et à Yokohama de 70,000 à 85,000 maisons ont été détruites. La police de Tokio estime qu'il y a 1,356,000 personnes sans abri, soit 67 pour cent de la population totale de la ville.

Cinq des principales banques ont rouvert leurs portes le 8 et le ministère des Finances s'emploie activement à rétablir les affaires.

La typhoïde et la dysenterie se répandent à Tokio.

Pertes catholiques

New-York — Un prêtre et quatre religieuses ont été tués à Yokohama, selon des dépêches parvenues à Mgr Joseph Freri, directeur général de la société de la Propagation de la Foi.

Le personnel de la Propagation de la Foi à Yokohama comprenait 45 Européens et 9 Japonais. Il y avait six prêtres et 54 religieuses, dit Mgr Freri. On n'a pas de nouvelles des missions de Tokio. Les câblogrammes reçus ici indiquent que les dommages causés aux propriétés des missions chrétiennes sont énormes.

Mgr Patrick-J. Hayes a annoncé que les bâtisses catholiques suivantes ont été détruites durant la conflagration générale de Tokio: l'Université, dirigée par les Pères Jésuites; l'école "Etoile du Matin", fondée par les Pères de Marie; l'école des religieux du Sacré-Coeur, cinq églises, dix-neuf autres écoles, trois orphelinats, quatre maisons de la Miséricorde et un hôpital. Sa Grandeur déclare que Mgr Pierre Rey, archevêque de Tokio, 54 prêtres et plusieurs religieuses ont été surpris par la conflagration.

Comment mourut le consul général de France

Kobé, Japon — Marshal Martin, réfugié anglais de Yokohama, décrit comme suit la mort de M. de Jardin, consul général de France, dans cette ville japonaise:

"Je me trouvais au consulat avec le consul et un avocat français, M. Bickart. Aussitôt après la première secousse, nous fûmes aveuglés par une poussière jaunâtre qui nous coupait la respiration. A maintes reprises M. Bickart et moi, nous fûmes projetés sur le parquet. Le bruit des écroulements d'édifices ressemblait au mugissement du typhon. Lorsque nous pûmes enfin nous remettre sur pieds, nous courûmes dans une autre salle de l'édifice pour voir ce qui était advenu du consul. Nous le trouvâmes broyé sous de lourdes poutres.

"Pendant que nous essayions de toutes nos forces de le dégager, d'autres chocs nous bousculèrent. Nous réussîmes enfin à extriquer M. de Jardin, mais ses blessures étaient mortelles et il succomba pendant que je courais appeler un médecin. Je plaçai le corps sur une litière et je me dirigeai hâtivement vers ma demeure.

"Les incendies se répandaient et je dus faire un long détour. Je ne fus pas lent à constater que ma maison était renversée sur le côté. Comme je songeais aux moyens à prendre pour sauver des objets précieux, trois bâtisses avoisinantes prirent feu. Je me précipitai vers le consulat anglais qui était environné de flammes. Je me résolus donc à chercher un lieu de refuge à l'hôpital naval, mais il me fallut bientôt en déguerpir.

"Le chemin qui dévalait de la falaise était bondé de Japonais. Quelques-uns jetaient frénétiquement leurs enfants en bas de l'escarpement et s'y précipitaient à leur tour, mais souvent ils se tuaient en arrivant au fond.

"Lorsque je parvins au rivage, je vis des morts et des blessés alignés au pied de la falaise. C'était un sauve-qui-peut. Nombre de Japonais s'élancèrent à la nage vers les embarcations. Je finis par trouver place dans une petite chaloupe et montai à bord du "Dongela".

Un accident d'automobile fait trois victimes

Mmes Alexander Boal et E. Sigurdson, de Winnipeg, ont été tuées instantanément près de Big Lake, Minn. L'automobile dans laquelle elles se trouvaient a été frappée par un train à un passage à niveau. Alexander Boal est mort quelques heures après l'accident. Ses deux enfants sont gravement blessés. Le conducteur de l'auto s'en est tiré avec une légère blessure. Alexander Boal était membre de la police de Winnipeg depuis plus de dix-sept ans.

La première gelée de la saison

Dans la nuit de mardi à mercredi, la semaine dernière, la température s'est abaissée subitement dans l'Ouest. Le thermomètre a enregistré dix degrés de froid à Saskatoon et douze à Régina. On a remarqué en plusieurs endroits de la glace d'un quart de pouce ou d'un-demi pouce d'épaisseur. Il a neigé légèrement à Oakville et sur plusieurs autres points du district de Portage la Prairie. Après ce signe avant-coureur de l'automne, le temps est revenu au beau.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3370.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.